

Encourageons les nôtres, Fumons les cigares Dixie & Polo.

LE SOLEIL

ORGANE DU PARTI LIBERAL

Encourageons les nôtres, Fumons les cigares Dixie & Polo.

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION "LE SOLEIL" - PROPRIETAIRES

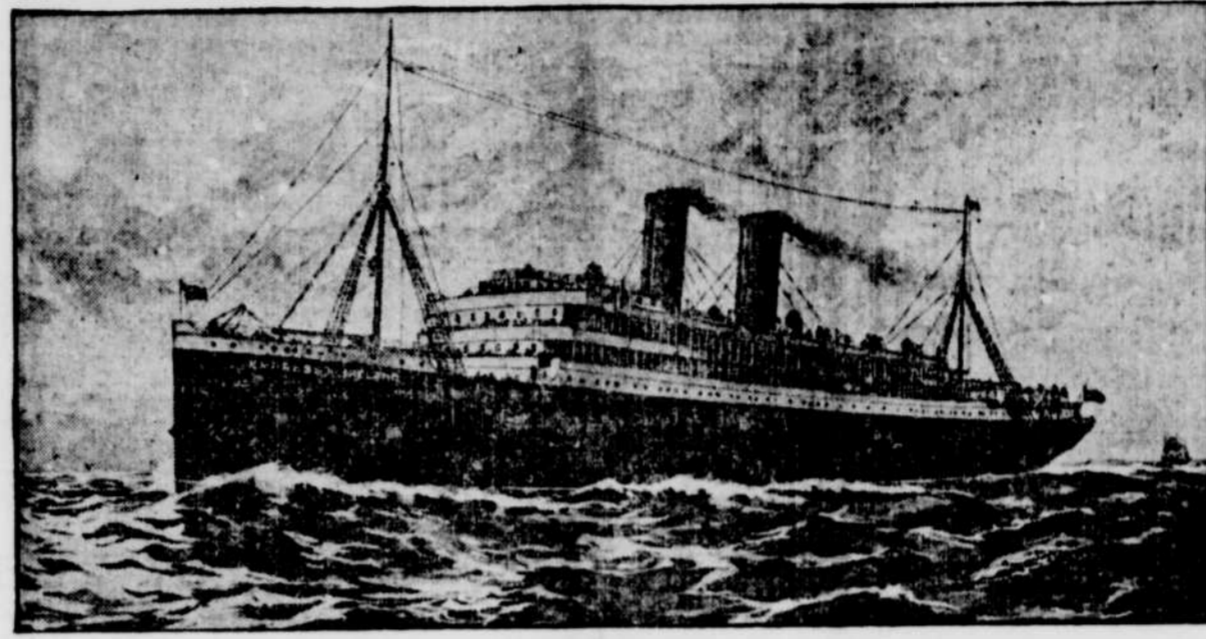
FAIS CE QUE DOIS

BUREAUX : 90-92 Côte de la Montagne 23 23 1/2, rue Notre-Dame

DEUX JOYAUX DE LA LIGNE DU PACIFIQUE

"Empress of Britain" "Empress of Ireland"

DESCRIPTION DE CES PALAIS FLOTTANTS



LE NOUVEAU LEVIATHAN, "EMPRESS OF IRELAND", DE LA LIGNE DE PAQUEBOTS DU PACIFIQUE.

Peu de semaines nous séparent de la date fixée pour l'inauguration du nouveau service transatlantique rapide organisé par la compagnie du Pacifique Canadien entre Québec et Liverpool. On se rappelle en effet que c'est au mois de mai que le premier construit de ces deux magnifiques bateaux, l'"Empress of Britain" doit exécuter son premier voyage. Au mois de mai, les citoyens de Québec pourront contempler le magnifique navire ancré dans leur port. Ils pourront se réjouir à juste titre de voir sortir des flancs de cet énorme Leviathan une formidable cargaison de marchandises, qu'emporteront aussitôt, pour la distribuer dans toutes les parties de notre immense territoire, les lourds courriers de fer. Au lieu de saluer mélancoliquement du haut de la Terrasse, à leur passage, les gracieux et puissants navires pressés de remonter jusqu'à Montréal, ils s'empresseront d'aller souhaiter la bienvenue au magnifique navire, sage certain d'une brève nouvelle de prospérité pour Québec. Ils salueront de joyeux enthousiasmes braves l'entrée dans leur port de "l'Empress of Britain" avant courer d'une flotte puissante : ce jour-là, Québec aura conquis la place à laquelle elle a droit, elle aura reconquis son rang parmi les grands ports de l'Amérique du Nord. En attendant ce jour heureux, nous croyons satisfaire à la légitime curiosité de nos concitoyens en leur fournissant d'intéressants détails sur les perfectionnements nombreux apportés dans la construction de l'"Empress of Britain" aussi bien que sur l'aménagement somptueux et si moderne de ce magnifique transatlantique. Nous empruntons des détails à un article publié lors du lancement de ce navire par un journal de Londres le "Shipping World". Il n'est pas sans intérêt de noter que l'"Empress of Britain", comme sa sœur cadette, l'"Empress of Ireland" ont toutes deux été construites à Glasgow aux chantiers si célèbres de la Cie Fairfield. De ces mêmes chantiers sont sortis les deux plus puissants transatlantiques de la Compagnie "Cannara" et le "Lucania" et nous ajouterons que les nouveaux bateaux du C.P.R. dépassent tous leurs rivaux comme tonnage. "L'Empress of Britain" est le modèle le plus parfait qui ait été conçu au point de vue du confort de ses passagers comme de l'emmagasinement et du traitement du fret. Toute l'expérience acquise par les employés

de C. P. R., dans les besoins du public voyageur a été utilisée pour arrêter les plans de ce navire. On s'est moins préoccupé d'obtenir une vitesse extraordinaire que de faire rendre à cet énorme navire le maximum d'utilité et de confort à tous les points de vue. La longueur totale du bateau est de 569 pieds ; si vous voulez réaliser exactement ce que cela signifie, prenez la peine de déterminer sur une de nos rues, cette longueur, et comptez le nombre de maisons qu'elle englobe. La largeur est de 65 pieds, la hauteur du pont supérieur, à la quille, de 10 pieds, et la hauteur totale, en ajoutant l'ensemble des ponts de superstructure, de près du double. C'est toute une ville, que "l'Empress of Britain". Elle offre l'hospitalité la plus confortable à 310 passagers de première classe, à 470 de seconde classe, à 500 de troisième classe, tous logés au-dessus du pont principal du navire et à 270 passagers d'entrepont, soit, en tout, 1550 passagers, sans compter l'équipage. Et outre tout cela, une cargaison formidable peut se loger dans les flancs du monstre. Il y a huit ponts superposés sur "l'Empress of Britain", et tout a été organisé de façon à fournir le plus d'espace libre possible pour la promenade à l'air libre des passagers. Les cabines et appartements des passagers de première classe sont d'un luxe qui ne le cède en rien aux plus fastueux transatlantiques en service. Outre le grand salon, les passagers de première classe ont à leur disposition une bibliothèque, un salon de musique, un café, un fumoir, tous lambrissés des bois les plus précieux. La salle à manger, salon de première classe, mesure 58 pieds de long sur 62 de large, les 310 passagers y peuvent prendre leur repas ensemble. Nous n'entrons point dans la description détaillée des décorations intérieures de ces appartements ; une visite personnelle vous renseignera mieux à cet égard, que toutes les

descriptions et tous voudront faire cette visite. Un des points les plus caractéristiques de l'"Empress of Britain" c'est le soin apporté à l'organisation du service pour les passagers de seconde classe. Le C. P. R. est trop au courant des conditions réelles des transports de voyageurs pour avoir méconnu l'importance prépondérante de cette catégorie des passagers, la plus nombreuse. Aussi, tous les soins ont-ils été pris pour assurer aux passagers de cette classe un confort qu'ils ne pourraient rencontrer sur aucun autre transatlantique. Ils ont à leur disposition une magnifique salle à dîner-salon, un hall de réunion, un fumoir. Dans la salle à dîner, 300 personnes peuvent prendre place à la fois. La décoration ne le cède en rien à celle de la première classe. Les cabines sont spacieuses, bien aérées et luxueuses. On retrouve la même préoccupation pour les passagers de troisième classe, lesquels ont à leur disposition un salon pour les dames et un fumoir pour les hommes. Il n'est pas jusqu'aux passagers d'entrepont qui ne soient traités avec un soin tout nouveau. Ajoutons qu'un appartement spécial a été consacré aux enfants pour les passagers de première et de seconde

classe et des "nurses" sont spécialement chargées de veiller sur toute cette jeune humanité. La ventilation du navire est assurée au moyen d'appareils spéciaux appelés "thermothanks" qui au nombre de dix-huit, fournissent à volonté l'air chaud et l'air froid, et permettent de chasser l'air vicié d'un bout à l'autre du navire. Partout on a établi des cabinets de toilette, des salles de bains, qui assurent aux passagers de toutes les classes les plus grandes commodités. Le navire possède une installation complète pour fabriquer son électricité, cette installation comprend trois machines et dynamos exclusivement consacrés à ce service. Une infirmerie, une imprimerie, un bureau de coiffeur, un bureau de poste, un bureau de change, complètent l'installation au point de vue des passagers. Il faut d'ajouter que le navire est également muni d'un appareil de télégraphie sans fil, chose reconnue aujourd'hui indispensable mais de plus il possède aussi un système d'alarme acoustique au moyen du son, système devenu peu en usage et destiné à rendre de grands services en temps de brouillard pour éviter les collisions, ce redoutable et angoissant danger de la navigation. L'installation des cuisines est admirablement comprise. Elles sont toutes groupées, celle de première, de deuxième et troisième classe, au centre des divers quartiers, et à proximité des salles à dîner, de façon à

assurer un rapide et excellent service. Elles sont en communication directe, au moyen d'élevateurs, avec les magasins du navire où elles s'approvisionnent. En ce qui regarde les accommodations pour le transport du fret, l'"Empress of Britain" n'est pas moins bien outillée. Pour manipuler le fret, le navire possède 12 treuils spéciaux construits de façon à ne produire aucune vibration lorsqu'ils sont en marche. L'installation frigorifique comprend trois grandes et une petite machine du dernier modèle. Les trois grosses machines servent à faire le froid dans les trois grandes chambres frigorifiques, et celle de moindre dimension est utilisée pour les magasins de ravitaillement du bateau. Ces machines peuvent également fournir de la glace. "L'Empress of Britain" possède, sur les deux flancs, des fausses quilles qui lui assurent une grande stabilité et réduisent, presque à néant, le roulis. C'est là une innovation qui sera particulièrement appréciée des voyageurs. Comme mécanisme de propulsion le navire possède six chaudières à double foyer et six autres à foyer unique, du type multitubulaire le plus récent, sont chauffées par un système de tirage forcé et construites entièrement en acier. Elles développent en marche 18,000 chevaux-vapeurs et la pression de la vapeur est de 220 livres par pouce carré. La carcasse du navire est en acier rivé hydrauliquement. Il possède un double fond et est divisé en plusieurs compartiments étanches qui assurent la navigabilité du bateau en cas d'accident grave. On peut affirmer sans crainte que "l'Empress of Britain" offre le type le plus parfait du transatlantique au point de vue du confort et de la sécurité des voyageurs. Sa sœur cadette, l'"Empress of Ireland" qui sera mise en service en juin, lui est de tous points semblable et égale. Nous saurions mieux faire que de répéter le souhait exprimé par Sir Digby Morant, lors du lancement de "l'Empress of Ireland", "Good luck, and Good bless her". "Bonne chance et que Dieu la protège". Québec a le droit de se montrer orgueilleux de ces magnifiques transatlantiques, les plus beaux joyaux de sa couronne commerciale, messagers de prospérité pour notre avenir.

Nouvelles de la Capitale

Echos de la 'Gazette Officielle'—Désastreux incendie d'un magasin du département de la marine—Arrestation—Jugement—Indisposition de Sir H. E. Taschereau—Le chapeau de cardinal.

Ottawa, 23 mars.—Les nouvelles suivantes sont insérées dans la 'Gazette Officielle' de ce jour. La Banque Nationale paiera un dividende de trois pour cent à ses actionnaires le premier mai prochain. Ce dividende est pour les six mois finissant le trente avril prochain. —La compagnie Central Railway donne avis qu'à la présente session du parlement elle demandera l'autorisation d'augmenter son capital et ses pouvoirs d'emprunt, afin de pouvoir racheter l'achat de certaines lignes reliées à ce chemin de fer. —Les autres compagnies qui ont obtenu des lettres patentes sont : "The Canada Newspaper Syndicate" limitée, avec un capital de vingt mille piastres et ayant Montréal comme place d'affaires ; "The United Collier Company of Canada" limitée, de Montréal, avec un capital de cent mille piastres, divisé en quinze cents parts. —La compagnie J. P. Abel et Fils, limitée, de Montréal, devant faire la fabrication de boîtes de toutes sortes. Capital divisé en deux cents actions de cent dollars chacune. —The Canadian Sport Publishing Company limitée, de Montréal, avec un capital de vingt mille piastres et "The Yucatan Power Company", de Montréal, avec un capital d'un million de piastres. Cette nouvelle compagnie fabriquera de l'électricité et fabriquera du pouvoir moteur. —La "Gazette Officielle" confirme la nomination de M. George Riley, de Victoria, Colombie Anglaise, comme sénateur, en remplacement de l'hon. William Templeman. —Un incendie dont l'origine est encore inconnue a détruit, hier soir, de fond en comble les magasins du département de la marine du Dominion, rue Sussex. L'incendie s'est déclaré vers dix heures et l'alarme a été donnée par un passant qui aperçut des flammes dans une fenêtre du second étage. Les pompiers, qui en avait quatre, et le chef Provost du poste No 4 et le chef Provost ont été les premiers arrivés sur le théâtre de l'incendie. Craignant une conflagration, vu la nature des édifices environnants, le chef a aussitôt sonné une alarme générale et en quelques minutes toute la brigade de nos pompiers était sur les lieux. Après une demi-heure d'un travail magnifique, le chef Provost et ses hommes étaient maîtres de l'incendie. Le magasin de la marine canadienne renfermait des huiles en quantité, aussi des bouées, des sir-

ASSISES DE BEAUCE

Procès préliminaire à celui de Bernard Rancour

Huis-clos (De notre envoyé spécial) St-Joseph, Beauce, 23 mars.—Le procès du jeune Bernard Rancour commencera ce matin, à 10 heures. Seront privilégiés ceux à qui il sera permis d'en suivre les péripéties. M. Louis Morin a une rigoureuse défense à offrir et l'opinion générale ici est que le jeune Rancour sera acquitté. Hier soir, vers sept heures, s'est terminé le procès de Charles S. Hullz, polonais, accusé de vol d'une somme de \$40 chez M. Ferdinand Rousseau, de St-Evariste. Les jurés après deux heures de délibérations, n'ont pu s'accorder sur le verdict à rendre. Conséquence : S. Hullz aura un nouveau procès à subir au prochain terme criminel. Il sera admis à caution d'ici là. M. Hughes Fortier, de Ste-Marie de la Beauce, a fait un brillant discours aux jurés en défense. Il en était à ses débuts aux assises criminelles, et ce premier succès fait beaucoup d'honneur à son talent. La preuve de la Couronne était toute de circonstance. Le vol avait été commis la nuit du 17 au 18 octobre 1902. Personne n'en avait été témoin. On soupçonne le polonais, car le lendemain il avait essayé d'échanger un billet de \$20 chez un marchand de St-Evariste. Ce billet ne put être identifié par la victime du vol. Le jeune Rancour s'ennuie beaucoup dans sa cellule depuis quelques jours. Il a hâte de voir son procès terminé. Il est absolument confiant.

LA FEMME SCLATER

Le procès commencera lundi matin

Trois-Rivières, 23 mars.—Les officiers de la Cour sont activement occupés à servir des subpoenas aux témoins qui seront au nombre de 60. Il semble décidé qu'on remettra après le procès de Mary Ann Skoone, la discussion sur les motions de M. Laflamme au sujet de Wallace McCraw, de sorte que la sentence qui doit être prononcée contre ce dernier sera remise à une date encore indéterminée. M. Guérin, le substitut du Procureur Général et les défenseurs de la prévenue, Mmes Greenshields, Comeau et Gordon Glass, seront à Trois-Rivières demain. Ouverture de Modes Grande ouverture de modes les 5, 6 et 7 avril ; chez Mme E. M. Bergeron, au No 290 rue St-Jean.

Important verdict des jurés

Ils se prononcent contre la demanderesse dans la cause de la Cie United Shoe Machinery vs Brunet et al—Motion des avocats de la défense demandant un jugement basé sur le verdict des jurés.

On vient de terminer, devant la Cour Supérieure, une cause des plus importantes. C'est à 1:30 hr, ce matin, que les douze jurés dans l'affaire de la United Shoe Machinery Co contre Brunet et autres, manufacturiers de cette ville, ont rendu leur verdict qui est en faveur des défendeurs et pratiquement en faveur de M. Ernest Caron, de cette ville, et d'autres manufacturiers de machines, pour l'industrie de la chaussure. L'hon. juge Cimon, dans sa charge aux jurés, a d'abord parlé en anglais et ensuite en français. A 6 heures, les jurés se retirèrent à leur chambre avec l'ordre de retourner à la Cour à 8 heures. A cette heure ils n'étaient pas encore décidés sur le verdict à rendre et retournèrent à leur chambre pour en sortir à 10 heures, mais ce n'est qu'à 11 heures qu'ils revinrent à la Cour. Ce n'était alors que pour demander une explication sur la huitième question qui leur fut posée par le juge Cimon. Ils se retirèrent de nouveau à 11 minutes et demi ils revinrent à la Cour et répondirent aux questions suivantes : 1.—Est-ce que la demanderesse, dans le passé et actuellement, a fait et fait encore beaucoup d'affaires et emploie beaucoup de main-d'oeuvre dans la manufacture de machines pour l'industrie de la chaussure. Rép.—La demanderesse manufacturière une certaine espèce de machines pour l'industrie de la chaussure à Montréal. Elle fait des affaires considérables. Décision unanime. 2.—Fait-elle des machines les plus modernes et les plus perfectionnées et de manière à mettre leurs clients dans la possibilité de manufacturer des chaussures de qualité et de valeur supérieures et que ce soit à l'avantage de ses manufacturiers et du public en général ? Rép.—La demanderesse manufacturière les machines les plus modernes et les plus perfectionnées. Décision unanime. 3.—Est-ce que la demanderesse manufacturière certaines machines (énumérées au long dans la question) et dont les défendeurs ont l'autorisation de se servir. Rép.—La demanderesse manufacturière quatre solides machines à la main et une machine à cheville (pegger Davey) et non les autres machines. 11.— 4.—Est-ce que de telles machines forment une série complète pour une manufacture de bottes et chaussures, et qu'il est reconnu qu'on peut se servir de ce tout comme d'un système complet. Rép.—Ces machines ne forment pas nécessairement un système complet, mais on stipule dans les contrats qu'on doit s'en servir comme tel. 5.—Entre le 15 mai et le 15 juillet 1905, les défendeurs avaient-ils en possession certaines de ces machines (énumérées dans la question). Rép.—Oui. Unanimité. 6.—Y avait-il certaines autres machines (énumérées) aussi louées par la demanderesse aux défendeurs et qui ont des rapports avec celles mentionnées dans la question précédente. Rép.—Oui. Unanimité. 7.—Entre le 15 mai et le 15 août 1905, les défendeurs ont-ils violé l'entente en se servant de machines autres que celles fournies par la demanderesse pour l'ouvrage de la chaussure faite partiellement par ses machines ? Rép.—Entre le 15 mai et le 15 juillet, les défendeurs se sont servis des machines en question, avec d'autres machines non louées de la demanderesse. 8.—Est-ce que les prix, les termes, les conditions des machines louées de la demanderesse sont basés sur l'entente de que d'autres machines ne pourront être utilisées pour la même fin. Rép.—Les défendeurs par leurs actes ont prouvé qu'ils n'avaient pas l'intention d'être liés par cette clause. 9.—Les mêmes prix et termes auraient-ils prévalu si un changement d'une des conditions essentielles de l'accord par les locataires avait été prévu ? Rép.—Nous ne trouvons pas de preuve pour répondre à cette question. Unanimité. 10.—Est-ce que la demanderesse a baillé plusieurs de ces machines sous bail aux manufacturiers dans cette province aux mêmes conditions que dans le cas actuel ? Rép.—Oui. Unanimité. 11.—En outre des violations dont on se plaint, est-ce que les conditions du bail sont généralement observées dans cette province ? Rép.—Nous n'avons pas de preuve de cet effet. Unanimité. 12.—Est-ce que l'entente dans cette cause est basée sur les déclarations de la demanderesse que les machines en question ont été patentes et que les dites patentes sont contrôlées par elle ? Rép.—Oui. Unanimité. 13.—Si on répond affirmativement à cette question, est-ce que les dites déclarations étaient fausses et frauduleuses ? Rép.—Oui. Unanimité. 14.—Est-ce que la United Shoe Machinery Company a son bureau principal à Boston et que ce soit une telle compagnie de Boston a manufacturé des machines aux Etats-Unis et a pourvu la demanderesse de tout ou de quelques-unes des machines maintenant en question ? Rép.—A la première question : Oui. A la seconde : Toutes les machines, à l'exception de quatre machines pour formes et une pour les chevilles (peggers). Unanimité. 15.—Est-ce que la United Shoe Machinery Company de Boston est un monopole de la manufacture de ces machines pour chaussures et constitue un monopole pour le commerce de chaussures au Canada ? Rép.—Oui. Unanimité. Les jurés déclarèrent en outre que la United Shoe réclame pour elle seule le droit de vente (9 contre 3) et qu'elle impose ses conditions, et qu'il n'y a aucune preuve que la demanderesse ait refusé de vendre ou de disposer de ses machines où qu'elle ait insisté sur l'alternatif ou de manufacturer sans ses machines ou de se conformer à des contrats tels que celui de cette cause. Unanimité ; qu'il n'est pas prouvé qu'il y ait au Canada des patentes sur les machines en question ; et que ces contrats ont l'effet de créer un monopole en faveur de la demanderesse et qu'ils ne disent pas jusqu'à quel point c'est un fardeau pour le public. (Unanimité) ; que les conditions du contrat ne sont pas nécessaires à la compagnie pour protéger ses droits de patente ; et qu'en faisant une brèche à leurs contrats, les défendeurs n'ont pas causé de dommages à la compagnie. Les avocats des défendeurs ont présenté, ce matin, une motion demandant un jugement conforme au verdict rendu par le jury.

INCENDIE

(Dépêche spéciale) Montréal, 24 mars.—Le feu a causé pour 25,000 dollars de dommages, hier soir, chez Hirschson & Cie, marchands de nouveautés, rue Notre-Dame-Ouest. —La mère de M. Camille Piché, M. P., est morte, hier soir, à Saint-Jabriel, de Brandon, à l'âge de 84 ans.

# Le Patin, La Raquette, Le Traineau, Le Toboggan,



et tous les autres amusements en plein air l'hiver sont remplis de charmes et très bons pour la santé pourvu qu'on ne souffre pas du froid.

Un verre de Gin Croix Rouge avant de sortir par affaire ou par plaisir vous permet de vous moquer de la température la plus glaciale. Sans fatiguer l'estomac, sans causer de maux de tête, sans irriter les nerfs, il stimule la circulation du sang dans toutes les parties du corps, prévenant la sensation, si désagréable de l'onglée aux doigts ou aux oreilles.

Un verre en rentrant vous empêchera de ressentir les effets du froid.

BOIVIN, WILSON & CIE, MONTREAL

Dépôtaires.

## REHABILITATION

### Demande en Revision D'un forçat

Rouen, 23 mars.—M. Danval, pharmacien rue de Maubeuge, était, le 16 mai 1878, condamné pour empoisonnement sur sa femme, aux travaux forcés à perpétuité.

Transporté à la Nouvelle-Calédonie, M. Danval resta au bagne durant vingt-quatre ans, c'est-à-dire jusqu'en 1902. A cette époque il fut gracié et revint à Paris.

M. Danval adressa bientôt au garde des sceaux une lettre pour demander la révision de son procès. Le "fait nouveau" qu'il invoquait était le résultat des récentes découvertes scientifiques, établissant la présence normale de l'arsenic dans l'organisme humain. Or M. Danval avait été condamné par la cour d'assises de la Seine, pour ce motif, que de l'arsenic avait été, à l'autopsie, découvert dans les organes de la femme du pharmacien, décédée après dix-huit mois de mariage.

Si l'on garde des sceaux, la chambre criminelle de la Cour Suprême fut saisie du procès en révision Danval. La cour prescrivit une expertise ou plutôt une enquête scientifique.

L'affaire revenait hier devant la Cour Suprême, contre chambre révisée, sous la présidence de M. le premier président Ballot-Beaupré.

Aussitôt l'audience ouverte, M. le président Ballot-Beaupré donna la parole à M. Michel Jaffard, le conseiller rapporteur.

S'il est en substance le conseiller rapporteur, il résulte des découvertes que la quantité d'arsenic trouvée, en 1878, dans le corps de Mme Danval est normale, ce fait établirait l'innocence de M. Danval. Mais si la dose trouvée est supérieure à la quantité normale, la révision ne serait pas possible. Or la dose trouvée à l'autopsie était supérieure à la normale.

M. l'avocat général Cottignies estime que la possibilité de la présence de l'arsenic, par une cause accidentelle dans le corps de Mme Danval, n'est pas de nature à entraîner la révision du procès, lorsque cette cause n'est pas déterminée. Il n'y a pas là un fait nouveau, au sens légal du mot. Les nouveaux experts n'ont fait que les hypothèses. On ne revie pas un procès sur des hypothèses.

M. Mimerel présente ensuite le rapporteur de la défense de M. Danval. Il développe les arguments contenus dans la lettre de demande en révision.

Il existe plusieurs sortes de maux de tête, et les plus répandus sont le mal de tête bilieux, le mal de tête nerveux, le mal de tête dû à la constipation, etc.

Le mal de tête est l'effet de la maladie, le cri du corps souffrant qui demande d'être débarrassé de quelque dérangement accablant.

Pour guérir radicalement le mal de tête, il faut, sans aucun doute, enlever la cause. Le mauvais fonctionnement de l'estomac, du foie ou des intestins est, neuf fois sur dix, la cause du mal de tête.

La migraine (mal de tête très commun) est quelquefois accompagnée de nausées et de vomissements, et est ordinairement due à la constipation.

Pour presque tous les cas de mal de tête, s'est révélé un spécifique — un remède qui guérit là où les autres échouent.

Tenez-vous l'estomac, le foie et les intestins en bon état, au moyen du régulateur et du tonique de la nature, Burdock Blood Bitters, qui guérit presque tous les maux de tête en chassant la cause.

M. le L. Smith, Morrisburg, Oct., écrit: "Je désire vous faire savoir tout le bien que m'a fait Burdock Blood Bitters. Je souffrais constamment du mal de tête sans pouvoir obtenir de soulagement, jusqu'au jour où une amie me parla de Burdock Blood Bitters. Je déclare franchement que deux bouteilles de ce remède me guérirent complètement."

B.B.B. est à vendre chez tous les pharmaciens et dans toutes les magasins généraux. N'acceptez rien de "tout aussi bon".

Le mal de tête est l'effet de la maladie, le cri du corps souffrant qui demande d'être débarrassé de quelque dérangement accablant.

Pour guérir radicalement le mal de tête, il faut, sans aucun doute, enlever la cause. Le mauvais fonctionnement de l'estomac, du foie ou des intestins est, neuf fois sur dix, la cause du mal de tête.

La migraine (mal de tête très commun) est quelquefois accompagnée de nausées et de vomissements, et est ordinairement due à la constipation.

Pour presque tous les cas de mal de tête, s'est révélé un spécifique — un remède qui guérit là où les autres échouent.

Tenez-vous l'estomac, le foie et les intestins en bon état, au moyen du régulateur et du tonique de la nature, Burdock Blood Bitters, qui guérit presque tous les maux de tête en chassant la cause.

M. le L. Smith, Morrisburg, Oct., écrit: "Je désire vous faire savoir tout le bien que m'a fait Burdock Blood Bitters. Je souffrais constamment du mal de tête sans pouvoir obtenir de soulagement, jusqu'au jour où une amie me parla de Burdock Blood Bitters. Je déclare franchement que deux bouteilles de ce remède me guérirent complètement."

B.B.B. est à vendre chez tous les pharmaciens et dans toutes les magasins généraux. N'acceptez rien de "tout aussi bon".

Le mal de tête est l'effet de la maladie, le cri du corps souffrant qui demande d'être débarrassé de quelque dérangement accablant.

Pour guérir radicalement le mal de tête, il faut, sans aucun doute, enlever la cause. Le mauvais fonctionnement de l'estomac, du foie ou des intestins est, neuf fois sur dix, la cause du mal de tête.

La migraine (mal de tête très commun) est quelquefois accompagnée de nausées et de vomissements, et est ordinairement due à la constipation.

Pour presque tous les cas de mal de tête, s'est révélé un spécifique — un remède qui guérit là où les autres échouent.

Tenez-vous l'estomac, le foie et les intestins en bon état, au moyen du régulateur et du tonique de la nature, Burdock Blood Bitters, qui guérit presque tous les maux de tête en chassant la cause.

M. le L. Smith, Morrisburg, Oct., écrit: "Je désire vous faire savoir tout le bien que m'a fait Burdock Blood Bitters. Je souffrais constamment du mal de tête sans pouvoir obtenir de soulagement, jusqu'au jour où une amie me parla de Burdock Blood Bitters. Je déclare franchement que deux bouteilles de ce remède me guérirent complètement."

B.B.B. est à vendre chez tous les pharmaciens et dans toutes les magasins généraux. N'acceptez rien de "tout aussi bon".

Le mal de tête est l'effet de la maladie, le cri du corps souffrant qui demande d'être débarrassé de quelque dérangement accablant.

Pour guérir radicalement le mal de tête, il faut, sans aucun doute, enlever la cause. Le mauvais fonctionnement de l'estomac, du foie ou des intestins est, neuf fois sur dix, la cause du mal de tête.

La migraine (mal de tête très commun) est quelquefois accompagnée de nausées et de vomissements, et est ordinairement due à la constipation.

Pour presque tous les cas de mal de tête, s'est révélé un spécifique — un remède qui guérit là où les autres échouent.

Tenez-vous l'estomac, le foie et les intestins en bon état, au moyen du régulateur et du tonique de la nature, Burdock Blood Bitters, qui guérit presque tous les maux de tête en chassant la cause.

M. le L. Smith, Morrisburg, Oct., écrit: "Je désire vous faire savoir tout le bien que m'a fait Burdock Blood Bitters. Je souffrais constamment du mal de tête sans pouvoir obtenir de soulagement, jusqu'au jour où une amie me parla de Burdock Blood Bitters. Je déclare franchement que deux bouteilles de ce remède me guérirent complètement."

"Si les autres ont pu faire votre bonheur, essayez le"

# WHISKY ECOSSAIS

Le Meilleur

## KING EDWARD VII

Son velouté va bien au palais et sa maturité n'a pas d'égale.

Greenlee Brothers

Distillateurs. Argyleshire.

## Pharmacie St-Sauveur

808, RUE ST-VALIER

Cette nouvelle Pharmacie sera ouverte ces jours-ci, probablement SAMEDI, le 3 MARS, comme succursale de la Pharmacie L. E. Martel, rue St-Joseph.

L'on y trouvera un assortiment complet de Médecines patentées et autres, ainsi qu'un choix d'articles de Toilette, Parfums, etc. Les prescriptions des Médecins y seront préparées avec soin. Une Visite est respectueusement sollicitée.

S. V. P., notez l'adresse.

### PHARMACIE ST-SAUVEUR, L. E. MARTEL,

808, RUE ST-VALIER Tel. 2514

# GRANDE REDUCTION

Dans les Horloges et les Bijoux

## Chez J. E. GAGNON, Opticien

300 rue St-Joseph.

Horloge. Réveil matin en nickel, valant \$1.00 à vendre d'ici à Paques à 55 cts. Montre en nickel, valant \$1.00 à vendre à 85 cts d'ici à Paques seulement.

Grande réduction sur tout le stock avant les réparations

# Plus de désagrément à miner votre Poêle

Four cela ne faites usage que de la Mine à Poêle Zouave d'Afrique. La merveille du jour

1er Brillant du plus beau noir.  
2e La plus durable, ne brûle pas.  
3e Ne tache pas les maîns.

Enfin l'essayer une fois c'est l'adopter pour toujours

DEMANDEZ-LE A VOTRE EPICIER

## ZOUAVE D'AFRIQUE Mfg. Co. Montréal

## PEPINIERE du VILLAGE des AULNAIES

(Etablie par M. Dupuis)

A VENDRE: Pommiers, Pruniers, Poiriers, Cerisiers, Arbutus, Rosiers, Pivoines, ARBRES D'ORNEMENT. 9,500 Grefes Pommiers, \$3 LE 100. Economisez en achetant des arbres RUSTIQUES ET ADAPTES à notre climat.

Cette annonce retournée avec commande de \$5 donnera droit à un Pommier ou 2 Cerisiers.

ALBERT D. VERREAULT  
PROPRIETAIRE  
Village des Aulnaies, Comté l'Islet

## TABAC 'CHAMPLAIN'

A FUMER ET CHIQUER 5c

ROCK CITY TOBACCO CO. LTD

## SIROP D'ANIS GAUVIN

Dès le plus jeune âge vous devez voir à ce que vos enfants fassent d'un bon sommeil et vous voulez qu'ils deviennent forts et vigoureux.

SIROP D'ANIS GAUVIN augmentera régulièrement et procurera un sommeil abondant et régulier à tous ceux qui le prendront régulièrement.

En vente partout à 25 cents

## ELZEAR TURCOTTE

LA PLUS BELLE SARDINE

SALEE EN NOV. 1905.

2 dozs pour 15c.  
6c. la lb. au seau.

Poissons Frais et Salés.

## TERRAIN A VENDRE

Sur la rue Aberdeen

Un lot d'à peu près 60 pieds de front sur 110 pieds de profondeur, avec deux murs mitoyens.—A vendre, à conditions très faciles

S'adresser à  
**AR CHER & Co.,**  
MARCHANDS DE CHARBON  
RUE ST-ANDRE

## FEUILLETON DU "SOLEIL"

Par JEANNE DE COULOMB

# La Croix Lumineuse

No 27

Cela la rassura un peu, d'autre part, elle avait redouté les reproches d'Hubert, lorsqu'il apprendrait le renvoi de la jeune institutrice que Colette ne se ferait pas faute de lui raconter.

Hubert avait gardé le silence; mais il était si froid vis à vis de sa tante, se visites d'espace en espace tellement que la Chanoinesse avait compris le reproche implicite que dénotait cette attitude nouvelle.

Evidemment, il lui en voulait d'avoir manqué à sa promesse... Heureusement qu'il n'en avait pas profité pour reprendre la sienne: la pauvreté de Mlle Aubry saurait ce déraisonnable enfant d'une pitoyable méalliance.

Dorothée n'était pas retournée à la Chardonnière, depuis la Saint Michel; elle était restée sur le souvenir de cette journée inoubliable où elle avait cueilli des roses dans une grande prairie bordée de saules.

Maintenant, pour la distraire de son travail, elle avait en face d'elle, sur le coin du mur, une longue affiche bariolée qu'elle savait par cœur.

Le cirque Torelli y annonçait

en termes pompeux, ses nombreuses attractions: des chiens savants, des gymnasiarques qui semblaient avoir emprunté les ailes d'Icare, à la façon intrépide dont il traversait les airs, un jeune éléphant bicycliste, des courses de chars romains, des nègres qui jouaient du violon la tête en bas, une pantomime étourdissante et surtout le grand fameux Riccardo, le premier écuyer de l'Europe et même du monde entier, connu depuis peu et déjà célèbre. Des illustrations criardes, on se croyait à l'école, on se croyait à l'opéra, on se croyait à la course de chars, les nègres violonistes, les hommes volants et les héros de la pantomime dégringolaient, sur la gauche de l'affiche, jusqu'en bas où l'illustrateur Riccardo, en impeccable tenue de chasse, saluait, un sourire calme aux lèvres, sur un cheval qui se cabrait.

Jamais Dorothée n'était allée au cirque, et cette belle affiche exerçait une véritable fascination: elle comprenait que les enfants, à la sortie de l'école, se groupaient autour, les yeux ébahis, et que la belle société prit la peine de descendre au

champ de foire, situé aux portes de la ville, pour applaudir des choses si merveilleuses.

Cela ne vous fait pas envie? demanda-t-elle un matin à Bérengrère qui revenait de chez la mère Michaud, ou la jeune fille multipliait ses visites, fortifiant la pauvre vieille et lui faisant de pieuses lectures.

Quoi donc? demanda Mlle Aubry en s'arrêtant.

Mais d'aller au cirque, ce doit être si amusant

Bérengrère n'avait pas remarqué l'affiche, elle se retourna pour la considérer.

J'y suis souvent allée à Paris dit-elle.

Ah oui. Quand on est de Paris, on connaît tout. Ce n'est pas comme ici.

Et la petite boiteuse étouffa un soupir, avant de se remettre au chapelet de nacre qu'elle recommandait.

Mlle Aubry avait poursuivi sa route; ce regret si naïvement exprimé venait de lui donner l'idée d'une politesse à faire à ses excellents amis: ils se montraient toujours si prévenants pour elle.

Justement, elle avait un peu d'argent en ce moment, c'était le cas d'en profiter, et, à l'avance, elle se réjouissait de la surprise de Dorothée.

Le soir même, elle entra, en passant, dans le petit magasin pour exposer ses projets.

Mlle Héloïse se recria... Ce n'était pas raisonnable, c'était trop loin. Dorothée serait fatiguée.

—Qu'à n'y ena cela tienne, répondit Bérengrère. Nous prendrons une voiture.

Mlle Mimie se récusait comme sa sœur; elle n'aimait pas les tours de force, elle aurait peur quand les chevaux sauteraient et, si, dans la pantomime, on tirait des coups de fusil, elle serait espalée de se sauver. En tous cas, elle aurait constamment les mains sur les yeux et les doigts dans les oreilles. Ce n'était donc pas la peine de l'emmenner!

Souls, M. Théodore et Dorothée acceptèrent l'invitation avec empressement, et l'on prit jour pour le lendemain.

Le spectacle devait commencer à huit heures; à huit heures moins le quart, une voiture de louage s'arrêta devant la Protection de Notre-Dame des Clefs. Maclou avait été, dans la journée, retenu trois stalles du premier rang; on n'avait donc pas besoin d'arriver plus tôt.

Bérengrère était toujours vêtue très simplement et de couleurs sombres, mais ses compagnons avaient fait un brin de toilette. M. Théodore avait brosse soigneusement sa redingote des dimanches un peu lustrée aux coutures, et arboré une cravate blanche qui avait jauni dans l'armoire.

Dorothée avait égayé sa modeste robe de laine grise d'un nœud de mousseline; son chapeau garni de roses, chef-d'œuvre de l'ascaline, était coquettement posé sur ses cheveux bruns, et le plaisir aidant, elle était presque jolie.

Sa tante Mimie l'installa dans la voiture, avec force recommandations

—Recouvre-toi à la sortie, et si y avait des courants d'air

dans la salle, n'oublie pas de mettre ta pèlerine!

La jeune fille n'écoula que d'une oreille, toute glorieuse de s'en aller là-bas, très loin, au champ de foire, pour assister, comme les belles dames de la ville, à la représentation du cirque Torelli.

Un dernier bonsoir, un petit adieu de la main par la portière et le fiacre s'ébranla.

Les deux vieilles filles le regardèrent s'éloigner, puis elles rentrèrent dans la petite boutique et se mirent à ranger les statuettes atteintes, les chapelets emmêlés, les écrins éparpillés sur les comptoirs.

Dans le lointain, un chien hurlait lugubrement, mais Mimie n'entendit pas, occupée à chantonner un cantique de sa petite voix chevrotante. Les pressentiments sont-ils dans de nous et non au dehors, et, ce soir-là, Mimie n'en avait pas de fâcheux.

La longue rue, qui menait hors des remparts, était noire de monde; cette foule jaccassante, le tintamarre des voitures sur le pavé, le plaisir en expectative grisait Dorothée.

Elle parlait, elle se penchait à la portière, elle échangeait des petits sauts d'amitié avec des clientes qu'elle reconnaissait, ou des paroissiennes de Notre-Dame qui disaient étouffées:

—C'est Dorothée Patarel avec son oncle et Mlle Aubry, cette jeune fille qui a une si belle voix.

Aux abords du cirque, sur le boulevard, la circulation était impossible; les roues s'emmêlaient, les chevaux effrayés se

cabraient, les cochers s'injuriaient, des curieux s'entassaient des bandes d'ouvriers passaient en chantant et, par-dessus ce tumulte, se percevaient les grincements des tourniquets, les appels de grosses caisses, les mousquetades des tirs en plein vent, et aussi les voix éraillées des pitres s'écriant à la parade.

Bérengrère et ses compagnons eurent beaucoup de peine à se frayer un passage jusqu'au grand bâtiment circulaire, construit en planches, au dessus de la porte duquel un portique de gaz traçait, en lettres de feu, ces deux mots magiques:

### Cirque Torelli.

Des sergents de ville faisaient le service d'ordre: le contrôle franchi, on accédait facilement à la salle, par un petit corridor sur lequel ouvraient les entrées en plan incliné.

Les stalles retenues par Maclou étaient fort bien placées, près d'une sortie juste en face de la porte des écuries.

—Nous serons à merveille pour voir, déclara M. Théodore d'un air enchanté.

Il semblait aussi heureux que sa niece!

—Je ne vous savais pas ces goûts équestres, Monsieur, lui dit Bérengrère en souriant.

—Mademoiselle, vous connaissez le mot Juvénal: Panem et Circenses (1)! L'homme est ainsi fait: il lui faut du pain et des jeux de cirque, et je suis homme: Homo sum et nihil humani a me alienum puto (2). Terence l'avait dit avant moi!

(1) Du pain et les jeux du cirque.  
(2) Je suis homme, et rien de ce qui touche à l'humanité ne doit m'être étranger.

Là-dessus, il installa son par-dessus derrière lui, s'assit, sa coiffa de sa calotte de velours, tira une vieille lorgnette de sa poche et la promena sur l'assistance.

—Tout Beaumont est ici, ce soir, déclara-t-il: en face de nous, j'apprends M. de Lorys, ses sœurs, Mlle de Montfaucon et un jeune homme que je ne connais pas. Le connais-tu, Dorothée?

Je crois bien que c'est M. de Larche, répondit la petite boiteuse.

Bérengrère avait déjà pressenti la personnalité du jeune inconnu, à son teint bronzé qui trahissait le voyageur, et aux yeux brillants de Colette dont il était le voisin.

—Deux couples de fiancés, sans doute! jeta une voix derrière elle.

Où donc? demanda-t-on.

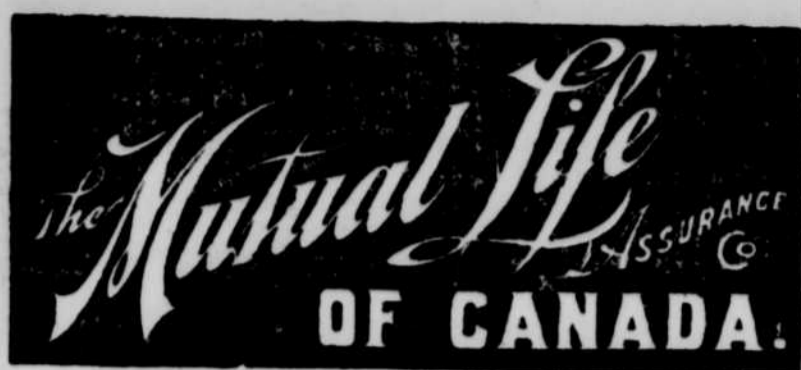
En face de nous!... Tout le monde sait que de Lorys doit épouser Mlle de Montfaucon, et que Henri de Larche a toujours en pour sa cousine Colette une profonde affection... L'argent seul manquait pour mettre les deux oisillons en ménage. Il est étonnamment changé, ce blondin; il vous a une assurance. C'est que le voici en posture d'arriver et de prendre femme!

—La raison qui retardais son mariage n'existe pas de l'autre côté.

—Aussi, apprenons-nous, sans doute bientôt, la grande

# Un Record de Succes

Quelques faits au sujet d'une importante institution Canadienne:



A le plaisir d'exposer au public quelques faits très importants qui concernent son progrès sans précédent de l'année 1905 et les quelques mois de la présente année. La Compagnie a maintenant en force des assurances au montant de \$44,199,964, ce qui indique une augmentation de \$3,722,984. Les informations suivantes sont intéressantes.

**COMPTE D'ASSURANCE**  
Le volume des nouvelles assurances a été de 3637 polices à évaluer à \$6,014,576, soit une augmentation, sur 1904, de 180 polices au montant de \$966,408. A l'exception de \$65,000 pris à l'arbitraire, les nouvelles assurances furent toutes prises dans la puissance du Canada. Le montant total des assurances en force est de \$14,199,964 sur 29,788 polices, soit une augmentation de \$3,722,984, sur 1904.

**REVENU**  
Le revenu total pour l'année a été de \$1,936,518,91, provenant des primes, \$1,547,506,45, intérêts et rentes, \$107,563,94 et profits provenant de la vente des immeubles, \$1,445,62.

**PAIEMENTS AUX DETEN-TEURS DE POLICES**  
Les paiements aux détenteurs de polices, comprenant les réclamations pour décès, \$231,924,10, dotations à maturité, \$169,450; polices achetées \$64,108,88; surplus \$87,928,80 et annuités, \$9,422,56, soit un total de \$552,914,19. Les réclamations à évaluer à \$266,214. Bien qu'un peu plus élevées que celles de l'année dernière, elles sont très légères et bien moindres que ce à quoi nous nous attendions.

**DEPENSES ET TAXES**  
Les dépenses et taxes furent de \$348,491,76 et les profits et pertes de \$1,519,18, formant un total de \$350,010,94 ou 17,8 pour cent du revenu total.

**ACTIF**  
L'actif en caisse à la fin de l'année était de \$3,846,458,42 et consistait en hypothèques, \$4,293,533,86; Débitures et Obligations, \$3,245,401,89; Prêts sur polices, \$988,670,39; Obligations sur primes \$28,810,60; Immeubles, comprenant l'édifice du bureau Chief \$66,281,08 et argent dans les banques et au bureau Chief \$261,969,69. En ajoutant à cela les primes dues et différées \$272,121,08, les intérêts et les loyers dus et accrus \$1,773,312,65, l'actif total se chiffre à \$9,296,092,15. On verra bien observer que, comme dans le passé, nous continuons encore à placer nos fonds en garantie d'un caractère non spéculatif, et que ceux qui désirent s'assurer sont priés d'écrire au bureau Chief à Waterloo, Canada, pour demander le livret du rapport annuel et la liste des placements, etc.

Robert Melvin, Président. A. Hoskin, K. C. Vice-Président. Hon. Justice Britton, Président. W. H. Kiddle, Secrétaire. M. Monaghan, Agent Général St. rue St-Pierre, Québec.

## Venez voir

Les nouveaux échantillons de peignes que j'ai reçu aujourd'hui "11 Mars" des Etats-Unis. Ils sont magnifiques.

### A. C. RGUTIER, BIJOUTIER

50, COTE DE LA MONTAGNE.

# ORPHELINAT AGRICOLE

## De Notre-Dame des Champs à Paspébiac (Comté de Bonaventure) P. Q., Canada

L'avenir de l'enfant préoccupe et préoccupe toujours ceux qui ont souci de faire de lui un homme, au sens vrai du mot. Combien ce souci est plus grand s'il s'agit d'orphelins, à qui les êtres les plus chers ont été ravis, et pour lesquels plus souvent l'avenir est plein d'incertitudes, surtout quand ces enfants sont obligés, presque seuls de s'orienter dans la vie, à un âge difficile et inexpérimenté.

Leur éducation, leur formation morale et physique, leur avenir, voilà de sérieux points de réflexion. Trop souvent ces enfants sont tentés d'aller se réfugier vers la grande ville, où la vie devient de plus en plus difficile, et où trop souvent, hélas! ils ne trouvent que la misère, la maladie, le désespoir! Combien les maux qui envahissent la société actuelle se sont-ils pas redoublés pour eux?

Les œuvres qui se consacrent à la sauvegarde de l'enfance sont nombreuses et on ne saurait trop les encourager. Nous avons voulu nous aussi contribuer au bien qui se fait pour ces enfants, par la fondation d'un orphelinat agricole, emprunt d'un cachet particulier. Le but en est bien simple: recueillir des orphelins, leur donner un avenir exclusivement par l'agriculture.

La connaissance que nous avons du Canada, le séjour prolongé que nous y avons fait, nous a amplement démontré que la mieux que partout ailleurs, nos jeunes gens trouveront leur avenir par l'agriculture. Le Canada est un pays essentiellement agricole, et les plus prospères, la province de Québec, avec ses millions d'habitants, est entièrement française; elle a conservé notre langue, notre religion et nos coutumes. Nous avons pu nous rendre compte de quel bien-être jouit le fermier, le colon sérieux, et pourrions multiplier les exemples de ces colons, qui arrivent à la vieillesse avec leur courage et leur amour du travail, s'y sont créés une situation et assuré un bien-être. Il y a donc là un vaste champ ouvert à notre activité; un champ où ces enfants, devenus des hommes, trouveront eux aussi, un avenir de la manière que nous indiquons plus loin.

Cet avenir, nos jeunes gens l'auront dès l'âge de 18 ans, par le lot de terrain de 40 hectares, qu'ils obtiendront du gouvernement de la province de Québec, en vertu de la loi qui leur sera octroyée, après avoir pendant deux ans rempli les conditions édictées par le même gouvernement, conditions bien faciles à remplir.

Nous donnerons à nos jeunes gens la double formation intellectuelle et agricole. Nous ne nous contenterons pas de leur donner une connaissance superficielle de l'agriculture, car l'agriculteur ne doit pas être seulement un homme attaché exclusivement à sa terre et à ses bestiaux; il faut aussi qu'il possède la science de l'agriculture, son caractère, c'est-à-dire, appuyé sur les principes et les expériences de l'agriculture moderne. Nous donnerons à nos jeunes gens des cours d'agriculture, ils apprendront à tenir leurs comptes, et leur correspondance, et il faut qu'ils se tiennent au courant de tout ce qui touche à l'agriculture et répandent plus tard autour d'eux.

**CONDITIONS D'ADMISSION**  
1. Un orphelinat agricole est fondé à Paspébiac (province de Québec) sous le titre de "Orphelinat agricole de Notre-Dame des Champs".  
Les enfants pour être admis devront être orphelins de père ou de mère. Nous nous attachons plus particulièrement aux orphelins de père et de mère.  
3. Les enfants ne seront admis que quand ils auront obtenu le consentement signé du père ou de la mère, du tuteur ou de la tutrice, ou du conseil de famille.

4. Les parents ou tuteurs devront s'engager formellement à ne pas réclamer leur enfant, sous quelque prétexte que ce soit, avant leur majorité.  
5. Les orphelins devront avoir au moins 12 ans révolus, et seront admis jusqu'à 15 ans inclusivement.  
6. Les enfants devront pour d'une bonne santé.  
7. Les orphelins devront apporter avec eux deux costumes, un pour le dimanche, l'autre pour la semaine; de plus, douze mouchoirs, six chemises, six paires de bas et deux paires de chaussures solides. Il est important que leurs vêtements soient bien chauds. Dans la suite, l'orphelinat pourvoira à leur habillement.

8. La famille ayant garde de l'enfant devra pourvoir aux frais de voyage de l'orphelin à bord du bateau, et les trains au Canada pour se rendre à l'orphelinat, soit une somme minimum de 200 fr. On ne trouvera pas exagérée cette somme si l'on songe que l'enfant restera à l'orphelinat plusieurs années et à l'avenir que la maison leur donnera. Nous ne demandons aucune pension mensuelle ou annuelle, comme on le fait presque partout ailleurs. Dans la suite il ne sera demandé aucun frais de pension.

9. Les orphelins devront apporter avec eux leur acte de naissance certifié, leur certificat d'études, s'ils l'ont, ainsi que les noms et l'adresse du tuteur ou tutrice, et des membres composant leur conseil de famille.  
10. Il est inutile d'insister sur l'importance que nous attachons à ce que les enfants qui nous seront présentés soient des enfants au caractère pliable, droit, et non vicieux. Nous serons absolument intraitables sur cette dernière condition.  
11. Les orphelins admis dans la maison seront à la moitié Français, la moitié Canadien-français.

12. Les conditions d'admission des orphelins Canadien-français sont les mêmes que celles énoncées plus haut, à part la suivante: 13. Les enfants Canadien-français seront tenus de payer une pension mensuelle de 3 piastres.

**ORGANISATION**  
Nos enfants n'oublieront pas que nous voulons faire de eux des chrétiens et de sérieux agriculteurs; rien ne sera négligé pour atteindre ce double but.  
Par conséquent nos orphelins se souviendront que le but de l'établissement est de leur donner un avenir sérieux; dès lors leur vie sera une vie de travail continu et sérieux, tout en ne négligeant rien de ce qui touchera à la santé. Notre but est de donner à nos enfants un avenir par l'agriculture; l'agriculture d'ailleurs n'est-elle pas la plus belle profession, le travail le plus sain au point de vue physique et moral; et n'est-ce pas celui que le Bon Dieu a enseigné tout d'abord aux hommes? La vie à l'établissement sera une vie de travail, en rapport avec les forces de chacun, vie que les enfants pourront résumer dans ces deux mots: "labore et virtute".  
Voici notre méthode de procéder, au moins dans ses grandes lignes.  
1. Les enfants admis travailleront régulièrement aux travaux de l'agriculture, sous la surveillance d'un fermier, auquel ils seront tenus d'obéir; le fermier lui-même restera le contrôleur du directeur.  
2. Nos enfants se formeront aux travaux et aux connaissances de l'agriculture d'une manière sûre.  
3. Il sera donné une ou plusieurs

fois par semaine un cours, une classe concernant l'agriculture et tout ce qui s'y rattache. Autant que possible la pratique suivra la théorie.  
4. Les enfants seront admis à rester à la maison jusqu'à 18 ans.  
5. Nous nous occuperons de leur donner une situation.  
6. Cette situation se présentera par le lot de terrain de 40 hectares que le gouvernement de la province de Québec octroiera à chacun d'eux comme à tout colon âgé de 12 ans; terrain qui deviendra la propriété du jeune homme.  
7. Si le jeune homme ne veut pas prendre possession de sa terre de suite, nous lui trouverons, s'il le veut, une place chez de bons et sérieux fermiers de la province, où il complètera ses connaissances tout en se mettant de côté un petit capital. En tout cas, nous ne quitterons pas le jeune homme de vue, le suivrons partout, et l'aiderons à s'établir sur sa terre, autant que possible dans les endroits avoisinant l'établissement.  
OU L'OEUVRE EST-ELLE INSTALLEE?

C'est dans la province de Québec que nos enfants grandiront et vivront, dans la Gaspésie, sur les bords de la Baie des Chaleurs, là même où Jacques Cartier débarqua quand il découvrit le Canada, en 1534. Et c'est à Paspébiac, que se trouve l'orphelinat, site admirable, qui rappelle plus d'une de nos belles côtes de France. Nous sommes là au milieu d'une population française, et c'est dans une Nouvelle France que nos orphelins grandiront et vivront.

La Province de Québec est divisée en de nombreux districts; l'un d'eux, la Gaspésie en particulier a fait de rapides progrès au point de vue agricole; le sol est partout de qualité supérieure, et sa fertilité est amplement démontrée dans les rapports officiels de ceux qui l'ont visitée. Tout ce qui se récolte en France, se récolte aussi dans la Gaspésie; tous les grains y mûrissent, et cette région est aussi très propre à l'élevage. Tous les colons qui s'y sont établis sont bien satisfaits de leur nouvelle patrie et s'y sont créés une situation et un bien-être.

Nos enfants formés dans cet orphelinat à une vie de travail, qui auront acquis toutes les connaissances agricoles possibles trouveront eux aussi leur avenir, leur bien-être sur cette terre canadienne-française, colonisée par nos ancêtres qui l'ont arrosée de leurs sueurs et aussi de leur sang.

Le directeur, Abbé E.-L. Cramillon, Ancien aumônier à bord des navires-hôpitaux à Terre-Neuve et Islande. La fondatrice, Mlle Marie Prevost, 80, rue de Grenelle, Paris.

**Comment trouvez-vous cela?**  
Nous offrons cent piastres de récompense pour tout cas de catarrhe qui ne peut être guéri par le Hall's Catarrh Cure.  
Nous, les soussignés, connaissons M. F. J. Cheney depuis les derniers 15 ans et nous croyons qu'il est assurément honorable dans ses affaires autant qu'il remplit les obligations de sa compagnie.

F. J. CHENEY & Co., Toledo, O.  
La guérison du Catarrhe de Hall, prise intérieurement, agit directement sur le sang et les surfaces muqueuses du système.  
Témoignages envoyés gratuitement. Prix, 75 cents par bouteille. Vendu par tous les pharmaciens. Prenez les Pilules de Hall pour la constipation.  
WALDING, KINNAN & MARVIN, Toledo, O. Pharmaciens en gros.

## DEMANDEZ LE WHISKY ÉCOSSAIS

# Darwin

PREFERE DES CONNAISSEURS

## PRECIEUSE APPROBATION

Un médecin bien connu par sa science et la grande attention qu'il porte à ses clients, apprécie ainsi le

# BANDAGE HERNIAIRE

PERFECTION DE J. B. MORIN

Monsieur - Ayant eu l'occasion de traiter un certain nombre de cas de hernie - dont quelques-uns d'une grande gravité, et comme j'ai constaté que tous mes clients en ont été satisfaits, je crains de mon devoir, à l'exemple de plusieurs de mes confrères de reconnaître que l'instrument que vous offrez aux malades herniaires possède des avantages incontestables, entre autres ceux de ne pas fatiguer le malade et d'opérer au effacement la pression de la rupture qu'il est susceptible d'amener la guérison s'il est adopté à temps.  
Votre tout dévoué Dr J. E. THIBAUDEAU, 53, Sous-le-Port, Basse-Ville, Québec.  
Avis. - N'attendez pas qu'il soit trop tard et dès les premiers symptômes de rupture, procurez-vous le BANDAGE HERNIAIRE de J. B. Morin, car vous vous épargnez de cruelles déceptions.  
Pour renseignement écrivez à J. B. Morin pharmacien, 318 rue St-Joseph

## EN DEHORS DES COMBINES

# SWEET ROSE CIGARETTES

10 Cigarettes for 10¢

## ROCK CITY TOBACCO CO. LIMITEE QUEBEC

nouvelle. Bérangère se demanda pourquoi cette réflexion d'un étranger s'enfonçait dans son cœur comme un fer rouge. N'avait-elle pas elle-même tracé à Hubert la route qu'il devait suivre? ... Alors, pourquoi souffrir de qu'il lui obéissait... Ah!... ce sentiment! Il était bien digne de la nature humaine, sujette aux reprises, qui veut, qui ne veut pas, et se débat désespérément sous la main du devoir.

Par dessus la piste, le regard d'Hubert était allé à Mlle Aubry, et lentement il s'était incliné. Colette lui avait envoyé un petit bonjour de la main; sa tante n'était pas là!

Mlle Bérangère comprit quel le expliquait ensuite à M. de Larche à qui s'adressait son salut, car le jeune voyageur, à plusieurs reprises, l'examina curieusement.

Marie-Antoinette n'avait pas l'attitude d'une heureuse fiancée; elle était triste, mais d'une tristesse douce, résignée; un million de tous les visages animés qui peuplaient le cirque, le sien tranchait étrangement par son recueillement mélancolique.

Hubert lui parlait peu! Il semblait très absorbé, et c'est à peine s'il échangeait quelques mots avec Mme de Marzy que la Comtesse avait non sans peine, décidée à éclaircir son deuil de veuve pour servir de chaperon à sa sœur et à sa cousine. Mademoiselle, fit Dorothée, ça va commencer: voilà les musiciens!

Ils jouèrent une ouverture quelconque, horriblement masquée, et le spectacle commença en effet. Les compagnons de Bérangère n'en perdraient rien. Les hommes-voltants les firent passer par des tranches épouvantables. —Cave ne cadas! (1) murmura le vieux garçon.

(1) Prends garde de tomber. Et Dorothée se voilait les yeux, tout comme sa tante Mimi aurait pu le faire si elle avait été là!

Elle ne se rassérénait que lorsque les clowns apparurent: Guguise était si drôle avec son habit noir et son chapeau accordeon!

Bérangère regardait sans voir les écuycers en costume pailleté des nègres équilibristes, le petit éléphant et sa gigantesque bicyclette n'étaient pour elle que des taches de couleur, des ombres qui s'agitaient.

Un grand mal de tête lui serrant les tempes; il lui semblait que jamais le spectacle ne prendrait fin! Il devait se terminer par les exercices de l'écuycer, Riccardo, et la fameuse pantomime annoncée sur l'affiche.

L'avant-dernier numéro du programme était surtout attendu avec impatience: beaucoup de ceux qui étaient là se piquaient d'être excellents cavaliers, et ils se réjouissaient de voir celui qu'on avait baptisé le premier écuyer du monde au-

léger mouvement de Bérangère la força pourtant de détourner un instant son attention de la piste. La jeune fille était très pâle et, sur son front, perlaient des gouttes de sueur qu'elle essuyait nerveusement avec son mouchoir.

—Souffrez-vous? Mademoiselle, lui demanda Dorothée. —Oh! ce n'est rien, un léger mal de tête... Dorothée se contenta de la réponse; mais si elle eut continué d'observer sa voisine, elle se fût vite aperçue qu'il fallait plus qu'un mal de tête pour la récompenser de la sorte.

Ses jambes étaient livides, ses lèvres décolorées, ses yeux s'élevaient subitement croisés et touffus, à ses tempes, les gouttelettes apparaissaient aussitôt essayées.

Ses mains se crispèrent sur le mouchoir de batiste, tant et si fort que la valonienne du bord menaçait de se déchirer sous leur effort.

Mais personne, sauf Hubert qui, de l'autre côté de la piste, le trouvait bien pâle, ne songeait à examiner Mlle Aubry. Tous les regards étaient fixés sur l'écuycer. De gré ou de force Saladin devait exécuter les exercices auxquels il le condamnaient, voltes renversées, galop sur trois jambes, changements de pieds, piaffé ballotté.

Riccardo semblait ne faire aucun effort: à peine se servait-il des rênes et du mors; jamais il ne l'effleurait de sa cravache et sa domination sur l'arabe

était absolue. —En voilà un qui s'entend à la pression des genoux! disaient les sportsmen. Et quelques-uns déjà se proposaient de lui demander des leçons d'équitation.

Les sauts d'obstacle mirent le comble à son succès: il franchit comme un oiseau une barrière d'un mètre de haut; on l'apporta une barrière plus élevée il la franchit. Une autre encore une enfin de la taille d'un homme grand.

—Non, non, criaient quelques voix. Cela devient dangereux! Saladin le pensait aussi, car il essaya de se dérober; son maître prit du champ, le ramena devant l'obstacle et, les jambes serrées, la main haute et légère, il l'enleva hardiment.

Le cheval sauta droit, bien franchement, sans effleurer la barrière, et rebomba de l'autre côté. Tout le monde était debout; on criait, on applaudissait! C'était un enthousiasme indescriptible!

Riccardo ne semblait nullement fatigué; il parcourut la piste en saluant les spectateurs. Comme il arrivait devant le petit groupe formé par Bérangère et ses amis, Saladin fit un brusque écart.

—Tiens, remarqua un des assistants, il a fait sentir le mors pourquoi? Je ne sais pas; lui qui était si calme tout à l'heure, il est devenu très rouge. Mlle Aubry n'avait pas bougé

On rappela l'écuycer et, pour satisfaire le public, il termina par un saut en largeur, deux barrières espacées de trois mètres? —Je n'ai jamais rencontré le pareil! disait Monsieur Theodore. Et cependant, du temps on j'étais à Belletour, j'ai survécu bien des chasseurs à courre! J'ai vu ces messieurs franchir des haies d'un mètre, des fossés de deux mètres, mais jamais plus! Ah! quel homme, quel homme, un vrai centaure... Mais qu'avez-vous, Mademoiselle Aubry, vous êtes toute pâle.

J'ai une horrible migraine. Voulez-vous que nous partions? Oh non, il n'y a plus que la pantomime, nous sortirons tout de suite après.

Les applaudissements roulaient toujours, exclamant Riccardo; une seconde fois, il parcourut la piste, mais, en passant devant Bérangère, il détourna la tête.

La pantomime commença avec l'accompagnement habituel de fantaisie de coups de fusil et de feux de Bengale. Bérangère ne voyait plus rien un brouillard s'étendait devant ses yeux; ses tempes battaient douloureusement, et une souffrance ulcérait son cœur.

Sans trop savoir ce qu'elle faisait, elle avait appuyé la tête à la cloison de bois qui séparait sa ébaïse de l'entrée et elle avait fermé les yeux quand elle entendit un léger bruit de papier froissé. Un programme venait de tomber sur ses genoux lancé sans doute du couloir, elle le

prit, étonnée Deux lignes étaient tracées en verso, qu'elle eut déchiffrées en un clin d'œil. (A suivre)

## Le "Samaria" l'Arrete de Boire

UNE DAME DE LOUVERVILLE QUI EST SON MARI, DANS QUELLE LE SAINE, DE SON BREVET DE MORT.

"Combien je m'estime heureuse d'avoir mis de côté tous mes scrupules et de ne pas avoir honte à vous écrire pour avoir votre échantillon gratuit de "SAMARIA". Mon mari, malade depuis longtemps, a été guéri par votre traitement. Je suis si reconnaissante à votre égard que j'ai écrit à votre adresse pour vous en remercier. Faites connaître les résultats que j'ai obtenus, le vôtre prie.

Paquet gratis, et brochure contenant tous les détails, témoignages et prix, envoyés sans aucune obligation. Adresse: THE SAMARIA BOTTLE CO., 25 Jordan's Hall, rue St-Joseph, Toronto, Canada

## Le club de yacht de Québec

L'assemblée annuelle des membres de ce club sera tenue aux salons du club, No 135, rue St-Pierre, samedi, le 31 mars 1906, à 8 p.m. E. G. GALE, M.D. Sec-trés.

## L'AMI DES ENFANTS

Souvenez-vous que l'Ami des Enfants est un remède inoffensif et souverain. C'est un calmant superbe dont les résultats sont sûrs et prompts. A vendre à la pharmacie Brunel et dans toutes les bonnes pharmacies.

LE "SOLEIL"
90-92 COTE LAMONTAGNE
31-33 NOTRE-DAME
Edition Quotidienne \$3.00 par annee
Edition Hebdomadaire \$1.50 pour 6 mois

LE 'SOLEIL'
OLEBEC, 24 MARS 1906
ETAT FINANCIER

NOTES

La dernière catastrophe de chemin de fer, au Colorado a été causée par la faute d'un agent de gare. Le malheureux qui travaillait depuis trente-six heures, a fini par succomber au sommeil. Pendant qu'il dormait, le train qu'il devait retenir est passé tout droit et s'en est allé s'écraser quelques milles plus loin.

Le siège de la division Ste-Anne (Montréal) aux Communes est vacant sans l'être. M. Gallery a porté en Cour Suprême le jugement qui annule son élection, mais la décision ne pourra être rendue que dans le mois de mai, si la session est alors close. En attendant M. Gallery qui en a le droit ne veut pas prendre son siège, tant que la Cour Suprême n'aura pas maintenu son appel.

LES communes anglaises ont reteté par un vote de 378 à 110 une motion de M. Chamberlain pour justifier l'importation des coolies chinois au Transvaal. Le même soir, William Pollard, député libéral a présenté une motion de censure contre Lord Milner, ancien haut commissaire dans l'Afrique Sud, pour avoir autorisé la peine du fouet contre ces mêmes coolies chindi. Malgré les discours de MM. Balfour et Chamberlain, la chambre a passé la motion de censure par une majorité de 220.

L'administration du Yukon vient de faire un contrat régulier avec Chs. M. Hatfield, de Los Angeles, pour avoir de la pluie pendant la prochaine saison. Il devra être rendu au Yukon le 1er mai avec son appareil pour faire la pluie. Le prix du contrat est de \$10,000, et la pluie devra tomber "à la satisfaction d'un comité de sept." Si Hatfield ne réussit pas à satisfaire le comité, il ne recevra que ses dépenses de voyage.

Le "Globe" publie textuellement la note suivante:
MR. BORDEN'S SALARY DEFENDED.

La Patrie, Montréal. — L'adoption d'une indemnité, votée par les Chambres, et non par le Gouvernement, au chef de l'opposition, ne saurait, aux yeux de tous les hommes bien pensants, affecter son indépendance. Les services de celui qui dirige le parti se préparent à prendre le pouvoir, sont presque aussi importants que les services de celui qui administre actuellement les affaires de la nation et auquel le suffrage populaire a confié le contrôle du gouvernement.

UN des résultats de la conférence internationale d'Algésiras aura été d'accentuer le rapprochement franco-italien et d'appeler ainsi l'attention sur la crise que traverse la triple alliance. Depuis quelques jours, les journaux allemands, obéissant à un mot d'ordre, attaquent violemment le gouvernement italien et la presse italienne. Ainsi, la "Gazette de Voss" ne veut en aucune façon accepter sans réserves express les récentes déclarations de M. Sonnino sur sa politique étrangère et sa fidélité à la triple alliance. Ce sont là, dit-elle, des paroles d'augure qui créent une vent en aucune façon acceptables sans sourire, après l'attitude de M. Visconti-Venosta à Algésiras. Les menaces de la "Gazette de Voss", qui n'a plus d'illusions, dit-elle, s'adressent aussi à M. Tittoni, dont la nomination à l'ambassade de Londres ne lui inspire aucune confiance dans la politique future de l'Italie.

Voici un résumé des pouvoirs du nouveau parlement russe:
I. Questions ayant trait à la publication des lois, à leur amendement, suspension ou rappel indéfini;
II. Le budget des ministres du de l'Empire;
III. Le rapport du contrôleur de l'Empire sur les appropriations et dépenses budgétaires;
IV. Question ayant trait à l'aliénation de propriétés d'Etat nécessitant l'autorisation de l'Empereur;
V. Constructions des voies ferrées d'Etat, discussion du coût;
VI. Constitutions des compagnies par actions non couvertes par les lois actuellement existantes;
VII. Questions soumises par l'Empereur à la Douane.
Le parlement a également juridiction sur toutes les questions de la compétence des zemstvos, dans les municipalités où aucun zemstvo n'existe. Le parlement a également autorité pour consentir des avances et prêts aux zemstvos et aux municipalités, sous certaines restrictions.
Les membres du Conseil de l'Empire sont élus pour neuf années. Les députés à la Douma sont élus pour cinq années. Cependant par ukase impérial, quand les deux chambres ont été dissoutes, l'empereur peut ordonner de nouvelles élections générales.

Le gouvernement a demandé, pour l'administration du pays et les améliorations publiques à opérer durant les neuf mois qui constitueront le prochain budget, de juillet 1906 à mars 1907, la somme totale de \$67,936,547. Dans cette somme sont comprises les dépenses de construction du Grand-Tronc-Pacifique, encourues durant cette période.

Ce total se compose de deux parties: l'une de \$51,594,532, à être couverte par le revenu, l'autre, de \$16,342,015, à être chargée au compte du capital. Les conservateurs se sont scandalisés de ces chiffres. Ce n'est pas dans le temps qu'ils avaient le pouvoir qu'on brassait ainsi les millions. Les millions étaient rares, dans ce temps-là.

Cependant les hommes d'affaires n'en ressentent aucun effroi. Et le "Shahholder", l'un des principaux journaux d'affaires du pays, dit ce qui suit, au grand risque de jeter la confusion dans les esprits timorés du parti conservateur:

"Les rapports financiers continuent de signaler des augmentations considérables dans le revenu, qui justifient amplement l'augmentation dans les dépenses."

Jetons un coup d'oeil sur ces rapports, et persuadons-nous, par nous-mêmes, que le gouvernement observe toutes les règles de la prudence commerciale dans les dépenses qu'il fait pour améliorer les conditions matérielles du Canada.

Pour le mois de février, le huitième de la présente année fiscale, les revenus se sont élevés à la somme de \$5,595,556; les dépenses ont été de \$3,295,676, laissant un surplus, pour un seul mois—le plus court de l'année—de \$2,299,880. Ce n'est pas mal, et l'on aurait tort de taxer de prodigalité, d'aveuglement, un gouvernement qui sait aussi bien maintenir sa position financière.

La dépense totale, payée sur le revenu, pour les huit mois de cette année, commençant au 1er juillet 1905, a été de \$37,162,708. Les revenus, pour la même période, ont été de \$49,769,875, ce qui donne un surplus de \$12,597,667, pour 8 mois. Si la proportion continuait, nous aurions, à la fin de l'année, un surplus de \$18,999,699!

Au 28 février, l'augmentation des dépenses, depuis le 1er juillet, a été de \$1,679,982, sur la période correspondante de l'année 1904-05. L'augmentation du revenu, pour le même temps, a été de \$1,255,794.

Les hommes d'affaires sauront apprécier cette différence.

La douane fournit 59 pour cent du revenu. Et l'on aura une idée de la condition économique du pays, en remarquant que les sommes provenant de la douane sont prélevées sur l'importation.

L'augmentation du revenu indique donc une augmentation importante dans les importations. D'autre part, nous voyons, par les rapports du commerce, que les exportations tendent à égaler les importations. Ce qui indique une augmentation très considérable dans le mouvement commercial du Canada.

Autre fait à signaler. L'accise a augmenté de \$891,768. L'accise est prélevée sur des choses de luxe, tabac, spiritueux, etc., manufacturées au pays. Il y a donc eu de ce côté aussi augmentation considérable de production.

D'autres dépenses ont été faites qui ont été mises au compte de capital, car elles représentent une mise de fond qui rapporte des revenus, et ces revenus couvrent les dépenses.

Les dépenses au compte du capital, pour le mois de février, ont été de \$1,233,940. Pour les huit mois de la présente année, elles ont été de \$7,987,957.

Il y a de ce côté, une augmentation de \$972,692 sur la période correspondante de l'année dernière.

La majeure partie de cette somme—exactement \$5,245,164,—a été employée pour les travaux publics, les chemins de fer et les canaux. L'année prochaine, si l'on faisait des travaux extraordinaires dans le canal, il faudrait augmenter cette somme. Les journaux conservateurs de Montréal, cependant, trouvent toujours le moyen de crier au gaspillage.

Ces chiffres indiquent assez clairement que l'opposition perd son temps à critiquer l'administration financière du gouvernement. Or les dépenses ont augmenté dans la proportion de 100, les revenus ont augmenté dans la proportion de 490.

Il n'y a là, aucune preuve de mauvaise administration. Loin de là.

LES SUBSIDES

La législature du Manitoba vient d'envoyer au gouvernement fédéral un mémoire formidable de ses griefs contre l'arrangement de 1870. La législature de la Colombie Anglaise appuie sa demande d'une menace de tout casser. Ces gens de l'Ouest ont du brio.

Ontario et Québec, comme il convient, si l'on peut dire, aux père et mère de la Confédération, montrent beaucoup plus de calme, mais ce sont très probablement les représentations de M. Gouin qui ont emporté le morasau. M. Whitney n'a fait qu'emboîter le pas.

question des droits provinciaux, ses idées sont restées les mêmes.
Nous suggérons à "L'Evénement", qui nous paraît bien disposé, de lâcher pour le moment l'éloge posthume des défunts ministères bleus. Il pourrait tâter le pouls à M. Borden, son chef, qu'on dit féroce contre les provinces, et ramener à la raison M. Monk, M. Bergeron et même M. Ames. Ce n'est pas que l'opposition de ces trois héros fasse grand chose, mais si "L'Evénement" veut prouver que le parti conservateur est en faveur du rajustement, qu'il commence par prouver que ses chefs actuels ne lui sont pas opposés.

La Semaine Parlementaire

(de notre correspondant)

Nous avons cette année une véritable session modèle du Parlement. Les députés et sénateurs, sont prouvé d'une remarquable assiduité et tous semblent uniquement désireux de faire de la bonne et sérieuse besogne.

Point de tapages oratoires de la part des membres de l'opposition. Les mêmes incorrigibles notaires, le McLean, les Sprules, et "notre flagrant" semblent avoir délibérément mis beaucoup d'eau dans leur vin.

Leurs interruptions, leurs digressions—on ne saurait se corriger on un jour—ne sont plus aussi inutilement verbosées.

Le son côté le gouvernement fait tout en son pouvoir pour expédier la besogne parlementaire aussi rapidement qu'il convient.

Pas d'obstruction d'un côté, bon vouloir absolu de l'autre côté: tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes parlementaires.

Gaudemur igitur de cette bonne entente et de l'avancement singulièrement expéditif des affaires.

Mais, cette situation a son revers et maintenant ce sont les correspondants parlementaires qui souffrent de cet état de choses.

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire et les parlementaires trop sages et trop laborieux sont le désespoir des journalistes, de qui la plume aime à se nourrir de la saignée des incidents.

Si cela continue, nos chroniqueurs de la session menacent d'être terrifiés par les fastidieuses, aller donc déployer votre verve à raconter les graves débats d'un conseil d'administration.

Pour le quart d'heure, la Chambre des Communes réalise d'ardeur, de zèle et de gravité consciencieuse avec le plus vénérable des conseils d'administration.

Nous avons cependant quelques petites compensations du côté du Sénat et je ne résiste pas à l'envie de vous en entretenir tout d'abord.

Deux vénérables sénateurs, deux "pères de la patrie" le sénateur Miller et le sénateur Ross, ont été distribués de grandiloquentes injures.

Leur langue a été frappée d'estoc et de taille.

Le sénateur Miller a été l'assailant; il a déployé dans l'invective une vigueur singulière et d'un langage imagé.

Si tel était le langage dont se servaient jadis les pères de la Confédération, au cours de leurs discussions, les sénateurs des galeries ne devaient pas s'ennuyer.

Ces gens d'arguments vous a un cachet tout spécial, qui contraste singulièrement avec les convenances parlementaires en honneur de nos jours.

Le sénateur Ross malgré ses 81 ans, son adversaire à un noiger 76 hivers sur sa tête — le sénateur Ross n'a pas suivi l'hon. Miller sur ce terrain scabreux, mais il a fait preuve d'une rare originalité en proposant de voter la querelle par un duel d'un nouveau genre.

Il a convié son adversaire à lutter à la marche sur l'esplanade du Parlement.

Nous connaissons déjà le duel à l'américaine qui a eu son heure de célébrité dans une foule de romans.

Voilà maintenant une nouveauté bien canadienne: le duel à coups de jambes, pour sénateurs âgés.

Il n'en faut pas davantage pour commettre la rébellion.

Mais l'oubli de vous apprendre la cause de tout ce beau, mais inoffensif, tapage.

Bien peu de choses, en somme, que cette raison: tout simplement le bouillonnement tempétueux du sénateur Miller, s'est trouvé froissé de certaines remarques lancées par le sénateur Ross à l'endroit du côté joué par lui (Miller) à l'époque de la Confédération.

Mais il aura beau remonter jusqu'au déluge pour trouver, parmi les fossiles, les preuves de la bonne volonté conservatrice. Le succès actuel et tangible est dû aux libéraux. A sir Wilfrid, partisan de l'autonomie provinciale, à M. Gouin, qui a présenté la cause des provinces de telle manière que le cabinet d'Ottawa n'a pu résister à ses arguments.

C'est encore une chose que nous avions omis de mettre au crédit du parti libéral.

Les devoirs des maîtres de poste, depuis la déclaration de l'hon. A. B. Aylesworth, ont été s'occuper personnellement de leurs fonctions et lorsque le salaire est suffisamment important ils sont tenus de s'y consacrer exclusivement.

Les relevés hydrographiques du Lac Saint-Louis, auxquels s'intéresse M. Piché, ne sont pas encore terminés.

M. Brodeur ajoute qu'ils le seront vers le premier juillet et les cartes seront mises à la disposition des intéressés dans le courant de 1907.

En ce qui concerne le Lac des Deux Montagnes, le ministre de la Marine et des Pêcheries s'occupe de faire établir les relevés hydrographiques et les opérations dureront deux saisons.

A une demande de M. A. Martin, concernant les pièces d'argent usées, sir Wilfrid Laurier répond que le gouvernement se propose de présenter une loi réglementant le retrait de la circulation des dites pièces et ajoute que le prix de la frappe de l'argent est très peu élevé.

Au même M. A. Martin, désireux de savoir quelles sont les vues du gouvernement par rapport à l'annexion du Canada de Terrebonne et des Antilles Anglaises, sir Wilfrid Laurier déclare que Terrebonne est prêt à discuter cette question, quant aux Antilles Anglaises, nous ne désirons nullement soulever ni considérer pour le moment précisée la question de leur entrée dans la Confédération.

La question de l'hôpital de Québec pour le traitement des immigrants, atteints d'ophtalmie infectieuse, a été soulevée par M. Monk.

Sir Wilfrid Laurier a déclaré que le contrat pour la construction de l'hôpital avait été donné, et que le dit hôpital s'éleverait sur l'emplacement de l'hôpital incendié.

Jusqu'à présent les dépenses encourues de ce chef sont de \$34,764.22 pour les frais de démolition des bâtiments incendiés; de \$6,176.35 pour locaux temporaires, et \$339.94 pour le nouvel édifice.

Il y a eu en 1903-04, 517 immigrants traités à cet hôpital, et 1,422 en 1904-05. L'année dernière jusqu'au 31 décembre, il y a eu 528 hospitalisés.

Les travaux d'étude en vue du canal de la Baie George, en Argentine, etc., ont coûté jusqu'à ce jour \$490,361.13. A l'heure actuelle tous les travaux sur le terrain sont à peu près terminés et on s'occupe d' dresser les plans et de préparer les relevés. L'ingénieur en chef a adressé un rapport sur les travaux et cours, rapport qui sera publié d'ici peu.

Une question importante est celle soulevée par M. Ralph Smith, à propos des règlements adoptés par le gouvernement en vue de protéger les intérêts des ouvriers qui seront employés à la construction du Transcontinental National.

L'hon. M. Aylesworth a fourni des explications très détaillées qui attestent de la sollicitude du gouvernement à l'endroit des ouvriers.

Il est prévu par le contrat modèle adopté par la commission du Transcontinental pour les ouvriers engagés pour ces travaux qu'ils devront recevoir le plein prix, au taux couramment en usage dans la région. De plus, la Compagnie du Grand Tronc Pacifique a elle-même inséré cette clause dans ses contrats. Enfin des stipulations ont été prévues pour assurer le prompt paiement des gages, assurer l'assistance médicale aux ouvriers et autres prévisions de ce genre.

Il est évident que toutes les précautions ont été prises pour sauvegarder les intérêts des ouvriers sur ces chantiers de construction.

Une autre question de grand intérêt est celle relative au Pont de Québec.

Sir Wilfrid Laurier a informé la Chambre que le montant déboursé jusqu'à ce jour a été de \$334,333.08. Le montant total des actions garanties par le gouvernement s'élève à \$6,675,000. Aucune de ces actions n'a encore été vendue. La Compagnie du Pont et chemin de fer de Québec a été autorisée à déposer une partie de cette émission entre les mains de la Banque de Montréal et de la Banque de Paris et des Pays-Bas, pour lui permettre d'obtenir des fonds.

Les trois directeurs nommés par le gouvernement sont MM. Laliberté, Narcisse Rioux et Dumoulin, directeur de la Banque Molson.

Un incident assez amusant a été soulevé par M. McLean, qui a paru curieux de connaître les uniformes de gala auxquels avaient droit certains officiers du gouvernement.

Sir Wilfrid a déclaré n'être point apte à satisfaire la curiosité de M. McLean à cet égard.

Mardi, la Chambre a discuté le projet de loi de l'hon. Fitzpatrick, relatif aux préteurs d'argent.

La discussion a porté sur la définition exacte à donner au mot "prêteurs d'argent."

La discussion a porté sur la définition exacte à donner au mot "prêteur d'argent." C'est là un point délicat et la Chambre a remis sa décision à la prochaine discussion de la loi.

Un autre point discuté a été celui de savoir si la loi n'aurait pas pour effet d'empêcher certaines personnes momentanément gênées de pouvoir trouver à emprunter. La somme nécessaire pour les tirer d'embarras.

On a cité le cas d'un ouvrier menuisier, par exemple, qui faute d'ouvrage pendant deux ou trois mois de l'hiver risquait d'être mis sur le pavé s'il ne peut trouver 20 ou 25 piastres pour payer le terme échu de son loyer.

On ne peut guère s'attendre qu'il trouvera un prêteur d'argent dans ces circonstances pour lui avancer cette somme au taux de 6 p. c. fixé par la loi, ce qui donnerait de 20 à 25 cents d'intérêt par mois pour un prêt sans aucune garantie.

F. SIMARD & Cie

142 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH.

OUVERTURE DES MODES

DU PRINTEMPS

DANS LES CHAPEAUX ET COSTUMES

Lundi, Mardi et Mercredi

LES 26, 27 ET 28 MARS

Sont les jours désignés pour l'examen, tant des articles importés que de nos propres créations en fait de Chapeaux et Costumes pour dames.

Vous êtes cordialement invités.

Notre Département de Fournitures de Maisons est maintenant ouvert au public. Nos importations dans les plus beaux patrons de

Tapis, Rideaux et Draperies

sont maintenant en magasin, et offertes à votre choix.

F. Simard & Cie

142 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

Mercredi, le nouveau ministre du Revenu de l'Intérieur, l'hon. W. Templeman a été présenté à la Chambre par sir W. Laurier et M. Ralph Smith.

Plus les ministres ont répondu aux nombreuses questions déposées sur la table des Communes.

Intéressants renseignements ont été fournis sur l'état des travaux d'arpentage et le tracé du Transcontinental National.

La distance de Québec à Winnipeg est de 1386 milles. Tout a été arpenté et 395 milles du nouveau tracé ont été déterminés. Sur ce chiffre 149 milles de tracé ont été soumis à la Commission du Transcontinental.

La distance de Moncton à Québec est de 341 milles complètement arpentés, et sur ce chiffre 187 milles de tracé ont été soumis à la Commission.

L'autre route par la rivière Saint-Jean, entre Québec et Moncton, a également été arpentée. La distance en sera de 541 milles, dont 407 ont été définitivement relevés et soumis à la Commission.

Le premier vote de la session a eu lieu vendredi sur une question de peu d'importance.

M. Andrew Broder a déposé une motion pour accorder aux volontaires du Sud-Africain, invalides, une récompense spéciale pour leurs services.

La motion a été repoussée par 97 voix contre 59. Les libéraux ont tous voté contre.

Le reste de la séance a été consacré à la discussion des amendements à apporter au code criminel, suivant un projet de loi présenté par M. R. L. Borden.

Ce projet a le mérite but que celui présenté par l'honorable ministre de la Justice, empêcher les membres du parlement d'agir comme conseillers ou aviseurs dans les questions d'intérêt privé débattues devant le parlement.

La séance de jeudi, occupée presque exclusivement par la discussion d'un projet de loi présenté par M. Lancaster, sur les qualifications requises pour les capitaines de navire n'offre guère d'intérêt spécial pour les lecteurs du "Soleil."

Le projet de M. Lancaster a pour but principal d'écartier la concurrence des américains et d'assurer aux canadiens le droit exclusif de piloter et conduire les navires canadiens.

La discussion a porté sur les moyens les plus propres à arriver à ce but, l'hon. Brodeur étant persuadé que la loi actuellement en vigueur, si on l'appliquait rigoureusement, serait suffisante.

D'ailleurs, le ministre de la marine a accueilli favorablement le projet de M. Lancaster et promis de le discuter ultérieurement.

La journée de vendredi a vu se continuer le débat sur les estimés, qui s'est fait presque sans discussion.

Tant qu'ils n'auront pas de critiques plus sérieuses à adresser au gouvernement, le pays pourra dormir tranquille. Ce sont de pures chicaneuses d'avocat.



LA VOIX DE L'OUEST

Le Cowboy Libert guéri radicalement de la Sciatique nous écrit :

"J'ai crié et je le cris dans tous les ranches de l'Assiniboine..."

La vie du cowboy et du rancher les nos grandes prairies de l'Ouest exerce, sur la jeunesse, une fascination bien compréhensible.

C'est une vie d'activité, de liberté, de grand air. Quel est celui qui n'a pas rêvé, en contemplant les dessins de Remington ou des autres, qui nous traquent d'une façon si saisissante, à la lueur de cette existence mouvementée, de cette existence de travaux, qui donne à pas s'écarter à fuir le toit paternel pour s'échapper dans la prairie ?

C'est le cheval, c'est le costume, la chemise de flanelle rouge, le sombrero, la selle mexicaine, les grandes bottes, les éperons interminables, c'est tout cela qui séduit les jeunes imaginations !

Comme toujours, on ne voit qu'un côté de la médaille, le beau côté.

Mais il ne faudrait pas croire que tout soit couleur de rose dans la vie de ces soldats gaillards, et il ne faut pas oublier que les os de beaucoup d'entre eux blanchissent dans la prairie.

Cette plaine verdoyante resplendit bien des années et est arrosée quelquefois de bien des larmes.

A côté du cowboy robuste, du rancher de la romance et du pionnier, il y a le pauvre diable isolé dans des milles et des milles d'interminables pâturages, exposé à toutes les intempéries, aux pluies, au vent, à la grêle, au froid, à la poussière, aux rafales.

Pour lui, pas un abri contre l'eau qui tombe, contre la rosée du matin qui engourdit, contre le vent qui glace. Il faut tout supporter, arrêter le dos et laisser pleuvoir.

Et l'hiver donc, quand la neige couvre la terre et qu'un accident quelconque oblige de sortir du ranch pour rattraper les animaux culbutés ou avoués par la rafale ! Les longues heures dans la neige, trempé jusqu'aux os !

C'est là la réalité et combien de ces hommes de fer souffrent terriblement de douleurs de toute nature contractées à ce métier, à ce métier de cheval.

Il y en a bien peu d'entre eux qui ne souffrent pas de rhumatisme, de lumbago, de sciatique ; il y en a qui en meurent. Naturellement, ils sont durs au mal, ils ne se plaignent pas. Le matin, après une nuit passée enroulés dans une mince couverture, sur la terre humide, ils se réveillent raides comme des planches, incapables de bouger, et il leur faut alors absolument se livrer à un exercice énergique pour se dérouiller, comme ils réchauffent leurs chevaux engourdis.

Mais que peut durer une vie comme celle-là ? Tout cela à une fin. Un beau jour, un soleil, le rancher ne peut plus se décourager ; il reste pris comme une barre de fer. Il faut le libérer sur un cheval, comme on transporte une momie d'Égypte, et c'est ainsi qu'on le charrie, au prix de combien de souffrances, après deux ou trois jours de marche, à l'hôpital le plus rapproché.

Il y reste trois semaines, un mois, petit à petit, ses membres se dérouillent, il peut marcher, il peut monter à cheval, il peut rentrer au ranch.

Mais c'est un homme fini, le mal est là, le rhumatisme est dans le sang, il le tient et il lui est impossible de se livrer à son métier, s'il n'a pas sur lui un préservatif, et ce préservatif est si facile à se procurer, il est si simple pourtant d'écrire à la Compagnie Médicale Moro, à Montréal, pour recevoir des Pilules qui sont un remède infaillible contre le rhumatisme sous toutes ses formes : goutte, lumbago, sciatique.

Tous ceux qui sont exposés au dehors, aux rigueurs des saisons, devraient avoir la précaution de toujours porter sur eux des Pilules Moro, ce qui est bien facile. Elles tiennent dans une petite boîte qui n'est pas embarrassante, on peut les avoir dans sa poche même et aussitôt qu'on est mouillé, aussitôt qu'on sent une douleur, on doit en prendre quelques-unes.

Elles empêchent le mal de se produire ; s'il est déjà déclaré, elles l'arrêtent.

Tous les voyageurs, les gens qui sont obligés de voyager devraient toujours être porteurs, c'est un préservatif et un curatif.

Les Pilules Moro sont la mort aux rhumatismes.

L'expression n'est pas de nous, elle est d'un brave cowboy de l'Assiniboine, qui nous adresse la lettre que voici :

Antler, Assiniboine, T.N.O., Octobre 1905.

Monsieur, Je tiens à déclarer que j'ai été guéri par les Pilules Moro d'une sciatique qui me faisait souffrir terriblement. J'avais contracté cette maladie à rester à cheval mouillé, dans la prairie, sans pouvoir me changer. Un beau jour, on m'a transporté à l'hôpital raide comme une planche et incapable de bouger. J'y suis resté dix jours et je pouvais à peine marcher quand j'en suis sorti. Je vous ai écrit alors et j'ai pris des Pilules Moro. J'en ai pris 24 boîtes, depuis je ne me suis plus ressenti de rien. C'est merveilleux. Je l'ai écrit et je le écris encore dans tous les ranches de l'Assiniboine : "Les Pilules Moro, c'est la mort aux rhumatismes !" Bien à vous, Cyrille Libert.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de pharmacies. Nous les envoyons aussi par la maille, soit au Canada ou aux États-Unis, sur réception du prix, 50c. une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1724 rue Ste-Catherine, Montréal.

DEPARTEMENT

De la Colonisation, des Mines et des Pêcheries

Nous sommes heureux de reproduire, pour l'intérêt de nos lecteurs une lettre circulaire de l'hon. M. Frevost, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, adressée aux gardes-forestiers de la province de Québec, pour leur rappeler certains de leurs devoirs. Voici cette lettre :

Québec, 20 mars 1906. Monsieur, J'ai l'honneur de renouveler, à votre connaissance, l'article 1415 des Statuts révisés de la province de Québec qui est ainsi conçu :

"Tout agent des terres de la Couronne et tout garde-forestier, nommé par le ministre, pendant la durée de leurs fonctions comme tels, ex-officio garde-chasse, pour la division confiée à leur surveillance, aura le droit de tirer, et il n'est à aucun salaire additionnel pour ce service."

En vertu de l'article 1419 du même statut, les agents des terres de la Couronne, et les gardes-forestiers SONT OBLIGÉS, à la fin de chacun des mois de mars, juin, septembre et décembre, de chaque année, de transmettre au département de la Colonisation des Mines et des Pêcheries, un rapport de leurs procédés, pendant le quartier précédent, ainsi que des infractions à la loi de chasse parvenues à leur connaissance durant la même période.

Mon but, en vous adressant la présente circulaire, est de mettre fin aux infractions de la loi de chasse commises, dans votre division, par les pêcheurs des hommes de "chantier", etc.

Je dois aussi porter à votre connaissance que la moitié de l'amende, imposée par le juge, appartient au poursuivant qui a obtenu la condamnation.

Je prie de croire, Monsieur, que votre tout dévoué serviteur, JEAN PREVOST, Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.

MAXIM Tooke COLLARE TOOKE BROTHERS, MONTREAL

Mme Albani à Québec Le Jour de Pâques

Mme Albani, qui vient d'entreprendre dans son pays natal une tournée d'adieu, est remarquablement en voix, et elle a reçu de véritables ovations dans les provinces maritimes où les critiques l'ont comblée d'éloges.

Un journal d'Halifax, le "Acadian Recorder", dit ce qui suit : "La compagnie de Mme Albani, même sans le concours de cette artiste, serait très précieuse pour les connaissances en musique, M. Haydon Wood est un violoniste de premier ordre. C'est un artiste réel que l'auditoire reçoit avec intérêt et apprécie par des rappels prolongés. Albert Archibaldson, professeur de violon, est un favori de la vieille date, et il a reçu le plus chaleureux accueil du public. Enfin, pour terminer par nos compatriotes, Mlle Gauthier-brillante et jeune canadienne—possède une voix admirable de contralto, et Adela Verne est une pianiste accomplie. Elles font excellent figure dans cette troupe composée de véritables artistes."

Mme Albani sera à Québec les lundi et mardi soirs, 16 et 17 avril, et chantera à l'Auditorium.

Eizéar Turcotte Biscuits, café noir, 15c; eau de Javelle, 5c le gros flacon; marinades en saucis de 5 gallons "Impérial", \$2.25; le seau gratuit; sirop d'érable composé, très agréable au goût, \$1.00 la canistère d'un gallon. Nous remettons \$1.25 pour \$25.00 de nos bons. La plus grande épicerie à Québec, 24-26 m

MAGASIN DE JOBS

Matinées en sautoir noir, patrons des plus nouveaux à 95c seulement. Très beaux nœuds, nœuds 89c. Jupes en sautoir noir avec tricot de couleur ou biais de couleur 99c. Autre lot tout noir \$2.00 pour \$1.27. Robes de chambres en indienne, flanellette, \$1.25 et \$1.50 pour 99c. Plaid pour robe valant 10c pour 27c. Alpaga Nans Velling soie serge 40 et 45c pour 29c. Très belles jupes de robes en étoffes Basset make et étoffe unie \$4.00 pour \$2.19. Nous venons de recevoir un grand job de lingerie que nous vendrons à très bon marché. Aussi des sets de 5 morceaux, valant \$5.50 pour \$4.25. Pantalons noir et bleu pour hommes, \$1.50 pour \$1.00. Pantalons gris fer, \$3.00 pour \$1.75. Habillements faits sur ordre, \$15.25 pour \$11.18, \$16.50 pour \$12.19, \$19.00 pour \$15.72. Pardessus faits sur commande depuis \$8.92. Une visite est sollicitée. T. D. DUBUC, 228 St Jean, 21m-4 fs

LE GRAND EVENEMENT MUSICAL

DE LA SAISON Sous le patronage distingué de Son Excellence le gouverneur général et de Lady Grey, Son Honneur le lieutenant-gouverneur et de Lady Lett, Son Honneur le maire de Québec et madame Garneau et d'un comité de dames de Québec.

"LE LAUREAT" Opéra comique en 3 actes Libretto l'hon. F. G. MARCHAND, musique de M. JOSEPH VEZINA

Deux Représentations de Gala LUNDI, 26 ET MARDI, 27 MARS A 8 HEURES PRECISES P. M.

En l'honneur et au bénéfice du compositeur. Avec le concours distingué de la SOCIÉTÉ SYMPHONIQUE DE QUÉBEC, de mademoiselle S. Lucier, soprano, de mademoiselle Lucie Taschereau, alto, de M. J. A. Gagné, ténor, de M. Edouard Dufrenoy, baryton, et de Dr DeVarenne, basse.

Billets de sièges réservés \$1.50, \$1.00 et 75 cts, galerie 50 cts.

Les porteurs de billets de \$1.00 et 75 cts, pour les jours MARDI et MERCREDI, 20 et 21 MARS, et les porteurs de billets de \$1.00 et 75 cts, pour les jours LUNDI, 26 et 27 MARS, sont priés de se rendre à l'Auditorium, à Québec, pour retirer des sièges aux dates susmentionnées. BILLETTS À VENDRE AUX ENDROITS SUIVANTS : Au bureau des billets de l'Auditorium, au bureau des billets du Château Frontenac, chez Arthur Lavigne, 100 rue Saint-Jacques, chez J. A. Langlois & Co, 177, rue St-Jacques, chez Magrino, 110, rue St-Jacques, au bureau de "Quotidien", à Lévis, chez Henry Ross, à la "Jeune Lorette", chez N. D. M. P. A. Fraser, chez J. A. B. langer, Montmagny. P. J. A. CHOQUETTE, Président. W. H. WIGGS, Secrétaire.

VENTE SPECIALE DE DENTELLE TORCHON

PAR le plus heureux coup du hasard, nous avons pu nous procurer une énorme importation de belle et forte dentelle torchon que nous offrons en vente Lundi et Mardi à une échelle de prix qui fera plaisir à celles qui désirent des sous-vêtements, des chemises de nuit ou un trousseau de noces. Pour offrir de si belles occasions à nos clientes, il nous faut acheter par quantités considérables. Nous pouvons certainement assurer que c'est le plus grand achat que nous ayons encore fait. Nous ne doutons pas que nos clientes vont profiter de ces avantages et que, quoique nous ayons un immense lot de cette dentelle, il ne nous en restera pas une verge longtemps avant que nous fermions les magasins, mardi soir. Voici ce que nous avons décidé de sacrifier.

- Belle dent le torchon 1/2 pouce de large, 2c la verge ou 20 cents la douzaine de verges. Belle dentelle torchon 1/2 pouce de large, 2c la verge ou 24 cents la douzaine de verges. Belle dentelle torchon 1 pouce de large 3c la verge ou 30 cents la douzaine de verges. Belle dentelle torchon 1 1/2 pouce de large, 3c la verge ou 35 cents la douzaine de verges. Belle dentelle torchon 1/2 pouce de large 4c la verge ou 40 cents la douzaine de verges. Belle dentelle torchon 2/3 pouce de large, 6c la verge ou 65 cents la douzaine de verges. Belle dentelle torchon 3/4 pouce de large, 8c la verge ou 90 cents la douzaine de verges. Nous avons aussi trois différentes largeurs d'insertions pour convenir à ces dentelles.

Grand Etalage de Nouvelles Etoffes à Robes du Printemps

Nous appelons fortement votre attention sur nos lots spéciaux d'étoffes à robes. Jamais auparavant, il n'a été offert de pareilles étoffes à des prix tels que ceux cotés plus bas. Nous ne disons pas que nous ayons le plus beau rayon d'étoffes à robes de l'Amérique. Nous laissons à nos clientes d'apprécier elles-mêmes notre étalage. Mais quand il ne s'agit que de prix il n'est pas nécessaire de beaucoup d'arguments pour régler la question. Nos clientes nous disent tous les jours que nos marchandises sont de la meilleure valeur possible et leur expérience ne s'étend pas seulement à la province de Québec mais encore aux autres provinces ainsi qu'aux Etats-Unis.

- ETOFFES A ROBES: Etoffes à beaux effets de gris à deux tons révéla et fauve, myrte et gris, 42 pouces de large, dessins charmants avec rayures, prix spécial 40c la verge. Combinaison fantaisiste de gris moyen et noir, révéla clair et vert sombre avec rayures brunes brisées, 42 pouces de large; prix spécial 60c la verge. HOMESPUNS DE FANTAISIE: Beaux effets à deux tons, bleu et gris, et gris avec rayures bleues, 42 pouces de large; prix spécial 60c la verge. PLAIDS BERGER: Bleu et blanc, brun et blanc, gris clair et blanc, et gris moyen et blanc, 42 pouces de large; prix spécial 60c la verge. Etoffe en Belle Laine Anglaise: En gris uni de nuances claires, moyenne et oxford, tissu serré, consistant et soyeux, qualité exceptionnelle; prix spécial 70c la verge. Dessins de fantaisie à carreaux de 1 pouce, en gris et blanc, brun et blanc, bleu et blanc, griseau et blanc, quelque chose qui vous plaira à première vue; prix spécial 75c la verge.

HISTOIRE DE L'EXPOSITION

L'agnifique ouvrage valant \$150.00 pour \$25.00; Nous n'avons qu'un seul exemplaire de cet ouvrage célèbre, en 10 tomes, par Hubert Howe Bancroft. A la fin de chaque volume se trouve un supplément en couleurs sur papier de luxe et pouvant très bien être encadré. L'impression de l'ouvrage ne laisse rien à désirer et les nombreuses gravures qui l'ornent sont de splendides demi-tons. L'Exposition Universelle de Chicago n'a jamais été décrite d'une manière plus complète et plus intéressante. Chaque volume a 14 x 18 pouces et la couverture d'un beau gris nuageux porte le titre en brun doré. Notre acheteur a pu, par hasard, se procurer cet ouvrage qui est en parfait ordre, à l'exception d'un volume dont la couverture est un peu usée et sale. Le prix en était de \$150.00 et nous le vendrons au premier qui le demandera lundi ou mardi pour \$25.00, vous pouvez le voir, en ce moment, dans une de nos vitrines.

Prix Attractifs au Rayon des Cotonnades

Vous apprécierez sans doute la chance que nous vous offrons de refaire votre lingerie en choisissant dans la liste courte mais significative ci-dessous des articles de ménage. Pendant que vous serez ici, n'oubliez pas d'examiner notre nouvel assortiment du printemps en indiennes de fantaisie et mousselines. Il y en a une grande variété et elles méritent certainement que vous les voyiez. Les prix suivants sont pour lundi et mardi seulement.

- DESSUS D'OREILLERS: 10 douzaines seulement de dessus d'oreillers portant broderie blanche; dimension 32 x 32 pouces, bonne qualité et beaux dessins; prix spécial 10 cents chacun. DESSUS DE BUREAU: 15 douzaines seulement de dessus de bureau, portant broderie blanche; grandeurs 18 x 45 pouces, valeur exceptionnelle au prix extraordinairement bas de 19 cents chacun. COTON A DRAP: Coton à drap, blanc, uni ou croisé, 64 pouces de large. Prix régulier 28c et bon marché valeur à ce prix; spécial lundi et mardi, 19 cents la verge. SERVIETTES EN COTON: 100 douzaines de serviettes à toilette en coton, avec bordures rouges et frange; dimension 19 x 34 pouces. Une chance qui se présente rarement; prix spécial 5 cents chacune. FLANELLETTE: Flanellette imprimée, pour tapis de table, noire et rouge ou noir et vert, 68 pouces de large; spécial 35 cents la verge, 72 pouces de large pour 45c la verge.

Un Carnaval de Bas Prix au Rayon des Bibelots

Lisez attentivement ce qui suit et n'en perdez pas un mot; ensuite venez voir les occasions de bon marché que nous vous avons préparées à ce rayon. Les marchandises du printemps sont maintenant au complet et nous nous permettons de nouveau d'appeler l'attention des couturières sur notre assortiment de boutons de fantaisie, de baleines et autres fournitures. Ayant acheté ces articles en gros lots nous pouvons vous les offrir à des prix plus que raisonnables. Les prix suivants sont pour lundi et mardi seulement.

- FIL DE SOIE: 1500 douzaines d'écheveaux de soie qui se lave, convenable pour broderie; prix régulier 45c la douzaine, spécial tant qu'il y en aura 30 cents. CARTES A JOUER: 25 douzaines de paquets de cartes à jouer "Colonial Whist"; prix régulier 25c le paquet, prix spécial, tant qu'il en restera, 2 paquets pour 25 cents. BROSSES A ONGLES: 100 douzaines de brosses à ongles, dos en bois ou blanc, bonne qualité de soie; valeur exceptionnelle au prix régulier de 15c, spécial 3 pour 24 cents.

Occasions de Bon Marché qui signifient des Affaires au Sous-Sol

A des prix comme ceux-ci, il n'est pas nécessaire d'ajouter beaucoup d'arguments pour vous convaincre de la valeur des articles offerts en vente. C'est la règle générale et non l'exception au Sous-Sol, chez Paquet, d'offrir des occasions de bon marché. Tous les jours vous y trouverez quelque chose d'attractif en plus de ce que nous annonçons. Les tables sont couvertes d'articles à bon marché.

LES GRANDS MAGASINS Z. PAQUET 157-173 RUE ST-JOSEPH. Splashers japonais avec beau paysage en couleurs, régulier 12c, spécial pour lundi et mardi 9 cents. Bons cadenas en fer, garantis à l'épreuve des voleurs; prix régulier 15c, spécial pour lundi et mardi 11 cents. Chandrons en grand bleu, avec convert, grandeur une pinte, intérieur blanc; prix régulier 50c spécial 29 cents. Pots à barbe, en porcelaine blanche et portant belles décorations fleuries; prix régulier 28c, spécial pour lundi et mardi 19c. Pots à sirop, en porcelaine japonaise, 5 morceaux, bien et blanc avec décorations fleuries; prix régulier 25c, spécial pour lundi et mardi 19 cents. Service à déjeuner, en porcelaine japonaise 5 morceaux, bleu et blanc, avec décorations fleuries; prix régulier 70 cents, spécial pour lundi et mardi, 49 cents. Pots à eau, en verre pressé, très pesants, belle imitation de verre coupé, magnifiques dessins; prix régulier 70 cents, spécial pour lundi et mardi, 49 cents.

"Si je m'étais adressée plus tôt à vous je n'aurais pas perdu les trois plus belles années de ma vie"

"J'ETAIS COURAGEUSE ET FIERE J'AI CACHE MON MAL LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE"

"J'ETAIS TOMBEE ET VOUS M'AVEZ RELEVÉE."

«C'est extraordinaire combien il y a peu de femmes qui puissent se dire absolument en bonne santé, réellement fortes comme elles devraient l'être toutes ?»

Naturellement, elles ne se plaignent pas, elles ne prennent pas le lit, beaucoup par amour propre, pour résister, pour faire bonne figure contre le mal, et beaucoup aussi parce que cela ne leur est pas possible, parce que bon gré mal gré il faut travailler pour soigner la maison et la famille.

Mais le sort de celles-là n'en est que plus lamentable. Ah ! on sait ce que c'est que d'avoir l'air souriant et avenant, de bonne humeur, quand on souffre et quand on a envie de pleurer.

D'ailleurs, entre elles, les femmes le savent bien; qu'elles s'interrogent un peu les unes les autres, et qu'elles ont les réponses ?

Ah ! nous les connaissons bien ces réponses : "Je ne me sens pas très bien, je suis fatiguée, toujours fatiguée, mes jambes sont molles, le cœur ne va pas, les reins me font souffrir."

Voilà ce qu'on entend à tout propos. Et si vous vous interrogez vous-mêmes, peut-être n'êtes-vous pas loin de faire une semblable réponse.

C'est qu'il est inépuisable le fond des maladies des femmes, de ces maladies qui ont toutes pour origine la pauvreté du sang et le manque de sang.

L'anémie, la chlorose ou pâles couleurs, la neurasthénie ou ébranlement nerveux, la faiblesse générale, les maux d'estomac, les rhumatismes, les migraines, les névralgies, la sciatique, le lumbago, on pourrait prolonger sans fin le cortège de ces maux !

Et pourtant si les femmes savaient, ou plutôt si elles voulaient, combien il leur serait facile d'éviter tous ces maux, d'arrêter tous ces maux.

Quelques lignes seulement envoyées à nos médecins et voilà la femme la plus malade, la plus abattue, la voilà revenue sur pied.

Voilà un peu de diagnostic; vous savez toutes comment cela commence ces maladies de femmes.

Voilà une jeune fille, ou une jeune femme, saine, vigoureuse, travaillante. Elle a de l'ardeur, de la volonté et elle s'acharne à l'ouvrage.

Un beau jour, elle se sent mal à l'aise; elle n'a pas fait, elle ressent des migraines, des maux de tête, elle est facilement oppressée.

C'est le mal qui débute, c'est alors qu'il faudrait prendre des Pilules Rouges et en un tour de main tout serait disparu, l'appétit et la gaieté reviendraient.

Mais non, on s'entête et on se dit: "Ça se passera." Et ça ne se passe pas. L'appétit manque et malgré cela, avant le repas, on a l'estomac travaillé, comme si on avait grand faim, on ne digère pas ce qu'on mange, on a toujours ses repas sur l'estomac, on est fatiguée quand on est dans la rue et qu'on presse un peu le pas, on manque de respiration, et il faut s'arrêter; quelquefois les étourdissements vous prennent et il faut s'appuyer au mur pour ne pas tomber.

La nuit ce sont des migraines atroces; fatiguée le soir en se couchant, on se lève encore plus fatiguée, on maigrit, la faiblesse devient extrême.

C'est le moment de prendre les Pilules Rouges, mais on hésite encore. On traîne un an, deux ans, on s'épuise, on pleure, on se lamente. Et enfin on se décide; on écrit aux médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine, toujours prêts avec leurs Pilules Rouges, à remettre sur pied, une femme qui souffre et à la guérir.

Ils étudient le cas, ils prescrivent un traitement, ils font prendre leurs bonnes Pilules, et en deux mois, une



Mme ALPHONSE LEVEQUE Caribou, Me.

femme qui souffrait depuis trois ans est rétablie, est gaie, contente, débordée de santé.

Réfléchissez un peu si ce n'est pas toujours ainsi que les choses se passent et écoutez où nous voulons en venir.

Si au lieu d'attendre trois ans, aux premières atteintes du mal, la femme malade, se fut adressée à nous, elle se fût épargnée trois années de souffrances, trois années de dépenses, trois années de pleurs, trois années perdues dans son existence laborieuse.

Songez un peu ce que c'est que trois années dans la vie ! Trois belles années de votre existence de jeune femme ! Femmes qui souffrez, n'hésitez pas, écrivez-nous aussitôt et nous vous guérissons.

En voulez-vous un exemple, le voici :

Caribou, Me., octobre 1905 A la Cie Chimique Franco-Américaine. Messieurs,

Je tiens à déclarer que les Pilules Rouges m'ont fait un bien inexprimable. Quand j'ai commencé à les prendre, je souffrais depuis deux ans de maux de reins et d'étourdissements effrayants; ma tête se fendait et j'étais dans des sueurs indescriptibles. J'étais courageuse et fière, et j'ai caché mon mal le plus longtemps possible. J'ai d'abord consulté un médecin qui ne m'a rien fait et enfin, je me suis adressée à vous. Que ne l'ai-je fait plus tôt ! Je n'aurais pas perdu tant de belles années de ma vie. Ah ! je recommande bien aux femmes qui souffrent comme moi, de ne pas faire ce que j'ai fait, mais de s'adresser immédiatement aux bons médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine, dont les excellentes Pilules Rouges m'ont sauvée.

Maintenant je vous quitte messieurs, toute pénétrée d'une vive reconnaissance.

Votre respectueuse, Mme ALPHONSE LEVEQUE.

Les Pilules Rouges sont le meilleur remède pour la constitution de la femme. Elles tonifient le système et donnent aux nerfs de la force; elles produisent un sang riche et généreux, font disparaître les irrégularités, les douleurs de côtes, les maux de tête, les palpitations; elles combattent beau mal à toutes les époques, elles rétablissent la circulation, enfin, elles donnent un regain de vie à tous les organes affaiblis.

Les Pilules Rouges sont à vendre chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la maille, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue St-Denis, Montréal.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

COUR DE REVISION.

Québec, 27 février 1906. Présents: Routhier, J.-C., Larue et Sir C. A. P. Pelletier, J.J.

Boucher vs Bergeron. Vente.—Convention de séparer les profits ou pertes.—Rétrocession.

Le 19 décembre 1901, Boucher vend à Bergeron un immeuble au prix de \$4,100.

Le même jour, convention séparée par laquelle Boucher s'engage à partager également dans les pertes si Bergeron revend la terre à perte dans les 3 ans, avec stipulation que Boucher aurait droit de partager "dans les profits, dans le cas" où le défendeur revendrait la dite terre dans le même laps de temps.

Or le demandeur allégué que son acheteur Bergeron a le 29 mai 1903 revendu la terre à Lacombe, au prix de \$5,000, faisant une différence de \$900, dont il réclame à \$450 en vertu de la convention ci-haut.

Bergeron admet qu'il a revendu la terre à Lacombe au prix de \$5,000, mais que Lacombe ne devait prendre possession que le 1er novembre 1903, après avoir donné \$1,000, et ce avec condition résolutoire que si Lacombe faisait défaut de payer ces \$1,000, le défendeur Bergeron aurait droit de demander la résolution de la vente.

Bergeron, le défendeur, ajoute que malgré qu'il ait demandé à Lacombe le paiement des \$1,000 en question, Lacombe a refusé de les payer et que lui Bergeron s'est vu forcé de reprendre la terre et de revendre la vente qu'en conséquence il se trouve dans la même position que s'il n'avait jamais vendu la terre.

Le demandeur Boucher a répondu que l'acte de rétrocession est simulé et frauduleux.—Le défendeur veut laisser expirer le laps de 3 ans, pour revendre ensuite. Disons de suite que l'acte de résolution du 5 novembre 1903 n'est pas prouvé avoir été simulé ou frauduleux.

Le nommé Lacombe a refusé de payer les \$1,000 par lui dus au 1er novembre, parce qu'il trouvait trop cher le prix de \$5,000, et c'est sur son insistance que le défendeur Bergeron a dû reprendre sa terre.

Loin de faire un profit, il y a lieu d'en perdre.

Il n'y a pas de profit, il n'y a pas lieu d'en perdre.

Le demandeur insiste que le contrat de vente étant effectué pour \$5,000, son droit de demander sa part d'exécédant devient acquis, et qu'il ne peut plus perdre ce droit.

Cet argument est écarté, parce que la vente étant faite sous condition résolutoire, elle devenait caduque, advenant la condition résolutoire.

En outre, Bergeron fut-il, tenu comme le prétend Boucher, il ne pourra légalement réclamer qu'à l'égard de Bergeron aura retiré l'exécédant de \$900.—ce qui, d'après les conditions du contrat, ne pourra arriver que dans un avenir reculé, le prix de vente étant, à part des \$1,000 du 1er novembre 1903, payable par versements étagés.

Nous croyons que le jugement qui a renvoyé l'action doit être confirmé.

COUR DE REVISION. Québec, 27 février 1906. Présents: Cimon, Larue et Sir C. A. P. Pelletier, J.J.

Montreuil vs Q. R. L. & P. Co. Action en dommages.—Responsabilité.—Chemin de fer.

Le demandeur réclame \$225, valeur d'un cheval, à lui appartenant, et qui a été frappé par une voiture électrique appartenant à la défenderesse, le 12 septembre dernier, et qui a dû être abattu, le choc ayant cassé une patte au cheval. Il accuse la défenderesse de négligence en ce que le char allait à une trop grande vitesse et en ce que la cloche d'alarme ne sonnait pas.

La défenderesse, au contraire, allégué que le char allait très lentement; que la cloche sonnait et qu'il n'y a aucune négligence à elle imputable. Elle ajoute que la cause de l'accident c'est l'allure trop rapide donnée par le demandeur à son cheval, lequel n'a pas été frappé, mais a eu la patte cassée par suite du brusque arrêt à lui imprimé par le défendeur en voulant le faire tourner.

Le jugement de première instance a renvoyé l'action donnant pour raison que l'accident était dû au fait que le cheval du défendeur allait à une allure trop rapide.

Le 12 septembre, Beaumont (l'un des demandeurs), accompagné de

Fortier, venant de la station du C. P. R., a traversé la place d'Orléans, lorsque, arrivé à l'intersection de la rue Ramsay, près de l'usine du gaz, un char de la Compagnie défenderesse a frappé le cheval, lui fracturant une patte. Le cheval a été alors abattu.

Il est allégué que son mari serait venu en contact avec un courant électrique à 11,000 volts, que le fil électrique touché par son mari n'était ni isolé, ni muni de garde.

La défenderesse plaide sa non-responsabilité et qu'il y a eu faute de Raymond, lequel n'avait aucune affaire à se trouver à l'endroit où l'accident est arrivé.

Le jugement de la Cour Supérieure a donné tort à la défenderesse, parce qu'elle n'avait pas muni l'endroit où était le fil d'un appareil protecteur de manière à prévenir un contact avec lui, que les employés avaient l'habitude de mettre dans le passage où se trouvait ce fil le "cotton waste" dont ils avaient besoin et que la Cie le tolérait.

Bref, le jugement déclare la Cie coupable de manque de précaution et la condamne à payer à la défenderesse (qui s'est remariée dans le cours du procès) \$300, et aux 7 enfants \$2,300, en tout \$3,000.

C'est ce jugement qu'on porte en Revision.

La défenderesse fournit la lumière à la ville de Trois-Rivières. Le courant développe par son pouvoir hydraulique est de 11 à 12,000 volts et est transformé et distribué à la station électrique de la défenderesse à Trois-Rivières, au moyen de transformateurs (transformers).

Le fil de transmission entre dans la station, descend perpendiculairement du plafond dans le coin sud de la pièce, pour aller se relier aux appareils des parafoudres.

Ce fil est nu, n'a que l'enveloppe ordinaire, sans autre protection.

De chaque côté du mur il y a un passage libre, large de 2 pieds. Dans l'un de ces passages, il y avait une boîte d'outils, avec un poêle à gazoline, et Raymond avait l'habitude de déposer les déchets de coton (cotton waste) dont il se servait pour nettoyer les pièces de machineries.

Raymond travaillait de nuit avec Asselin, et il fut trouvé le 17 juin 1904 au matin, dans ce passage, foudroyé par le courant électrique à l'endroit où sa main avait porté sur le fil électrique, le fil primaire fut brisé.

Il est mort 39 jours après des suites de l'accident.

Il y avait, près du fil électrique, sur le pavé en ciment, deux tuyaux en fonte à 2 ou 3 pieds de distance l'un de l'autre. Il paraît certain que Raymond, en voulant aller prendre le coton waste, aura trébuché sur un de ces tuyaux et en tombant serait venu en contact avec le fil primaire, en question, avec le résultat ci-dessus.

La défenderesse est-elle responsable ? Il est facile pour elle de recouvrer le fil en question de gâches ou appareils protecteurs avec substance isolante sans en diminuer l'efficacité. Le fait est prouvé par experts.

Ensuite, la défenderesse qui considérait ce passage comme dangereux, et qui déclare que ces employés n'y ont pas d'affaire, n'auraient pas dû leur en permettre l'accès, ni souffrir qu'ils y mettent leurs outils.

Ce n'est pas suffisant de mettre l'affiche "Dangereux" à l'entrée du passage.

L'article 1054 rend la défenderesse responsable de sa chose, à moins qu'elle ne prouve qu'elle n'a pu empêcher le fait qui a causé le dommage.

Elle n'en a rien fait. Pour cette raison elle a été justement condamnée, et nous ne croyons pas que le montant du jugement rendu contre elle soit excessif.

Le jugement est confirmé.

Les chars, s'il y en avait, venaient de laisser la gare à 2 ou 300 pieds et étaient au moment de laisser la voie du Pacifique. Ils allaient et devaient nécessairement aller lentement, surtout à cause du fait qu'ils devaient arrêter et sont arrêtés à peu de distance plus loin pour demander et obtenir le droit de passage sur le pont de la rivière St-Charles et qui est commun à la compagnie du Lac St-Jean et la défenderesse.

D'un autre côté, la cloche et le sifflet ont sonné et sifflé à plusieurs reprises et même lorsque le motorman a vu le cheval. (McMahon, conducteur, Carrier, motorman, et Renaud, un passager.)

Il est vrai que Beaumont et Fortier n'ont pas entendu, non plus que Flageole et Rhéaume. Mais il faut remarquer que ces deux derniers sont des employés de chemins de fer, habitués au bruit de la cloche et du sifflet, et qui en conséquence ne remarquent plus ces bruits.

Sur le tout, le tribunal est d'avis que l'accident a pour cause l'imprudence du conducteur de la voi-

ture et qu'il n'y a pas lieu d'imputer à la compagnie défenderesse aucune imprudence ou manque de précaution.

Et pour cette raison, le jugement doit être confirmé.

COUR DE REVISION. Québec, 27 février 1906.

Présents: Routhier, J.-C., Larue et Sir C. A. P. Pelletier, J.J.

Dame Vézina vs North Shore Power Co

Action en dommage par la défenderesse tant en son propre nom comme veuve d'un nommé Raymond, qu'en sa qualité de tutrice de 7 enfants, pour la perte de son mari, Napoléon Raymond, tué par un choc électrique, le 17 juin 1904, alors qu'il était à l'emploi de la Cie défenderesse, à la station électrique, à Trois-Rivières.

Elle allégué que son mari serait venu en contact avec un courant électrique à 11,000 volts, que le fil électrique touché par son mari n'était ni isolé, ni muni de garde.

La défenderesse plaide sa non-responsabilité et qu'il y a eu faute de Raymond, lequel n'avait aucune affaire à se trouver à l'endroit où l'accident est arrivé.

Le jugement de la Cour Supérieure a donné tort à la défenderesse, parce qu'elle n'avait pas muni l'endroit où était le fil d'un appareil protecteur de manière à prévenir un contact avec lui, que les employés avaient l'habitude de mettre dans le passage où se trouvait ce fil le "cotton waste" dont ils avaient besoin et que la Cie le tolérait.

Bref, le jugement déclare la Cie coupable de manque de précaution et la condamne à payer à la défenderesse (qui s'est remariée dans le cours du procès) \$300, et aux 7 enfants \$2,300, en tout \$3,000.

C'est ce jugement qu'on porte en Revision.

La défenderesse fournit la lumière à la ville de Trois-Rivières. Le courant développe par son pouvoir hydraulique est de 11 à 12,000 volts et est transformé et distribué à la station électrique de la défenderesse à Trois-Rivières, au moyen de transformateurs (transformers).

Le fil de transmission entre dans la station, descend perpendiculairement du plafond dans le coin sud de la pièce, pour aller se relier aux appareils des parafoudres.

Ce fil est nu, n'a que l'enveloppe ordinaire, sans autre protection.

De chaque côté du mur il y a un passage libre, large de 2 pieds. Dans l'un de ces passages, il y avait une boîte d'outils, avec un poêle à gazoline, et Raymond avait l'habitude de déposer les déchets de coton (cotton waste) dont il se servait pour nettoyer les pièces de machineries.

Raymond travaillait de nuit avec Asselin, et il fut trouvé le 17 juin 1904 au matin, dans ce passage, foudroyé par le courant électrique à l'endroit où sa main avait porté sur le fil électrique, le fil primaire fut brisé.

Il est mort 39 jours après des suites de l'accident.

Il y avait, près du fil électrique, sur le pavé en ciment, deux tuyaux en fonte à 2 ou 3 pieds de distance l'un de l'autre. Il paraît certain que Raymond, en voulant aller prendre le coton waste, aura trébuché sur un de ces tuyaux et en tombant serait venu en contact avec le fil primaire, en question, avec le résultat ci-dessus.

La défenderesse est-elle responsable ? Il est facile pour elle de recouvrir le fil en question de gâches ou appareils protecteurs avec substance isolante sans en diminuer l'efficacité. Le fait est prouvé par experts.

Ensuite, la défenderesse qui considérait ce passage comme dangereux, et qui déclare que ces employés n'y ont pas d'affaire, n'auraient pas dû leur en permettre l'accès, ni souffrir qu'ils y mettent leurs outils.

Ce n'est pas suffisant de mettre l'affiche "Dangereux" à l'entrée du passage.

L'article 1054 rend la défenderesse responsable de sa chose, à moins qu'elle ne prouve qu'elle n'a pu empêcher le fait qui a causé le dommage.

Elle n'en a rien fait. Pour cette raison elle a été justement condamnée, et nous ne croyons pas que le montant du jugement rendu contre elle soit excessif.

Le jugement est confirmé.

Les chars, s'il y en avait, venaient de laisser la gare à 2 ou 300 pieds et étaient au moment de laisser la voie du Pacifique. Ils allaient et devaient nécessairement aller lentement, surtout à cause du fait qu'ils devaient arrêter et sont arrêtés à peu de distance plus loin pour demander et obtenir le droit de passage sur le pont de la rivière St-Charles et qui est commun à la compagnie du Lac St-Jean et la défenderesse.

D'un autre côté, la cloche et le sifflet ont sonné et sifflé à plusieurs reprises et même lorsque le motorman a vu le cheval. (McMahon, conducteur, Carrier, motorman, et Renaud, un passager.)

Il est vrai que Beaumont et Fortier n'ont pas entendu, non plus que Flageole et Rhéaume. Mais il faut remarquer que ces deux derniers sont des employés de chemins de fer, habitués au bruit de la cloche et du sifflet, et qui en conséquence ne remarquent plus ces bruits.

Sur le tout, le tribunal est d'avis que l'accident a pour cause l'imprudence du conducteur de la voi-

Les Claques Maple Leaf. Chaque claque Maple Leaf est estampée d'une feuille d'érable. Sans cette marque aucune claque n'est fabriquée dans notre manufacture ni avec notre procédé spécial Maple Leaf. Chaque claque de notre marque Maple Leaf est examinée et mise à l'épreuve avant d'être estampée. La marque Maple Leaf est une garantie que la marchandise n'a pas de défauts, — qu'elle est parfaite. C'est une marque facile à se rappeler. Vendues par tous les commerçants entrepreneurs.

ROUES POUR CHARRETTES ET TOMBREAUX. Nous vous fournissons dans des prix très abordables, les meilleures roues avec essieux d'une capacité de 4000 lbs. Description comme suit: Roues: bandages d'acier un demi-pouce d'épaisseur 1/2 par 2, 2 1/2, 3, 3 1/2 ou 4 pouces de largeur. Essieux avec bras en fer et tige d'acier en dessous. Ces roues et essieux, sont de forte construction, solides et durables, et sont en grande demande pour les chantiers, ceux qui charroient le charbon, et les cultivateurs en général. Catalogues et prix fournis gratuitement sur demande. Assortiment complet en mains à notre magasin.

P. T. LEGARE. Buggies, Wagons, Harnais, Machines Agricoles, Centrifuges, Engrais Chimiques, etc., etc. 273-275 Rue St-Paul, - - - Québec

TAPISSERIES! TAPISSERIES! D'ICI AU 15 AVRIL Réduction Franche et réelle — DE — 15% SUR TOUTES NOS TAPISSERIES. MARIER & TREMBLAY, Peintres-Décorateurs. Coin Desfossés et du Pont TELEPHONE - - 2162

Les Soupes Concentrées DE GAILDRAUD SONT SUPÉRIEURES. Elles seront en vente chez tous les bons épiciers, dans quelques jours. AVIS AUX AMATEURS — GOUTEZ ET COMPAREZ —

Construction en pierre artificielle D'UNE ECOLE NORMALE A KEARNEY, NEB. Par G. A. Berlinghof, architecte de Beatrice, Neb. DEMANDEZ CIRCULAIRE POUR PRIX. Préparée pour une bâtisse en pierre de taille et ensuite il a été décidé que la construction se ferait en pierre artificielle avec ler et 2ème étage en pierre artificielle de 13 pouces d'épaisseur, et le 3ème de 9 pouces. Cette même pierre est manufacturée par IGN. BILO DEAU, Rue St-PAUL et DESFOSSÉS Résidence, 82, rue Richelieu, Québec, Tel. 1143

GOLD MINE SOAP. Les dames se servent de ce temps-ci du GOLD MINE SOAP parce qu'il est fait avec les meilleurs produits et qu'avec les enveloppes elles peuvent se procurer un morceau utile.

Montréal, Mars 15, 1906. La Compagnie Médicale du Dr LAMBERT, 2119 Rue Notre-Dame, Montréal. Messieurs: C'est avec un réel plaisir que je fais connaître les résultats inespérés que j'ai obtenus par l'emploi de votre merveilleux Tonic-Apéritif du Dr J. O. LAMBERT, que j'ose surnommer le rénovateur de la santé chez la femme. Je ne veux certes pas vous faire passer par les phases aiguës de la maladie qui me tenait dans un état de faiblesse avancée, je vous dirai simplement que je souffrais de débilité générale, d'anémie comme tant de jeunes filles de mon âge et que je dois mon complet rétablissement à votre précieux Tonic-Apéritif du Dr J. O. LAMBERT. Je dois ajouter qu'avant d'employer votre remède, j'eus recours à une quantité d'autres médicaments et cela sans succès, car ma maladie s'aggravait de jour en jour. C'est alors que suivant les conseils de mon médecin je commençai à faire usage de votre Tonic-Apéritif du Dr J. O. LAMBERT. Les résultats ne furent pas lents, et aujourd'hui je possède une santé florissante pour laquelle je vous suis très reconnaissant. Je vous autorise à vous servir de ma photographie et de cette lettre. Votre toute dévouée, BERTHA PERRAULT, 1042 rue Berri. Dépositaires pour Québec et les environs MM. W. BRUNET & CIE

SUNLIGHT SAVON

est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité.

MANIERE DE LAYER D'APRES LA METHODE SUNLIGHT

PREMIEREMENT— Trempez le linge dans une cuve d'eau tiède. Retirez et placez sur une planche à laver, savonnez complètement.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

Après l'avoir lavé proprement, frottez le linge sur une planche à laver et frottez légèrement et les sautes d'appareil.

LES FEMMES ET LES MODES



Courrier de la Mode

L'été verra le triomphe des volles Nimon, tissu devenu presque classique, des gazes marquées et du tulle chiffon.

Comme autre nouveauté à sensation, je signale aussi d'ores et déjà des mousselines de soie ombrees avec un bord foncé qui termine le bas.

Avec ces thasus superbes, on peut faire mille choses exquises surtout avec la forme que préconise la mode.

Il est des shantings façonnés ton sur ton; il y en a d'un, comme une armure mat, tout soie, à l'aspect lainoux.

La mode procède rarement par brusques changements et transformations radicales, c'est ainsi que nous voyons bien souvent les tissus les garnitures.

La beauté de la peau est la joie pour toujours.

Crème Orientale ou embellisseur Flagique du Dr. T. Félix Gouraud



W. BRUNET & Co., Agent

Avi A ceux qui aiment...

Si vous voulez acheter un beau pralart ou un joli tapis et autres à des prix extraordinairement bas.

MARCEAU & CIE, 155 St-Joseph.

AUTOMOBILES

LA CELEBRE "FORD" Modèle N. livrée à Québec, \$700.00

ENGIN.—4 cylindres à eau tiède placés en avant.

VITESSE.—3 à 40 milles à l'heure.

CONTROL.—Par une roue et un appareil non réversible.

IGNITION.—Deux piles électriques sèches.

FREINS.—Au nombre de trois, dont un placé sur le limon de la RANDAGES en caoutchouc.—28 par 3 pouces.

MOUVEMENT.—Double en avant et en arrière.

Cette voiture est positivement celle de meilleure valeur qui soit sur le marché.

S. GILLESPIE, Seul REPRESENTANT à Québec 39, rue St-Jean, Québec

P. S.—J'ai en outre à offrir en vente, des machines de dix autres marques différentes, de fabrication anglaise, allemande, française, américaine et canadienne, aussi des moteurs pour bateaux et des engins à gazoline, etc.

L'art d'observer

Il y a des gens qui regardent sans voir, on dirait que c'est un paradoxe et pourtant c'est vrai.

Toutes ces protestations d'amitié, ces compliments qu'échanlent les mondains; comédie, à moins que ce soit à vous qu'on les fasse ces intrigués pour parvenir, ces ambitions démesurées, ces luttes sournoises et déloyales; comédie pour qui on ne foudrie à aucun de vos intérêts.

Comment pouvez-vous examiner sans froidement, du bout de votre languette, ceux qui souffrent si près de vous.

Si l'on n'est pas le regard assez profond pour apercevoir les obstacles, s'ils prennent tout ce qui brille pour de l'or et les hommages qu'on rend à leur fortune et à leur position pour de l'argent sonnant; remerciez Dieu d'y voir plus clair, de n'avoir pas de courtisans pour vous brûler la vie et une humble médiocrité qui ne vous laisse d'illusions en aucun sens.

Appréhiez les vraies affections qui vous entourent, apprenez à donner à votre sans attendre d'échange, préférez le désintéressement en le pratiquant d'abord.

Ne propagez que les propos charitables, défendez les absents, surtout si vous savez que vous ne pouvez compter sur pareille indulgence; ne croyez pas tout ce qu'on prête à ceux qui ne vous répètent des choses qui peuvent vous répéter des choses désagréables, résistez fermement au plaisir d'en ajouter de leur propre. Si on se donnait autant de mal pour s'entendre comme on s'en donne pour se broiller les querelles paraitraient si vite de la terre, que les observateurs les chercherait en vain comme des espèces disparues, les animaux archaïques chez les géologues et aux antiquaires.

Après l'œuvre de Dieu, quelle belle œuvre mérité bien souvent votre admiration; le livre, pour ne parler que de lui, suffit à remplir tous nos loisirs; sans compter le roman qui ne saurait être qu'une distraction passagère, que d'horizons nous ouvre une lecture sérieuse, que de bonnes pensées restées là depuis des années, vont se développer dans notre âme et dans notre esprit imprimé à nos sournoises une impulsion nouvelle, que de choses trouvées sous ces lignes, que des cervelles ont lues sans les comprendre, que d'échos éveillés par l'émotion qui agitait l'écrivain devant les vestiges des premiers âges du christianisme, dans les catacombes, par exemple.

La vie, quand on la regarde en

Québec, 22 mars 1906.

LE TABAC ROSE QUESNEL EST INOFFENSIF

LE TABAC ROSE QUESNEL EST INOFFENSIF

LE TABAC ROSE QUESNEL EST INOFFENSIF

LE TABAC ROSE QUESNEL EST INOFFENSIF

LE TABAC ROSE QUESNEL EST INOFFENSIF

LE TABAC ROSE QUESNEL EST INOFFENSIF

LE TABAC ROSE QUESNEL EST INOFFENSIF



PERE KOENIG'S TONIQUE NERVEUX

Famille Menacée.

MONTREAL, CAN., 256 rue des Allemands.

Le Rév. J. H. Perreault, de Longueuil, P. Q.

Je suis malade et j'ai souffert sérieusement d'une maladie nerveuse qui m'a empêché de travailler à une famille.

Après avoir essayé de nombreux remèdes, j'ai obtenu le résultat désiré.

Le Rév. J. H. Perreault, de Longueuil, P. Q.

Je suis malade et j'ai souffert sérieusement d'une maladie nerveuse qui m'a empêché de travailler à une famille.

Après avoir essayé de nombreux remèdes, j'ai obtenu le résultat désiré.

Le Rév. J. H. Perreault, de Longueuil, P. Q.

Je suis malade et j'ai souffert sérieusement d'une maladie nerveuse qui m'a empêché de travailler à une famille.

Après avoir essayé de nombreux remèdes, j'ai obtenu le résultat désiré.

Le Rév. J. H. Perreault, de Longueuil, P. Q.

Je suis malade et j'ai souffert sérieusement d'une maladie nerveuse qui m'a empêché de travailler à une famille.

Après avoir essayé de nombreux remèdes, j'ai obtenu le résultat désiré.

Le Rév. J. H. Perreault, de Longueuil, P. Q.

Je suis malade et j'ai souffert sérieusement d'une maladie nerveuse qui m'a empêché de travailler à une famille.

Après avoir essayé de nombreux remèdes, j'ai obtenu le résultat désiré.

Le Rév. J. H. Perreault, de Longueuil, P. Q.

Je suis malade et j'ai souffert sérieusement d'une maladie nerveuse qui m'a empêché de travailler à une famille.

Après avoir essayé de nombreux remèdes, j'ai obtenu le résultat désiré.

Le Rév. J. H. Perreault, de Longueuil, P. Q.

Je suis malade et j'ai souffert sérieusement d'une maladie nerveuse qui m'a empêché de travailler à une famille.

Après avoir essayé de nombreux remèdes, j'ai obtenu le résultat désiré.

Le Rév. J. H. Perreault, de Longueuil, P. Q.

Je suis malade et j'ai souffert sérieusement d'une maladie nerveuse qui m'a empêché de travailler à une famille.

Après avoir essayé de nombreux remèdes, j'ai obtenu le résultat désiré.

Le Rév. J. H. Perreault, de Longueuil, P. Q.

Je suis malade et j'ai souffert sérieusement d'une maladie nerveuse qui m'a empêché de travailler à une famille.

Après avoir essayé de nombreux remèdes, j'ai obtenu le résultat désiré.

Le Rév. J. H. Perreault, de Longueuil, P. Q.

Je suis malade et j'ai souffert sérieusement d'une maladie nerveuse qui m'a empêché de travailler à une famille.

Après avoir essayé de nombreux remèdes, j'ai obtenu le résultat désiré.

Le Rév. J. H. Perreault, de Longueuil, P. Q.

Je suis malade et j'ai souffert sérieusement d'une maladie nerveuse qui m'a empêché de travailler à une famille.

Après avoir essayé de nombreux remèdes, j'ai obtenu le résultat désiré.

Le Rév. J. H. Perreault, de Longueuil, P. Q.

Je suis malade et j'ai souffert sérieusement d'une maladie nerveuse qui m'a empêché de travailler à une famille.

Après avoir essayé de nombreux remèdes, j'ai obtenu le résultat désiré.

Le Rév. J. H. Perreault, de Longueuil, P. Q.

Je suis malade et j'ai souffert sérieusement d'une maladie nerveuse qui m'a empêché de travailler à une famille.

Après avoir essayé de nombreux remèdes, j'ai obtenu le résultat désiré.

Le Rév. J. H. Perreault, de Longueuil, P. Q.

Je suis malade et j'ai souffert sérieusement d'une maladie nerveuse qui m'a empêché de travailler à une famille.

ORRINE

Témoignage manifeste donné publiquement par le surintendant de la grande Mission du Peuple qui dit qu'elle

GUERIT L'INTEMPERANCE

MISSION DU PEUPLE

The Orrine Co. Inc., Washington, D. C. Messieurs—Il est infiniment agréable de vous rendre le témoignage que j'ai trouvé le remède Orrine un excellent spécifique contre l'intemperance...

Pas de traitement dans un sanatorium! Pas de publicité \$1.00 par boîte

Guérison garantie ou argent remis — VENDUE ET RECOMMANDÉE PAR W. BRUNET, 139-141 rue St-Joseph, St-Roch

SPORT

DEFAITE DU FAMEUX TURC KARAKANOFF

LE PATINAGE AU Q. A. A.

Grand concours entre Joueurs de Dames

NOTES DIVERSES



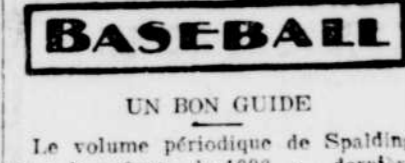
BASKET-BALL UNE PROTESTATION Les Migdets prétendent que les Wanderers n'ont pas le droit de s'intituler champion...



ATHLETISME COMME A QUEBEC Notre confrère du "Canada", de Montréal, a dernièrement publié les remarques suivantes au sujet d'un état de choses qui existe également à Québec...



LES QUILLES VISITE D'UN CLUB DE CHAMPIONS Nous recevons une lettre du club "Corona", de Montréal, disant qu'il sera de passage à Québec, ce soir...



BASEBALL UN BON GUIDE Le volume périodique de Spalding, pour la saison de 1906, a dernièrement paru. C'est un bon guide de baseball...



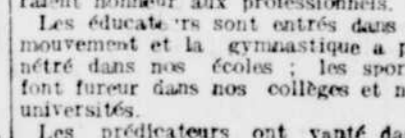
LUTTE FERMETURE TEMPORAIRE AU CLUB ST-JEAN D'ici au lundi 2 avril prochain, les salles du club athlétique, St-Jean seront fermées...



CULTURE PHYSIQUE PROGRES DE L'ATHLETISME ET DES SPORTS Depuis quelques années le développement physique a pris une importance inconnue auparavant...



LE PATIN AU Q. A. A., DEMAIN Pour la dernière fois cette saison, une fanfare jouera au Q.A.A.A., demain après midi...



NOTES Au sujet de l'assemblée de ce soir, à l'Hôtel-de-Ville, nous attirons de nouveau l'attention des principaux intéressés...

partie de billard, au Club des Marchands, ce soir. —Les Tecumsehs font des offres à tout le monde. Eddie Pagan, des St-Kitts, a déjà été approché...

QUI PERD GAGNE Celui qui veut essayer ses forces au jeu communément appelé "Qui perd gagne", n'a qu'à s'adresser à M. Jos. Leblond...

PROBLEME DU JEU FRANCAIS No 173 Composé par Ed. Bussière, Québec. Noirs, 4 pièces Pions 14, 17, 22; dame 31.

PROBLEME FRANCAIS No 97 Composé par Nap. Brochu, Lévis. Noirs, 14 pièces

PROBLEME CANADIEN No 187 Fin de partie composée par P. A. Lamarre, Montréal. Noirs, 2 pièces

PROBLEME CANADIEN No 188 Composé par O. Ouimet, Iberville. Noirs, 20 pièces. Blancs, 20 pièces

PROBLEME CANADIEN No 189 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 190 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 191 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 192 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 193 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 194 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 195 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 196 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 197 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 198 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 199 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 200 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 201 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 202 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 203 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 204 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 205 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 206 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 207 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 208 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 209 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 210 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 211 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 212 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 213 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 214 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 215 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 216 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 217 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 218 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 219 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 220 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 221 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 222 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 223 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 224 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 225 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 226 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 227 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 228 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 229 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.

PROBLEME CANADIEN No 230 Composé par M. M. Nap. Brochu, E. Dupéré, D. L'Heureux, J. L. Turcotte, P. A. Lamarre, J. L. Paradis, H. Boisclair, O. Ouimet, A. Raymond, G. Bédard, Mme Martel.



Décorations Murales Toutes les personnes qui ont l'intention de faire peindre les murs de leurs maisons ou printemps auraient avantage à connaître L'ALABASTINE DE CHURH

THE ALABASTINE CO., LIMITED, PARIS, ONT. La peinture moderne la plus sanitaire. Elle ne s'enlève pas par morsure comme la balsa mine, ne contient pas non plus d'arsenic...

Chère Mère Vos petits enfants exigent de vous constamment par les temps d'iver et d'automne. Le contractant en rhume, le malade de la toue, le malade de la gorge, le malade de la tête, le malade de la poitrine, le malade de la digestion, le malade de la circulation, le malade de la peau, le malade de la peau, le malade de la peau...



SHILOH Pendant les Reparations Le bureau des billets 30 rue St-Jean sera fermé. Pour billets, pour réserver des lits, etc., et pour toutes informations générales, s'adresser à 46 rue Dalhousie, batisse de la Cie Richelieu, tel. 628 et 278.



THE Carbo Magnetic RAZOR Pas de Troubles Possibles. Demandez le Livre "Rien ne Change" qui explique tout sur le "Carbo Magnetic".

EN VENTE PAR Chic Hardware Co., The Martineau Co., Samson & Fillon, Robitaille & Picher, J. M. Noél.

PRINTEMPS 1906 Chapeaux 'Christy' Et autres bonnes marques dans les dernières formes, \$1.50 à \$3.00. J'ai quelques douzaines de sous-vêtements pour garçons dans toutes les grandes, qui vendra au prix coûtant. La grande vente de Cravates à 25 cts se continue encore. GASPARD HUOT, 106, RUE ST-JEAN.

## Claques GRANBY POUR HOMMES

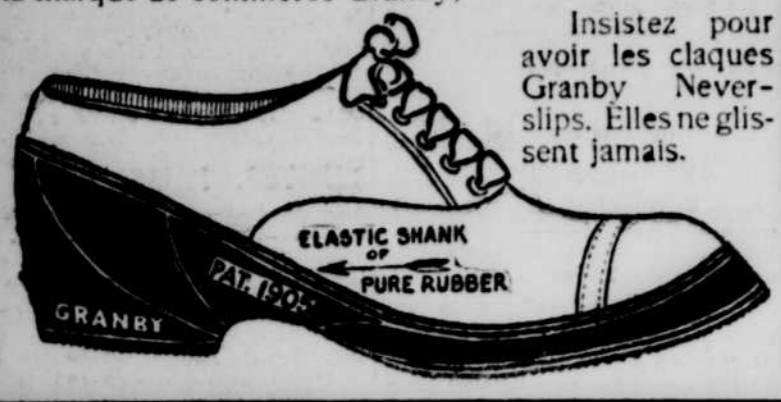


Voici une claque qui ne glissera pas de votre chaussure dans le "milieu de la rue". Elle colle absolument à la chaussure à cause de notre empeigne patente élastique.

Cette empeigne est tenace, élastique et empêche les claques Granby de "jamais glisser" mais les tient adhérentes et serrées sur la chaussure.

Elles sont fabriquées exclusivement par la Cie. Granby Rubber. Elles ont le fameux talon Granby et la marque de commerce Granby.

Insistez pour avoir les claques Granby Never-slips. Elles ne glissent jamais.



## Souvenez-vous

QUE L'AMI DES ENFANTS

est un SIROP CALMANT dont l'efficacité est universellement reconnue. Un somnifère réparateur s'empare de suite de l'enfant qui agite avant d'atroces souffrances.

ON EN VEND PARTOUT

DEPOT GENERAL CHEZ **W. BRUNET & CIE** Pharmaciens, St-Roch, Québec, 139-141 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

## NORWICH UNION

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU

ETABLIE EN 1707

Actif..... \$5,500,000

Pertes payées..... \$8,200,000

Bureau central de la Province de Québec: Temple Building, Montréal.

GEO. LYMAN - Surintendant

EUG. LECLERC, Agent à Québec, Bureau: 88, rue St-Pierre, Tel.

Agences dans tous les comtés

Nous vendrons **MERCREDI, LE 18 AVRIL 1906, au No 122, RUE STE-MARGUERITE, QUEBEC**

à l'enchère ou à vente privée, pour la saison de monte de 1906 des Etalons de races suivantes:

**THROUGHBRED (PUR SANG ANGLAIS), STANDARD BRED (TROTTEURS AMERICAINS) CLYDESDALES et ANGLO-NORMANDS**

Tous ces chevaux ont leur généalogie et varient de poids entre 1100 et 1400 livres.

Les Sociétés d'Agriculture, les Syndicats d'Elevage et amateurs voudront bien pour plus amples informations s'adresser au

**Dr JOHN D. DUCHENE, MEDECIN VETERINAIRE 58, RUE DU PONT, QUEBEC.**

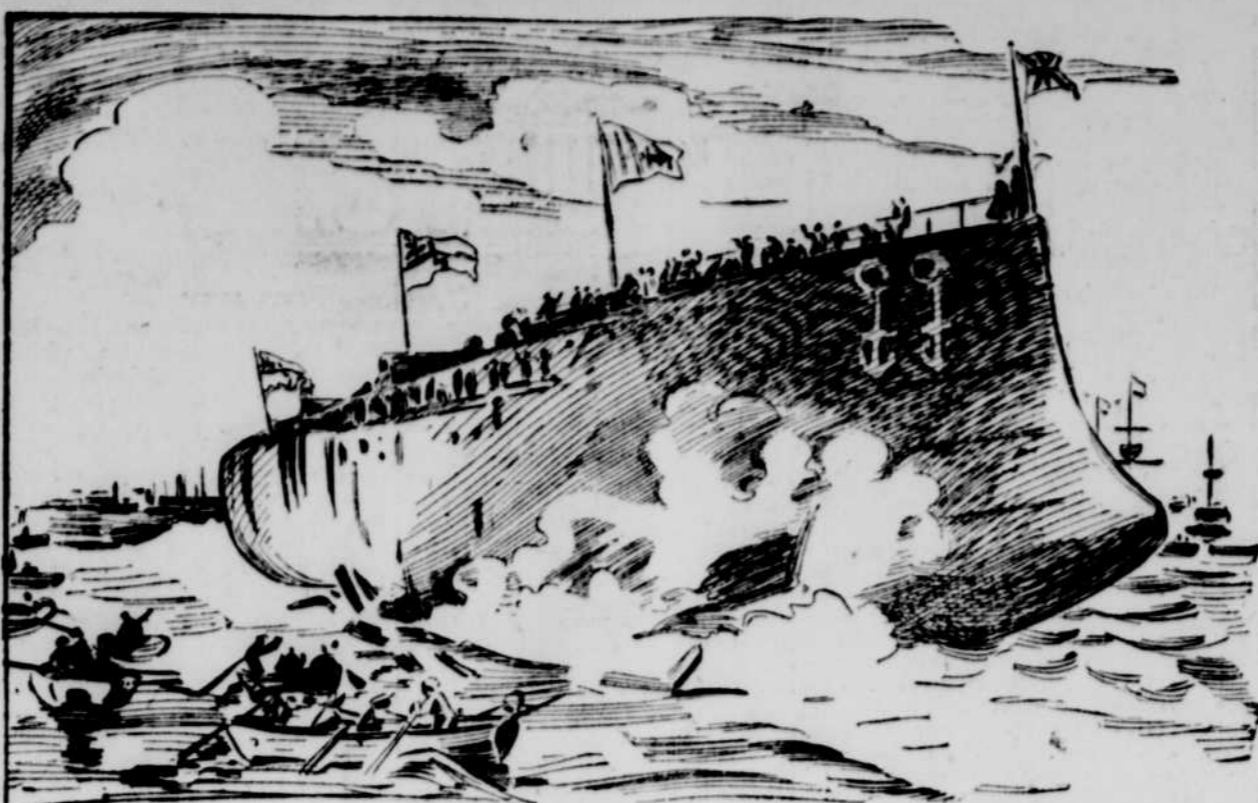
## CIDRE DE POMME

L'égal du meilleur cidre importé et coutant la moitié moins est maintenant offert dans toutes les bonnes épiceries et bons restaurants.



N. B. — Je mets le public en garde contre un cidre à 80 cent le gallon vendu au meilleur marché que le mien et qu'on essaie de lui substituer. Que l'acheteur vote à ce que le bouchon soit marqué de mon nom.

**C. J. O'REGAN, DISTRIBUTEUR QUEBEC.** Phone 696.



Le "Dreadnought" (Le Sans Peur), qui vient d'être lancé à Portsmouth, est le plus grand cuirassé du monde. Son déplacement est de 18,000 tonnes, sa vitesse de 20 m. 305 et lance des projectiles de 380 kilogr. Il a été construit en cent trente jours et sera complètement armé en un an.

## AUX SEPT ILES

L'état sanitaire de la ville

Retour du "Montcalm"

(De notre envoyé spécial)

Sept-Isles, 23. — Nous avons une grosse tempête de neige et de grêle, le vent souffle environ cinquante-cinq milles à l'heure. Il nous a fallu, aujourd'hui, passer la journée à bord du brise-glace Montcalm. Les autorisés ne nous permettent pas de descendre à terre pour le moment. Les personnes qui ont quitté le bateau ce matin, sont le juge Simard, le docteur Bonnier et les quatre hommes de la police provinciale. Tous avaient espoir de revenir au Montcalm ce soir, mais personne n'est encore arrivé et par la tempête qui sévit, personne osera se risquer à franchir le demi-mille qui nous sépare de la terre-ferme.

Que se passe-t-il dans le village des Sept-Isles? question difficile à répondre dans le moment. Une partie de la population prétend qu'il y a des maladies contagieuses, telles que la picote et la diphtérie, tandis que l'autre affirme qu'il s'agit de persécution et d'affaires d'élections municipales.

Dans tous les cas, l'on a vu d'un mauvais oeil l'arrivée de la police provinciale, et certains partisans ont déclaré que leurs services n'étaient pas requis. Nous sommes prisonniers à bord du "Montcalm" et cette après-midi nous n'avons pu rejoindre un quelconque, soit pour avoir des nouvelles ou pour envoyer une dépêche. Nous espérons être plus heureux demain matin, aujourd'hui, à l'arrivée du "Montcalm", l'on a débarqué les malles, une grande quantité de médicaments et quelques caisses de marchandises anglaises, par télex-gramme, avant le départ de Québec du "Montcalm".

Nous ignorons dans le moment si le docteur Bonnier se rendra à Moisie, Clarke City, où l'on dit y avoir quelques cas de picote, si oui, il nous sera impossible de nous mettre en route pour Québec avant samedi soir. Il nous faudra attendre la permission de mettre pied à terre ou l'arrivée du magistrat et du docteur, pour nous donner des renseignements justes et précis sur ce qui se passe dans le village des Sept-Isles.

Il fait, ce matin, un froid de deux degrés en bas de zéro et le vent souffle encore cinquante milles à l'heure. Nous sommes toujours à bord du "Montcalm" sans nouvelles de la terre-ferme. Nos compagnons ne sont pas revenus, ce qui signifie qu'ils ont beaucoup de besogne à faire.

Ce matin, la glace de la baie des Sept-Isles sort en partie par le chenal de l'île à la Boule et la machine entrant par le chenal de l'île du Phare fait lever et briser la glace dans presque toute la baie.

La glace, qui était solide autour du "Montcalm", est maintenant brisée à plusieurs centaines de pieds en avant et de tous côtés nous ne voyons que fissures.

Le capitaine Bélanger a jugé à propos de jeter l'ancre. Nous ignorons plus que jamais quand nous pourrions nous mettre en route pour Québec. Nous attendons un visite de la terre-ferme pour nous envoyer la présente dépêche à 10 1/2 heures. Nous pourrions débarquer cette après-midi.

(PLUS RECENT)

Les reporters étaient inactifs à bord du "Montcalm" dans la baie des Sept-Isles depuis hier matin, lorsqu'un messageur du docteur Ross est venu les informer qu'ils avaient le droit de se rendre à terre à condition qu'ils soumettent leurs dépêches à la censure des autorités sanitaires. Ils y ont consenti et ils sont allés à terre. Vingt-deux ci-

## Tumeurs Vaincues Sans Opération

Succès éclatant du Composé Végetal de Lydia E. Pinkham dans les cas de Mde. Fox et de Made-moiselle Adams.



Un des plus grands triomphes du Composé Végetal de Lydia E. Pinkham est de vaincre le grand cancer de la femme, la Tumeur.

Les prétendues douleurs "qui se déplacent" peuvent résulter de ses débuts, ou la présence d'un danger peut se manifester par une excessive menstruation accompagnée de douleurs insupportables s'étendant des ovaires jusqu'aux cuisses.

Si vous avez des douleurs mystérieuses, s'il y a un indice d'inflammation, névralgie ou déplacement, n'attendez pas que le temps confirme vos craintes et que vous ayez à subir une opération à l'hôpital. Procurez-vous immédiatement le Composé Végetal de Lydia E. Pinkham, commencez à en prendre et écrivez à Mde. Pinkham, de Lynn, Mass., pour lui demander conseil.

Lisez ces lettres éloquentes, de femmes reconnaissantes qui ont été guéries.

Chère Mde. Pinkham — (Prenez la lettre) "En examinant votre livre j'ai constaté que votre remède guérit la tumeur de l'utérus. J'ai été consultée un médecin qui m'a déclaré que j'avais une tumeur. Je vous serais reconnaissante si vous pouviez m'aider, tant je crains une opération."

Fannie D. Fox, rue Chestnut, Bradford, Pa. Chère Mde. Pinkham — (Prenez la lettre) "Je prends la liberté de vous écrire du succès que j'obtiens avec votre merveilleux remède. Pendant dix-huit mois mes menstrues cessèrent. Peu de temps après, je me suis soigneusement examinée par un médecin qui me déclara que j'avais une tumeur. Après en avoir pris cinq pilules de votre remède, j'ai obtenu un résultat merveilleux. Je suis guérie et je suis en parfaite santé."

Le Composé Végetal de Lydia E. Pinkham. Le Remède d'une femme pour maladies de femmes.

toyens ont été arrêtés, ce matin, par la police provinciale pour avoir déplacés les maisons infectées. Le juge Simard a fait leur procès, ce matin, et les a condamnés à dix piastres d'amende ou à quinze jours de prison. Le "Montcalm" part cet après-midi.

ETES-VOUS CONSTIPE ?

Si vous savez à quel point la constipation est préjudiciable à la santé, vous serez plus prudent. L'irregularité des intestins peut causer l'appendicite, la jaunisse, l'anémie et des milliers d'autres maux. Tôt ou tard, vous vous gagnerez quelque maladie sérieuse. L'usage des pilules de Dr Hamilton changera tout cela. Elles sont réputées pour guérir et de fait, elles guérissent toujours la constipation en une seule nuit. En prenant les pilules de Dr Hamilton vous prendrez un regain d'appétit, votre teint sera brillant, vous dormirez bien et votre humeur même s'en ressentira. Elle sera joyeuse.

Ces pilules conviennent également aux hommes, aux femmes et aux enfants. 25c la boîte ou cinq boîtes pour \$1.00. En vente chez tous ceux qui vendent des médicaments.

## MESSIEURS LES CHARRETIERS

De Briques, Pierres, Charbon, et

Si vous voulez bien consulter l'annonce de la maison P. T. Legaré, dans une autre colonne, pour esleux et routes de charrettes et tombereaux, vous y trouverez certainement quelques renseignements qui vous seront utiles. Ces routes sont construites d'une force et d'une durabilité à toute épreuve, c'est ce que vous avez besoin pour votre travail, cette maison les a actuellement en stock, par conséquent vous aurez livraison immédiate quels que soient le style et les dimensions dont vous avez besoin: jantes depuis 2 pouces de large jusqu'à 4 pouces. Le bandage de ces routes est garanti en acier d'un demi pouce d'épaisseur. Vous êtes invité d'aller les examiner. 25-17-21 mars-d-p

LE TABAC ROSE QUESNEL NE COUTE QUE 5

# RADWAY'S PILLS

FOR THE STOMACH LIVER BOWELS AND KIDNEYS

LE REMÈDE DOMESTIQUE DEPUIS 50 ANS

Fabrique avec les plus pur ingrédients végétaux. Supérieur en tous points aux remèdes ordinaires et autres substances communément appelées pilules.

Dr. RADWAY & Co., 21 décembre 1893, Chers Messieurs, — Je vous écris pour vous dire que j'ai fait usage de votre remède depuis les quarante (40) dernières années. J'ai élevé une nombreuse famille, tous mes enfants sont maintenant mariés et font usage de Radway Ready Relief. Je vous offre ma reconnaissance.

Votre très dévoué, Mde. MARIANNE ROBERTS, 342 South Third St. Brooklyn N. Y.

PREPARE PAR TOUS LES PHARMACIENS RADWAY & CO. LTD. MONTREAL, CAN.

101 général à Québec, chez W. BRUNET & CIE.

## L. P. LABRECQUE

77 RUE ST-JEAN

### L'EXPOSITION DES MODES

— AURA LIEU —

Le 27 mars et les jours suivants

CHAPEAUX MODELES de Paris, Londres et New-York.

Les Dames sont cordialement invitées.

## L. P. LABRECQUE

77 Rue St-Jean, Québec

## LES BALANCES MODERNES

Enregistrant le montant et la pesanteur

Les plus en vogue dans la province de Québec

3000 en usage dans la province de Québec

Tous les épiciers, bouchers, confiseurs, etc., qui en font usage, ne voudraient s'en séparer à aucun prix. Demandez aux principaux épiciers de Québec.

UNE OFFRE AUX BOUCHERS

Aux bouchers nous vendrons le plus beau système de balances existant. Elles sont déjà connues des bouchers modernes de Québec.

NOS VOYAGEURS IRONT VOUS VOIR

Si vous désirez vous procurer une de ces balances faites-nous le savoir et nous vous enverrons un de nos voyageurs.

"THE COMPUTING SCALE CO. Limited," Toronto

**M. ARTHUR DEROME, Gerant local** 65, DESFOSSES, QUEBEC

## PEINTRES DEMANDES

On demande immédiatement des peintres et tapissiers.

Des hommes d'expérience seuls devront faire application. Emploi constant à des hommes compétents. S'adresser à

**B. Leonard, 53, rue St-Jean.**

# LE VIN PHOSPHATE AU QUINQUINA

DES RR. PP. TRAPPISTES D'OKA

## Comme Tonique Reconstituant

M. MOTARD, FILS & SENECAI, Montréal.

Il est recommandé par les médecins dans tous les cas d'Anémie, Dyspepsie, Neurasthénie et Consomption A LA PREMIERE PERIODE

MEFIEZ-VOUS DES IMITATIONS

En vente chez tous les Pharmaciens et Epiciers

**MOTARD, FILS & SENECAI, SEULS DEPOSITAIRES 5, PLACE ROYALE, Montréal**



# DURANT PLUS DE CINQUANTE ANS LE "SINGER" PLUS HAUT RANG D'EXCELLENCE

A été reconnu et a maintenu le PLUS HAUT RANG D'EXCELLENCE

Parmi les Machines à coudre de Familles et se VEND MAINTENANT A PLUS BAS PRIX

si l'on considère la qualité, que toute autre. Que vous ayez l'intention d'acheter une machine ou non, il y a toujours de l'intérêt pour les femmes dans tous les magasins de Singer, et vous y êtes cordialement invités.



Ces machines ne sont jamais vendues aux marchands. Seulement du fabricant à celle qui l'emploie.

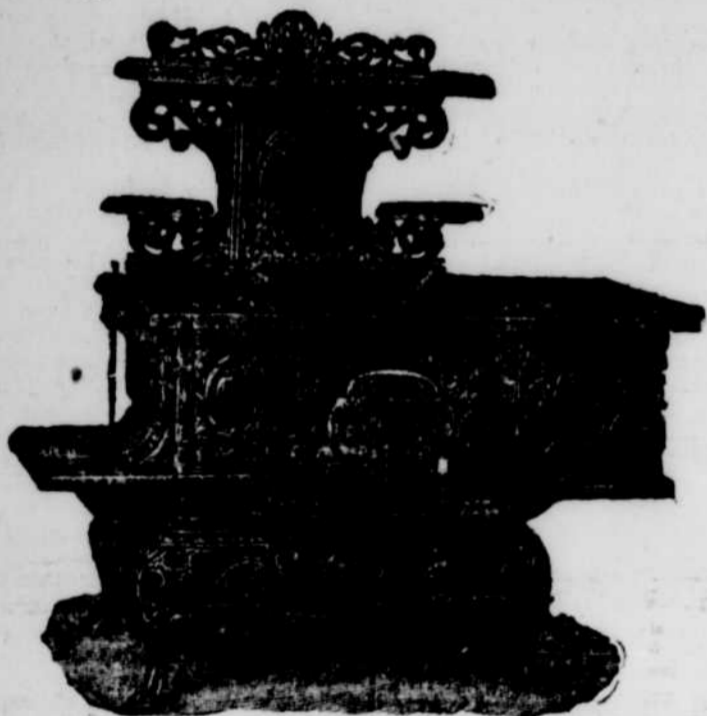
Par ce signe vous saurez reconnaître les Magasins Singer partout.

Un petit paiement de suite, le reste par intervalle convenable. Trois sortes différentes et une longue liste de prix qui suit.

VENDES SEULEMENT PAR LA Singer Sewing Machine Company

- QUEBEC.—63, rue de la Couronne,—109, rue St-Jean;
- LEVIS.—35, Côte du Passage;
- CHICOUTIMI.—Colcoza Bk., rue Racine;
- FRASERVILLE.—Coin des rues Lafontaine et Durocher;
- TROIS RIVIERES.—31, rue Des Forges;
- SHERBROOKE.—151, rue Wellington;
- THETFORD MINES.—rue Notre-Dame;
- SOREL.—68, rue Augusta.

## Ranges "Prince Crawford"



Pourquoi acheter des poeles venant de manufactures étrangères que vous ne connaissez pas, et pour lesquels vous ne pouvez pas vous procurer les morceaux de réparation plus tard, quand vous pouvez avoir mieux de vos manufactures locales.

Tous nos ranges sont d'un fini parfait et garantis sous tous les rapports. Nous mentionnerons, entre autres, les améliorations suivantes:

- Dessus polis.
- Fourneau Ventilé avec fond sectionnel.
- Nouveau gril économique pour le bois et le charbon.
- Entourage de feu en brique ou en fonte.
- Six ronds sur le dessus.
- Nettoyage facile, chaque part e étant accessible.
- Si nous n'avons pas d'agent regulier dans votre paroisse nous donnerons les prix du gros et vous y sauvez de argent. Ecrivez-nous.

# A. Belanger

MONTMAGNY QUL

### GLOVER FRY & CIE

Nous venons de recevoir pour le printemps les marchandises suivantes:

Voile, Ecolienne, Crêpe de Chine, Drap amazone, Drap de Ohiffon, Tweed d'Etottes pour Costumes.

5 P. C. D'ESCOMPTE POUR ARGENT COMPTANT

Glover Fry & Co.

### L. H. GAUDRY & Cie

IMPORTATEURS

De tuyaux de fonte, Ecossais de tous genres

Raccordements, Bornes Fontaines, Vannes, Etc.

POUR CONSTRUCTIONS D'AQUEDUCS

Qualité Supérieure. Stock considérable. Prix garantis.

Bureau : Batisse Banque d'Hoeholaga, Quebec

## Annunciation de la Ste-Vierge ET INCARNATION DU VERBE

Voici une fête chrétienne qui, placée par l'Eglise le 25 de mars, tombe presque toujours dans la quarantaine de larmes, de pénitence et d'expiations. Alors, elle est pour la piété comme un beau rayon de soleil qui, s'échappant entre des nuages sombres et mélancoliques, vient jeter sur la terre une teinte vive et animée, tandis que le ciel reste triste.

Cette fête est comme la merveilleuse toison de Géolon: sur elle une rosée abondante, et tout autour l'aridité. Vulgairement appelée "Notre-Dame de mars", elle est dans l'année religieuse ce qu'est dans la nature la fleur charmante que le peuple nomme "violette de mars".

Humble, modeste, bienfaisante, exhalant le plus doux parfum, chère et précieuse aux malades, cette plante s'éleva à peine à quelques lignes de hauteur au-dessus des feuilles mortes et des herbes sèches et flétries dont elle fut jonché le sol. On la sent mieux qu'on ne la voit; elle recherche l'ombre, elle se cache sous la feuille naissante du buisson d'aubépine; elle semble craindre le grand jour, le regard et la main de l'homme, mais son odeur embaumée la découvre et la trahit.

Telle est la fête de ce jour, tel est le mystère qu'on y honore.

Le mystère, il se passe dans le royaume le plus petit et le plus ignoré des royaumes de la terre, dans la province la moins connue de ce petit Etat, et dans la ville la plus obscure de cette chétive province; il se passe dans le secret, dans le silence, sous le toit d'une pauvre chaumière, entre Dieu, un ange et une Vierge, mais une Vierge sans fortune et sans éclat aux yeux du monde. Ce mystère n'a été connu que par ses fruits de vie et par le parfum de salut qu'il a répandu parmi nous.

Quarante siècles avaient passé sur la postérité d'Adam. L'heure du salut avait sonné; les temps prédits par les prophètes et annoncés par les figures étaient enfin arrivés. Il lui fallait, ce beau jour que le fidèle Abraham avait vivement désiré voir.

Tout était dans l'attente du grand événement qui devait renouveler la face de la terre.

Et voici comment s'ouvre cette ère nouvelle, ère de grâce et de paix, ère de clémence et de pardon.

Écoutez la première et admirable scène de ce grand drame, dont le dénouement sera la mort du médiateur, mais aussi la réconciliation du Ciel avec la terre, des hommes avec Dieu.

Laissons parler l'historien inspiré de cet événement adorable:

"En ces jours, Dieu envoya l'ange Gabriel en une ville de Galilée appelée Nazareth, à une Vierge qui était mariée à un homme de la maison de David, nommé Joseph, et cette Vierge s'appelait Marie. L'ange étant entré où elle était, lui dit: "Je vous salue, ô pleine de grâce, le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre les femmes. Elle fut troublée en l'entendant parler ainsi, et elle était en peine de ce que voulait dire ce salut. L'ange lui dit: Ne craignez rien, Marie, car vous avez trouvé grâce devant Dieu. Vous deviendrez enceinte, et vous mettrez au monde un fils à qui vous donnez le nom de Jésus. Il sera grand et sera appelé le Fils du Très-Haut. Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père. Il régnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin. Alors Marie dit à l'ange: Comment cela se fera-t-il, car je ne connais point d'homme? L'ange lui répondit: Le Saint-Esprit descendra sur vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. C'est pour cela que le fruit saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu. Voilà même qu'Elisabeth, votre cousine, est devenue enceinte d'un fils dans sa vieillesse, et celle qu'on appelait stérile est à présent dans son sixième mois, car il n'y a rien d'impossible à Dieu. Marie dit alors: Je suis la servante du Seigneur, que votre parole s'accomplisse en moi. Et l'ange disparut."

Après ce récit si sublime d'une part, si simple, si naïf, si poétique et si plein de fraîcheur de l'autre, oserons-nous nous permettre de jeter quelques réflexions, de hasarder un commentaire, ou, pour parler plus juste, de respirer, de savourer le parfum qu'exhalent ce passage, un des plus beaux des livres saints?

Avançons dans ces régions poétiques et saintes à la suite de saint Bernard et de Bossuet, ce génie qui nous a laissés les "Élévations", bien nommées, car après les auteurs inspirés, nul ne s'est élevé si haut.

"Au sixième mois de la grossesse d'Elisabeth, l'ange Gabriel fut envoyé dans une ville de Galilée, nommée Nazareth, à une Vierge qu'un homme appelé Joseph, de la maison de David, avait épousée, et le nom de la Vierge était Marie."

"Des que nous voyons l'ange saint Gabriel envoyé, nous devons attendre quelque excellente nouvelle sur la venue du Messie. Lorsque Dieu voulut apprendre à Daniel, "homme de génie", l'arrivée prochaine du Salut des saints, le même ange fut dépêché vers ce saint prophète. Il venait de l'étranger récemment vers Zacharie pour lui promettre l'enfantement du précurseur.

Ici, l'auteur de l'ambassade, c'est Dieu même, le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, l'Éternel, le Tout-Puissant, l'Invincible, le Dieu des dieux. L'envoyé, ce n'est pas un homme de poussière et de cendre; ce ne serait pas assez de l'âme d'un patriarche ou d'un prophète, non, l'innocent Abel, le fidèle Abraham, le chaste et vertueux Joseph, Daniel, si rempli de sagesse, ne sont pas ici les élus du Très-Haut. Il lui faut un des princes de sa céleste cour, un des assistants de son trône, un des premiers esprits de la première des hiérarchies.

Et ce n'est pas à Athènes la savante, à Corinthe la magnifique, à Rome la maîtresse et la reine du monde, ce n'est ni dans la Grèce, si célèbre par ses exploits, ses sciences et ses arts,

## Our Daisy Rubbers

Pour voyager en hiver, nos pardessus en caoutchouc sont des plus confortables.

Fabriqués avec les meilleurs matériaux.

Pour les dames et messieurs également.

Font parfaitement bien et sont de la meilleure forme d'une chaussure de cuir.

Insistez sur "Our Daisy" marque de commerce sur les étiquettes que vous achetez. Cela signifie l'usure du bon vieux temps.

Agents vendeurs JOBIN SAMSON, 491 St-Valier, Québec, QUESNEL & LESSARD, 15 Lemoine, Montreal.

Etabli en 1895

## POUR CADEAUX DE NOCES SERVICES D'ARGENTERIE DES MEILLEURES MANUFACTURES

CABINETS de coutellerie les plus complets à des prix défiant toute concurrence.

Prix pour "EUCHRE" en grande variété.

BRONZES pour lumière électrique.

Le stock de bijoux, montres, bagues, etc, comme toujours est au plus complet et garanti tel que représenté.

### EMILE JACOT

128, RUE ST-JOSEPH

TELEPHONE . . . 2639

## MELLE A. ARDOUIN

FABRIQUE DE TRICOTS

Les Nerfs Abattus, Le Cœur Faible, Le Cerveau Fatigué, La Force Equisée.

Grand assortiment de Bas de toutes sortes en Laine et Cachemire, Camisoles pour Dames et enfants, Lingerie, etc.

SPECIALITE: CORSET P. L. Sur Mesure

No 321, RUE ST-JOSEPH En face de l'Eglise Jacques-Cartier, QUEBEC

## POELE "PERFECT IDEA"

N'en achetez pas d'autres

Le seul poêle sur terre qui peut être changé en quelques minutes d'un poêle à charbon en un poêle à gaz complet. Il brûle le bois, le charbon ou le gaz.

Fabrique par The GUELPH STOVE CO. 126 rue Craig Ouest, Montréal

AGENTS A QUEBEC TERREAU & RACINE 196 rue St-Paul.

## Remède du Père Mathieu

Guérit radicalement et promptement L'INTEMPERANCE et déracine tout désir des liqueurs alcooliques. Jamais plus de trois bouteilles ne sont nécessaires pour accomplir un soulagement radical et pour donner un bon appétit pour les aliments solides.

L'estomac digère facilement et par suite les malaises et les insomnies disparaissent. Après une moyenne de trois semaines de l'emploi consciencieux de l'Antidote, l'estomac peut se passer de stimulants artificiels et la soif a disparu. LE MALADE EST GUERI il était l'esclave d'une mauvaise et dangereuse habitude et il est redevenu maître de lui-même et de son porte-bonheur.

M. S. Lachance, Portmouth, N. H., 5 Janvier 1899.

C'est un bonheur pour moi de pouvoir vous dire que votre "Remède du Père Mathieu" m'a définitivement guéri de la funeste habitude des liqueurs alcooliques. J'étais depuis près de huit ans un véritable esclave du whisky, qui ruinait ma santé et ma bourse, car la moyenne de mes dépenses était de quatre piastres par semaine. Aujourd'hui, je sens que ma santé est aussi bonne que jamais, grâce sans doute à votre précieux Remède du Père Mathieu.

Votre reconnaissant: LOUIS SHAW.

Chez tous les Pharmaciens . . . \$1.00

DEPOSITAIRE La Cie des Laboratoires S. Lachance (LIMITEE) 87 rue St-Christophe, Montreal

En gros à Québec W. BRUNET & CIE Dr ED. MORIN & CIE





LE PIANO NEW SCALE WILLIAMS POUR la NOVICE et l'ARTISTE

La durabilité le rend particulièrement précieux pour l'usage des élèves qui commencent leurs études musicales. La sonorité harmonieuse et sa délicatesse de touche commande l'admiration des artistes virtuoses.

P. T. LEGARE, 173, rue St-Paul, Québec

A l'Hôtel de Ville

Avis de motions importants

A 8 heures, hier soir, à l'Hôtel de Ville, il y a eu séance du Conseil. Étaient présents : Son Honneur le maire Garneau, et MM. les échevins Edmond Taschereau, Messervey, Fortier, Lavigne, Barry, L. A. Taschereau, Lemay, Picard, Hogan, Dinan, Létourneau, Madden, Drouin, Galipeault, Foley, Shink, Duquet, Brunet, Fiset, Mulrooney, Bédard, Verret, Mathieu, Barbeau, Huard, St-Pierre, Hall.

Le même donne lecture d'un rapport du même comité au sujet de la motion Huard, rapport accompagnant des opinions légales des aviseurs de la cité. Ce dernier rapport a trait à la question de fermer les boutiques à 7 h. p.m., le samedi, etc.

Le même donne lecture d'un rapport du même comité au sujet de la motion Huard, rapport accompagnant des opinions légales des aviseurs de la cité. Ce dernier rapport a trait à la question de fermer les boutiques à 7 h. p.m., le samedi, etc.

Le même donne lecture d'un rapport du même comité au sujet de la motion Huard, rapport accompagnant des opinions légales des aviseurs de la cité. Ce dernier rapport a trait à la question de fermer les boutiques à 7 h. p.m., le samedi, etc.

Le même donne lecture d'un rapport du même comité au sujet de la motion Huard, rapport accompagnant des opinions légales des aviseurs de la cité. Ce dernier rapport a trait à la question de fermer les boutiques à 7 h. p.m., le samedi, etc.

Le même donne lecture d'un rapport du même comité au sujet de la motion Huard, rapport accompagnant des opinions légales des aviseurs de la cité. Ce dernier rapport a trait à la question de fermer les boutiques à 7 h. p.m., le samedi, etc.

Le même donne lecture d'un rapport du même comité au sujet de la motion Huard, rapport accompagnant des opinions légales des aviseurs de la cité. Ce dernier rapport a trait à la question de fermer les boutiques à 7 h. p.m., le samedi, etc.

Le même donne lecture d'un rapport du même comité au sujet de la motion Huard, rapport accompagnant des opinions légales des aviseurs de la cité. Ce dernier rapport a trait à la question de fermer les boutiques à 7 h. p.m., le samedi, etc.

Le même donne lecture d'un rapport du même comité au sujet de la motion Huard, rapport accompagnant des opinions légales des aviseurs de la cité. Ce dernier rapport a trait à la question de fermer les boutiques à 7 h. p.m., le samedi, etc.

Le même donne lecture d'un rapport du même comité au sujet de la motion Huard, rapport accompagnant des opinions légales des aviseurs de la cité. Ce dernier rapport a trait à la question de fermer les boutiques à 7 h. p.m., le samedi, etc.

Le même donne lecture d'un rapport du même comité au sujet de la motion Huard, rapport accompagnant des opinions légales des aviseurs de la cité. Ce dernier rapport a trait à la question de fermer les boutiques à 7 h. p.m., le samedi, etc.

Le même donne lecture d'un rapport du même comité au sujet de la motion Huard, rapport accompagnant des opinions légales des aviseurs de la cité. Ce dernier rapport a trait à la question de fermer les boutiques à 7 h. p.m., le samedi, etc.

Le même donne lecture d'un rapport du même comité au sujet de la motion Huard, rapport accompagnant des opinions légales des aviseurs de la cité. Ce dernier rapport a trait à la question de fermer les boutiques à 7 h. p.m., le samedi, etc.

Le même donne lecture d'un rapport du même comité au sujet de la motion Huard, rapport accompagnant des opinions légales des aviseurs de la cité. Ce dernier rapport a trait à la question de fermer les boutiques à 7 h. p.m., le samedi, etc.

Le même donne lecture d'un rapport du même comité au sujet de la motion Huard, rapport accompagnant des opinions légales des aviseurs de la cité. Ce dernier rapport a trait à la question de fermer les boutiques à 7 h. p.m., le samedi, etc.

Le même donne lecture d'un rapport du même comité au sujet de la motion Huard, rapport accompagnant des opinions légales des aviseurs de la cité. Ce dernier rapport a trait à la question de fermer les boutiques à 7 h. p.m., le samedi, etc.

Le même donne lecture d'un rapport du même comité au sujet de la motion Huard, rapport accompagnant des opinions légales des aviseurs de la cité. Ce dernier rapport a trait à la question de fermer les boutiques à 7 h. p.m., le samedi, etc.

Le même donne lecture d'un rapport du même comité au sujet de la motion Huard, rapport accompagnant des opinions légales des aviseurs de la cité. Ce dernier rapport a trait à la question de fermer les boutiques à 7 h. p.m., le samedi, etc.

Le même donne lecture d'un rapport du même comité au sujet de la motion Huard, rapport accompagnant des opinions légales des aviseurs de la cité. Ce dernier rapport a trait à la question de fermer les boutiques à 7 h. p.m., le samedi, etc.

Le même donne lecture d'un rapport du même comité au sujet de la motion Huard, rapport accompagnant des opinions légales des aviseurs de la cité. Ce dernier rapport a trait à la question de fermer les boutiques à 7 h. p.m., le samedi, etc.

Le même donne lecture d'un rapport du même comité au sujet de la motion Huard, rapport accompagnant des opinions légales des aviseurs de la cité. Ce dernier rapport a trait à la question de fermer les boutiques à 7 h. p.m., le samedi, etc.

Le même donne lecture d'un rapport du même comité au sujet de la motion Huard, rapport accompagnant des opinions légales des aviseurs de la cité. Ce dernier rapport a trait à la question de fermer les boutiques à 7 h. p.m., le samedi, etc.

Le même donne lecture d'un rapport du même comité au sujet de la motion Huard, rapport accompagnant des opinions légales des aviseurs de la cité. Ce dernier rapport a trait à la question de fermer les boutiques à 7 h. p.m., le samedi, etc.

Le même donne lecture d'un rapport du même comité au sujet de la motion Huard, rapport accompagnant des opinions légales des aviseurs de la cité. Ce dernier rapport a trait à la question de fermer les boutiques à 7 h. p.m., le samedi, etc.

Le même donne lecture d'un rapport du même comité au sujet de la motion Huard, rapport accompagnant des opinions légales des aviseurs de la cité. Ce dernier rapport a trait à la question de fermer les boutiques à 7 h. p.m., le samedi, etc.

ces requies quotidiennement par Son Honneur le maire, les comités et les chefs de département; ils devront aider dans toutes les causes d'expropriation ordonnées par le Conseil et aider celui-ci devant les comités de la Chambre d'Assemblée lorsque des amendements seront demandés à la charte de la cité.

Sur motion de M. l'échevin Duquet, M. l'échevin Paquin est nommé modérateur des comités d'hygiène et des marchés, en remplacement de M. l'échevin Hogan et de M. l'échevin Picard.

Sur motion de M. l'échevin L. A. Taschereau, secondé par M. l'échevin Lavigne, il est décidé qu'une file des ordres du jour et des procès-verbaux du Conseil sera dorénavant conservée pour chaque échevin.

Sur motion de M. l'échevin Duquet, M. l'échevin Paquin est nommé modérateur des comités d'hygiène et des marchés, en remplacement de M. l'échevin Hogan et de M. l'échevin Picard.

Sur motion de M. l'échevin L. A. Taschereau, secondé par M. l'échevin Lavigne, il est décidé qu'une file des ordres du jour et des procès-verbaux du Conseil sera dorénavant conservée pour chaque échevin.

Sur motion de M. l'échevin Duquet, M. l'échevin Paquin est nommé modérateur des comités d'hygiène et des marchés, en remplacement de M. l'échevin Hogan et de M. l'échevin Picard.

Sur motion de M. l'échevin L. A. Taschereau, secondé par M. l'échevin Lavigne, il est décidé qu'une file des ordres du jour et des procès-verbaux du Conseil sera dorénavant conservée pour chaque échevin.

Sur motion de M. l'échevin Duquet, M. l'échevin Paquin est nommé modérateur des comités d'hygiène et des marchés, en remplacement de M. l'échevin Hogan et de M. l'échevin Picard.

Sur motion de M. l'échevin L. A. Taschereau, secondé par M. l'échevin Lavigne, il est décidé qu'une file des ordres du jour et des procès-verbaux du Conseil sera dorénavant conservée pour chaque échevin.

Sur motion de M. l'échevin Duquet, M. l'échevin Paquin est nommé modérateur des comités d'hygiène et des marchés, en remplacement de M. l'échevin Hogan et de M. l'échevin Picard.

Sur motion de M. l'échevin L. A. Taschereau, secondé par M. l'échevin Lavigne, il est décidé qu'une file des ordres du jour et des procès-verbaux du Conseil sera dorénavant conservée pour chaque échevin.

Sur motion de M. l'échevin Duquet, M. l'échevin Paquin est nommé modérateur des comités d'hygiène et des marchés, en remplacement de M. l'échevin Hogan et de M. l'échevin Picard.

Sur motion de M. l'échevin L. A. Taschereau, secondé par M. l'échevin Lavigne, il est décidé qu'une file des ordres du jour et des procès-verbaux du Conseil sera dorénavant conservée pour chaque échevin.

Sur motion de M. l'échevin Duquet, M. l'échevin Paquin est nommé modérateur des comités d'hygiène et des marchés, en remplacement de M. l'échevin Hogan et de M. l'échevin Picard.

Sur motion de M. l'échevin L. A. Taschereau, secondé par M. l'échevin Lavigne, il est décidé qu'une file des ordres du jour et des procès-verbaux du Conseil sera dorénavant conservée pour chaque échevin.

Sur motion de M. l'échevin Duquet, M. l'échevin Paquin est nommé modérateur des comités d'hygiène et des marchés, en remplacement de M. l'échevin Hogan et de M. l'échevin Picard.

Sur motion de M. l'échevin L. A. Taschereau, secondé par M. l'échevin Lavigne, il est décidé qu'une file des ordres du jour et des procès-verbaux du Conseil sera dorénavant conservée pour chaque échevin.

Sur motion de M. l'échevin Duquet, M. l'échevin Paquin est nommé modérateur des comités d'hygiène et des marchés, en remplacement de M. l'échevin Hogan et de M. l'échevin Picard.

Garanti par le Gouvernement Canadien. Fabriquée par E. W. Parker, distillateur Montréal. Parker's STANDARD Whisky Blanc. Le plus pur des spiritueux incolores. GILLESPIES & CO., seuls Agents, 12 Rue St-Jacques, Montréal. Muri en entropot depuis au-delà de 2 ans.

UNE GRANDE COUVERTURE Des Modes du Printemps. GRANDE EXPOSITION. Demain samedi le 24, commencer, notre exposition de chapeaux pour dames, et de toutes sortes de marchandises de fantaisie.

OFFRE SPECIALE POUR 25 CTS. Pour quelques jours seulement, 25 cts pour une bouteille d'Anitussin, le meilleur sirop pour la touse, valant 25 cts, et une boîte de nos "Pastilles Bronchiques", valant aussi 25 cts, les deux pour 25 cts; soit une réduction de 50%.

Cour de Police. On a commencé, ce matin, à huis clos, l'enquête préliminaire dans une cause de vol sur la citadelle, deux soldats étant arrêtés sous suspicion. Au cours d'une première enquête sur la citadelle, il a été impossible de trouver aucune preuve contre les accusés.

LES PROFESSEURS. Pouchet et Lancereaux de PARIS, Lapponi, Médecin de S. S. le PAPE, Bogoslawsky de MOSCOU, Althaus de LONDRES, le NEW YORK Medical Journal, le Medical News, etc. RECOMMANDANT L'APENTA. Eau Purgative Naturelle pour le traitement systématique de la constipation, des désordres bilieux et de l'obésité, parce qu'elle ne produit pas de constipation subséquente.

Avis aux Propriétaires de Chevaux et Bestiaux. Votre cheval maigrit!!! Il toussé!!! Son poil est moins brillant!!! Il se fatigue trop vite!!! En un mot il est malade et exténué!!! Il est temps d'agir!!! Il a besoin d'un tonique et d'une nourriture reconstituante.

Le Quinquinol. (POUDRE ENGRAISSIVE ET RECONSTITUANTE). est le remède le plus efficace et le meilleur au monde et employé avec succès dans les cas suivants: Gourme, Appauvrissement du Sang (Anémie), La Toux, Débilité et les Affaiblissements en général, Facilité l'Engraissement de tous les Animaux et contre la Diminution du Lait chez la vache. RECOMMANDE PAR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE. La seule poudre engraisseuse diplômée aux Expositions de Trois-Rivières, Sherbrooke et Ottawa Août et Septembre 1905. Le Quinquinol a les propriétés d'être tonique et diurétique; en un mot il est le régulateur par excellence des animaux en général. En vente partout - - 50c. Si votre fournisseur ne le tient pas écrivez nous, nous vous en adresserons par retour une grosse boîte sur réception du prix. Le Quinquinol se vend en boîte de fer blanc et par suite ne craint pas l'humidité et se conserve... ON DEMANDE des agents responsables dans toutes les localités pour créer des dépôts. IMPORTANT - sur demande nous enverrons gratis le traité vétérinaire du Dr. Dufresne qui traite sur toutes les maladies des animaux et leurs remèdes. Écrire sur demande: "Dufresne, No 4." La Cie Médicale Vétérinaire du Dr Z. Dufresne, M.V. Expert officiel, 69 rue St-Jimothée, Montréal.

VIN MORIN "CRESO-PHATES" Puissant et Merveilleux Tonique Contre la Faiblesse. Si nous analysons bien le Vin Morin "Creso-phates", nous y trouverons en outre de la Creso-phate et du lactophosphate de soude hêtre pur, des hypophosphates. Par conséquent nous trouverons là les deux puissants toniques des nerfs, du sang et des os. En faisant usage de cette excellente préparation, que de personnes faibles, prises d'épuisement nerveux principalement des femmes y trouveront la force et la vigueur. Un grand nombre de malades malheureusement, essaient de tous les remèdes possibles, mais il n'avaient éprouvé rien de semblable depuis le commencement de sa maladie. Ce bien-être qu'il éprouvait rendit la joie et la confiance à sa famille. M. Bergeron continua à faire usage de ce remède, voulant éprouver toute la puissance de cet excellent tonique. Finalement il put reprendre son travail ordinaire sans éprouver de grandes fatigues. SE VENDENT PARTOUT.

AUDITORIUM. Veuillez s. v. p. vous rappeler les dates auxquelles seront donnés les deux grands concerts par MADAME ALBANI. Et sa splendide compagnie LUNDI et MARDI de PAQUES 16 et 17 AVRIL. D'autres informations seront données plus tard à ce sujet.

Cartes Postales. Vues de Québec, couleur, clair de lune... 2 1/2 pièce 25c doz. Fantaisies Italiennes, couleur, sujets amoureux 2 1/2 " 25c " Paysages Italiens, couleur... 3c " 35c " Series de Botrel (3-4-5-6-8 cartes)... 2 1/2 " 25c " Series Bergeret (3-4-5-6-8 cartes)... 2 1/2 " 25c " Catalogue de Cartes, franco sur réception d'un timbre de 2 sous. LE ROI DU BAGNE. En 4 vols. Par E. CAPENDU. "L'Hôtel de Niorres - Le Roi des Gabiers - Le Tambour de la 32ième Demi-Brigade - Bibli-Tapin" Les 4 vols. \$2.75. Franco \$3.25. LE PLUS GRAND ROMAN PARU. Nous faisons une Spécialité de Littérature à bon marché. J. ALF. GUAY Librairie Française, Gros et Détail. 283 Rue St-Joseph, Québec. TEL. 2647. LE SIROP DU Dr FRED. DEMERS. POUR LES ENFANTS. est aujourd'hui reconnu comme le meilleur pour le sommeil, la dentition et contre les coliques et les diarrhées. Demandez-le toujours. LE TAROL ROSE QUESNEL EST DELICIEUX.

Pharmacie Morin. Nous venons de recevoir les graines pour le printemps: Graines d'Oignons, Poireau, Betterave, Salade, Navet, etc., etc. Rappelez-vous que nous vendons tous les articles de pharmacie, etc., au prix du gros. Une visite est sollicitée. Dr. ED. MORIN & CIE., Pharmaciens, 113, COTE LAMONTAGNE, Québec. NOTE. - Avec un achat de \$1.00 et plus, nous donnerons un joli chromo, portrait du Pape Léon XIII.

LE TAROL Du Dr Ed. Morin. Est certainement le meilleur irop connu pour guérir: Toux, Rhumes, Bronchite, Grippe, Catarrhe etc., etc. Essayez-en une bouteille et vous pourrez vous en convaincre vous-même. Faites écrire votre nom en or sur cartes postales 5cts. J. Alf. Guay Spécialiste, 283 rue St-Joseph, Québec. Vous mettrons en vente 1200 verges de tapis valant de 50c à 75c pour 45c; nous vous invitons de venir la première journée pour avoir le meilleur choix! MARCEAU & Cie. 155 rue St-Joseph.

J. T. ARMAND & CIE

COURTIERS D'IMMEUBLES ET AGENTS FINANCIERS, QUEBEC

PROPRIETAIRES: Voulez-vous vendre votre propriété... Voulez-vous acheter une propriété...

A VENDRE EN VILLE

Haute-Ville et Faubourg St-Jean... Nous avons des propriétés dans les rues St-Augustin, St-Etienne, etc.

A ST-ROCH ET ST-SAUVIER

Dans les rues St-Valer, du Roi, La Vallée, etc. Nous avons des propriétés dans les rues St-Valer, du Roi, La Vallée, etc.

EN DEHORS DE LA VILLE

Cherbourg, Chemin Ste-Foy, Ste-Petronille, etc. Nous avons des propriétés dans les rues Cherbourg, Chemin Ste-Foy, Ste-Petronille, etc.

J. T. ARMAND & CIE

COURTIERS D'IMMEUBLES ET AGENTS FINANCIERS

III Cote de la Montagne, (Banc Morin) Tel. Long Dist. 1063 - Québec

SOUSSIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL du Comté de Montmorency... Les soumissions pour la construction de la ligne de chemin de fer de la Grande Rivière Ste-Anne de Beauce...

ALP. LEFRANÇOIS

Sec-Trés. C. M. C. No 1, Château Richer, 21 mars 1906

Vente à l'Encau

Dans l'affaire de PHILEMON MARTEL, Marchand, St-Georges, Beauce

Avis est par le présent donné que VENDRE, le 30 MARS 1906

A 11 heures A. M. Sera vendus à mon bureau: 44, rue Dalhousie, Québec

1. Fonds de commerce général

2. Fonds de commerce général

3. Fonds de commerce général

4. Fonds de commerce général

5. Fonds de commerce général

6. Fonds de commerce général

7. Fonds de commerce général

8. Fonds de commerce général

9. Fonds de commerce général

10. Fonds de commerce général

11. Fonds de commerce général

12. Fonds de commerce général

13. Fonds de commerce général

14. Fonds de commerce général

15. Fonds de commerce général

16. Fonds de commerce général

17. Fonds de commerce général

18. Fonds de commerce général

19. Fonds de commerce général

20. Fonds de commerce général

21. Fonds de commerce général

22. Fonds de commerce général

23. Fonds de commerce général

24. Fonds de commerce général

25. Fonds de commerce général

26. Fonds de commerce général

27. Fonds de commerce général

28. Fonds de commerce général

29. Fonds de commerce général

30. Fonds de commerce général

31. Fonds de commerce général

32. Fonds de commerce général

33. Fonds de commerce général

34. Fonds de commerce général

35. Fonds de commerce général

36. Fonds de commerce général

37. Fonds de commerce général

38. Fonds de commerce général

39. Fonds de commerce général

40. Fonds de commerce général

41. Fonds de commerce général

42. Fonds de commerce général

43. Fonds de commerce général

44. Fonds de commerce général

45. Fonds de commerce général

46. Fonds de commerce général

47. Fonds de commerce général

48. Fonds de commerce général

49. Fonds de commerce général

50. Fonds de commerce général

51. Fonds de commerce général

52. Fonds de commerce général

53. Fonds de commerce général

54. Fonds de commerce général

55. Fonds de commerce général

EN VILLE

A SAINT-ROCH

PENIBLE ACCIDENT - Marcelin Talbot a subi un accident douloureux hier, en voulant rattrapper son cheval qui avait été effrayé par des lampions sur la rue de la Reine

MESSE SOLENNELLE

La Société bienveillante de St-Roch, célébrera ses noces d'argent demain, par un grand messe dite à 11 heures

MUTATION DE PROPRIETE

Le docteur Alphonse Lessard a acheté la propriété de M. Max Clément, ex-échevin, de la rue St-François, au prix de \$3,100

A SAINT-MALO

ACCIDENT - Un nommé Pitre Bernier a eu un bras fracturé au cours d'un accident de voiture qui s'est produit près du pont de Scott

PAUVRE MALHEUREUX

Un vieux mendiant du nom de Couture a été trouvé inanimé, hier soir, sur la rue Ste-Thérèse

Accident de voiture

Entrevenant du Sault Montmorency, hier soir, un cheval attelé à une voiture dans laquelle se trouvaient M. et Mme D. A. Hébert et Miles Gabrielle et Pauline Boivin

DONNEZ A VOTRE BEBE

La Nourriture lactée Et vous remarquerez bientôt un changement heureux

A NOS CLIENTS ET AU PUBLIC EN GENERAL

Nous vous prions respectueusement de prendre connaissance de l'échelle de prix ci-dessous, qui comme minimum, sera en force, dans les établissements des soussignés, à partir du 2 avril 1906

HAUTE-VILLE

John Williams, Oct. Bédat, L. T. Drolet, A. Gagnon, Robitaille & Thivierge, J. A. Marois, Chas. J. Sauviat, F. Bédat, George Fraser

BASSE-VILLE

Jos. Daigault, J. O. Leclerc, J. E. Bonchard, L. G. Gagnon, Léon Boucher, Adélaïde Déjeu, J. O. Laflamme, J. E. Bonchard, L. G. Gagnon, F. Smith & Co.

VENTE A L'ENCAU

Dans l'affaire de JEAN-BAPTISTE MARTEL, Marchand, Trois-Saumois, Involuable

VENTE A L'ENCAU

Dans l'affaire de JEAN-BAPTISTE MARTEL, Marchand, Trois-Saumois, Involuable

VENTE A L'ENCAU

Dans l'affaire de JEAN-BAPTISTE MARTEL, Marchand, Trois-Saumois, Involuable

VENTE A L'ENCAU

Dans l'affaire de JEAN-BAPTISTE MARTEL, Marchand, Trois-Saumois, Involuable

VENTE A L'ENCAU

Dans l'affaire de JEAN-BAPTISTE MARTEL, Marchand, Trois-Saumois, Involuable

OBSEQUES IMPOSANTES

La regrette Mme Hudon. Ce matin, à 2 30 hrs, un nombreux cortège de parents et amis de Dame Clarisse Roy, veuve de Théophile Hudon, en son vivant marchand, avait tenu à honneur de rendre un dernier témoignage

NOTES PERSONNELLES

M. Emile Lacroix, inspecteur d'assurance, est parti pour St-Piémont. M. le sénateur Chouquette est arrivé d'Ottawa, ce matin. L'hon. M. Auguste Tessier, ministre de l'Agriculture est arrivé en ville, hier, venant de Rimouski

NOTES SOCIALES

Madame W. D. Haillargé réunissant hier quelques amis à un "thé" pour remercier Mademoiselle Taschereau, de Montréal. Mademoiselle Gabrielle Lavergne, de Montréal, passe quelques jours en cette ville. Mlle de Massane Armand Lavergne

UNE ANNEE DE PROSPERITE

Remarquable progrès de la populaire compagnie d'assurance "Mutual Life of Canada"

DEMANDEZ

les Gants Perrin En vente partout. MARQUE DÉPOSÉE

La Garde Salaberry

Demain, la coquette paroisse de Beauport sera en liesse, à l'occasion de l'inauguration solennelle de la nouvelle école Salaberry et d'une brillante fête religieuse et profane qui a été organisée par les officiers de cette paroisse

Commission Scolaire Catholique

De la Cité de Québec. Il y aura une assemblée du bureau des commissaires d'écoles catholiques romaines de la cité de Québec, lundi, le vingt-et-un mars courant, à sept heures et demie de l'après-midi, en la sacristie de l'église de la paroisse de St-Roch de Québec, rue St-Joseph

PRELART ANGLAIS ET LINOLEUMS

Valant 60c. et 75c. 50 différents essons aussi attrayants que bien choisis. Tels qu'il y en aura choisis à 35c. la verg. 7-24 SYNDICAT DE QUEBEC

VENTE A BON MARCHÉ

Services de chiffonniers. Chez Nadeau & Martel, 118 rue St-Joseph. Nous vous offrons maintenant 50 services de chiffonniers de 10 pièces chacun. En trois nuances différentes. Valeur réelle, \$4.00. Le prix pour cette vente sera de \$2.15. 65 autres services de 10 morceaux chacun, valant \$2.50, seront aussi vendus au prix de \$1.44.

Les Qualités de la Quinine

comme tonique doux et efficace, sont présentés au plus haut degré et sous une forme agréable dans le Vin de Quinine de Campbell

Vente à bon marché

Nous profitons de cette occasion pour vous inviter à venir visiter notre département de tapis, revêtements, portières et rideaux, avant d'acheter. MARCEAU & Cie, 155 rue St-Joseph

LA BOURSE

LA BOURSE. "Wall Street" a été tranquille toute la semaine. Le public s'est complètement désintéressé du marché et les professionnels ont essayé de lui donner de l'animation

LA BOURSE

LA BOURSE. "Wall Street" a été tranquille toute la semaine. Le public s'est complètement désintéressé du marché et les professionnels ont essayé de lui donner de l'animation

LA BOURSE

LA BOURSE. "Wall Street" a été tranquille toute la semaine. Le public s'est complètement désintéressé du marché et les professionnels ont essayé de lui donner de l'animation

LA BOURSE

LA BOURSE. "Wall Street" a été tranquille toute la semaine. Le public s'est complètement désintéressé du marché et les professionnels ont essayé de lui donner de l'animation

LA BOURSE

LA BOURSE. "Wall Street" a été tranquille toute la semaine. Le public s'est complètement désintéressé du marché et les professionnels ont essayé de lui donner de l'animation

LA BOURSE

LA BOURSE. "Wall Street" a été tranquille toute la semaine. Le public s'est complètement désintéressé du marché et les professionnels ont essayé de lui donner de l'animation

LA BOURSE

LA BOURSE. "Wall Street" a été tranquille toute la semaine. Le public s'est complètement désintéressé du marché et les professionnels ont essayé de lui donner de l'animation

LA BOURSE

LA BOURSE. "Wall Street" a été tranquille toute la semaine. Le public s'est complètement désintéressé du marché et les professionnels ont essayé de lui donner de l'animation

LA BOURSE

LA BOURSE. "Wall Street" a été tranquille toute la semaine. Le public s'est complètement désintéressé du marché et les professionnels ont essayé de lui donner de l'animation

LA BOURSE

LA BOURSE. "Wall Street" a été tranquille toute la semaine. Le public s'est complètement désintéressé du marché et les professionnels ont essayé de lui donner de l'animation

FAITES ATTENTION AU BEBÉ

N'oubliez pas que quelques applications d'un savon commun peuvent gravement affecter une peau délicate. Ne courez pas de risques. N'acceptez pas de savons soi-disant tout aussi bons, mais achetez le

Savon Baby's Own

Spécialement recommandé pour les enfants par le Conseil National des Femmes de Montréal. Albert Soaps Ltd., Mtrs. - Montréal.

AVIS

LA QUÉBÉC & LAKE HURON RAILWAY COMPANY s'adressera au Parlement de la "Puissance au Canada" sa prochaine session, pour un accord dans le choix de la ligne Compagnie et étendant le délai pour commencer la construction d'un chemin de fer de Québec à Montréal

A MONTMORENCY

HOTEL BUREAU A VENDRE. Le BOURGEOIS, qui depuis 42 ans a dirigé le fameux hôtel situé aux Chutes Montmorency et connu sous le nom d'HOTEL BUREAU, des suites de raisons particulières vend

BOURSE DE NEW-YORK

Table with columns for various stocks and their prices. Includes American Bondholders, American Copper, etc.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns for various stocks and their prices. Includes Canadian Pacific Ry, Montreal Power, etc.

ERIERRE HEURE

PETITES ANNONCES

Regions très variées pour être classées. AGENT DEMANDE - On demande un agent à commission pour nous représenter dans Québec, un qui visite les parcs, etc. CANADA - Province de Québec, District de Québec, Cour de Circuit, No 1112, à Québec, défendeur. Avis public en vertu de l'ARTICLE 1069 du Code de Commerce, par lequel le tribunal de Québec a autorisé le défendeur, situé au No 99, rue St-Jacques, à Québec, à vendre ses biens meubles et effets de dit défendeur, en vertu d'un arrêt de dit tribunal, en date du 24 mars 1906, et effets consistant en diverses marchandises et en valeurs en espèces, etc. CHAMBRE A LOUER - Une chambre à louer, avec salle de bains, dans une belle propriété, possession immédiate ou au mois de mai. S'adresser au No 47, rue Saint-Joseph. AGENTS DEMANDES - On demande des agents d'assurance sur la vie, pour les départements de Québec et de Montréal. Une visite est sollicitée. Un agent peut se faire un gros salaire en contact avec les nouveaux clients d'assurance. S'adresser à L. PARADIS, No 11, rue Franklin, ou au bureau tel. 52, rue St-Joseph, Québec. SERVANTE - On demande une servante pour le général, 21 rue St-Jacques, à Québec. S'adresser au No 22, rue de la Fabrique, Haute-Ville. SERVANTE - On demande une servante pour le général, 21 rue St-Jacques, à Québec. S'adresser au No 22, rue de la Fabrique, Haute-Ville. SERVANTE - On demande une servante pour le général, 21 rue St-Jacques, à Québec. S'adresser au No 22, rue de la Fabrique, Haute-Ville. ON DEMANDE une bonne pour avoir le soin d'un enfant de 2 ans, au No 19, rue des Remparts. 24m-60. SERVANTE - On demande une servante pour le général, 21 rue St-Jacques, à Québec. S'adresser au No 22, rue de la Fabrique, Haute-Ville. A VENDRE - Le stock et l'assortiment de M. J. A. Martel, 118 rue St-Joseph, consistant en fruits, bonbons et un grand assortiment de tissus, etc. Le propriétaire part pour l'étranger et vend son stock de fruits de M. G. Beauchamp. Le propriétaire part pour l'étranger et vend son stock de fruits de M. G. Beauchamp. PÉRIU - Un superbe chien, mâle de couleur noire, regardant au loin de ses yeux, se vend au No 31, rue de la Fabrique, à Québec. S'adresser à M. J. A. Martel, 118 rue St-Joseph. FEMME - On demande une fille de salle pour le général, 21 rue St-Jacques, à Québec. S'adresser à l'Hôtel Blanchard, 24 mars-60. A VENDRE - Une chambre à louer, avec salle de bains, dans une belle propriété, possession immédiate ou au mois de mai. S'adresser au No 47, rue Saint-Joseph.

FER BRAVAS. Contre l'ANEMIE, le PALUDISME, les COLÈRES, les maux de tête, les vertiges, les étourdissements, les douleurs de la gorge, etc. S'adresser à M. J. A. Martel, 118 rue St-Joseph.

MALTESE CROSS. Claque à bord roulé. Les claque sont faites spécialement fortes, afin de leur donner la plus longue durée possible. Elles sont fabriquées avec le plus grand soin et la soignée professionnelle au bord de la claque, produit un bord solide et durable. Elles sont conservées dans leur état d'origine.

TEMPERATURE

Observatoire de Toronto. 24 mars 1906. Pronostics. — Aujourd'hui et de main temps beau et froid.

L'Hon. J. B. B. Prevost

L'honorable M. J. B. B. Prevost, ministre de la Colonisation, Mines et Pêcheries, est parti pour St-Jérôme et Montréal.

Visite officielle

A la demande des directeurs de la compagnie du chemin de fer Québec & Lac St-Jean, l'hon. M. Allard, ministre des travaux publics, se rendra mercredi prochain à Chicoutimi et Roberval pour visiter les travaux que la compagnie y fait exécuter.

Motion Huard

Nous ne voulons pas discuter au mérite la motion de M. Huard, sur la fermeture à bonne heure des débits de boissons. S'il y a une chose désagréable, c'est plutôt la conduite étrange de M. Huard lui-même, s'opposant à ce que le Conseil prenne sa motion en considération, et venant pour qu'elle soit renvoyée au comité où elle avait été renvoyée une première fois.

La rue des Banques

Sait-on combien de banques on comptera, cette année, sur la rue St-Pierre, à partir de la rue St-Paul jus qu'au pied de la Côte Lamontagne? Compions bien: Banque de Montréal, 1; Banque Hochelaga, 2; Banque British N.A., 3; Banque de Commerce, 4; Imperial Bank, 5; Banque Molson, 6; Banque de Québec, 7; Banque des Marchands, 8; Banque Nationale, 9; Banque Union, 10; Caisse d'Economie, 11.

A l'Université Laval

M. l'abbé H. A. Scott, curé de Sainte-Foy, a donné hier soir, à la salle des Promotions de l'Université Laval, une conférence sur l'histoire de l'Église. On remarquait dans l'auditoire Mgr Mathieu, Mgr Têtu, l'hon. juge Langlois, l'hon. E. J. Flynn, MM. C. F. Delage, M. A. L. Dr A. Jobin, M.A.L., D. J. Montambault, MM. les professeurs du Séminaire, MM. les abbés du Grand Séminaire, etc., etc.

Le Crime de Maltaverne

Tel est le titre du grand drame à spectacle qui sera représenté à la salle Salaberry, lundi, mardi et mercredi, les 2, 3 et 4 avril prochains, par les Chasseurs Salaberry. Ce macabre drame est un des plus beaux encore représentés par les Chasseurs et pour la première fois nous aurons l'occasion d'entendre dans le rôle de traître M. Ed. Laforte qui s'est déjà révélé acteur consommé dans les genres tragiques et comiques. En foule à la salle Salaberry.

Des Millions de personnes fument les Cigarettes Egyptiennes MOGUL. Bouts en Liège 150 la Boîte

MGR DUHAMEL

—Je suis informé que Sa Grandeur Mgr Duhamel sera fait cardinal au prochain consistoire qui sera tenu à Rome. La nouvelle est annoncée par les grands journaux de l'Ouest et ici, on la croit vraie.

LE "MONTGALM"

(Spéciale au "Soleil") Sept-Îles, 24 mars.—Le steamer "Montcalm" partira à quatre heures, cette après-midi, en route pour Québec. Très beau temps.

LES DROITS D'AUTEUR

M. le juge Fortin a rendu jugement dans la cause de Jules Mary contre la Cie de reproduction littéraire de Montréal, qui a été condamnée aux pénalités exigées par la convention de Berne, sur les droits d'auteur. Le cas est maintenant réglé. On n'a plus le droit de reproduire, sans autorisation, toute œuvre littéraire ou artistique de France ou d'ailleurs. C'est la victoire de M. Louvigny de Montigny, rédacteur de la "Gazette Municipale", qui a été le champion de toute cette campagne et c'est le commencement d'une ère nouvelle pour la littérature indigène.

Mesdames!!!

Avant d'acheter, nous vous invitons de venir visiter notre département de manteaux, costumes, jupes et matines, qui sont de la plus haute nouveauté et nous sommes certains que nous donnerons entière satisfaction et à des prix très bas.

LE LAUREAT

Avis important. Le comité d'organisation des soirées opératiques de lundi, 29, et mardi, 27 mars, prie instamment les personnes qui se proposent d'assister à ces deux soirées, de vouloir bien se rendre à leurs sièges le plus à bonne heure possible, avant 8 heures.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur, Lady Jetté et leur suite seront à leur loge pour 8 heures précises, et leur arrivée sera saluée par l'exécution du "God save the King", par l'orchestre. Et la représentation commencera tout aussitôt, pour qu'elle puisse se terminer à 11 heures et permettre aux citoyens de Lévis et d'ailleurs, de prendre, les uns, le bateau à 11 h. 30, et les autres le train du Pacifique partant du Palais à la même heure.

Le comité s'est entendu avec la compagnie du tramway pour avoir un éluc qui partira de l'Auditorium et se rendra directement au bateau de la traversée pour 11 h. 30.

L'hon. M. Robitaille

Nous avons regretté d'entendre M. l'échevin Verret proposer au Conseil, hier soir, de renvoyer l'hon. M. Robitaille de ses services comme aviseur légal de la cité. M. Robitaille est un avocat intègre, savant et distingué. Sa nomination a été faite régulièrement par le dernier Conseil, lors de la promotion de M. C. A. P. Pelletier à la magistrature. Et il se serait à tous points de vue regrettable de priver la ville des précieux services de ce bon serviteur. Nous espérons donc que M. l'échevin Verret reviendra sur sa décision et retirera sa regrettable motion. Nous espérons surtout que le Conseil reconnaîtra les mérites de l'hon. M. Robitaille et lui continuera sa confiance.

Suggestion pratique

Nous devons à M. l'échevin Létourneau d'avoir saisi le nouveau Conseil municipal d'un des projets de règlement les plus pratiques qu'il lui ait encore été donné d'étudier. Le projet de M. Létourneau est de pouvoir notre brigade de feu d'appareils pour la protection contre le feu et l'eau, des mobiliers et des marchandises, dans certains cas d'incendie. Il arrive souvent que le feu se déclare dans l'étage supérieur d'un édifice, et que, quoique nos pompiers maîtrisent l'élément destructeur et l'empêchent de gagner les autres parties de la bâtisse, par suite de la fumée et de l'eau, les meubles des étages inférieurs sont entièrement gâtés. Pour parer à cet inconvénient, M. Létourneau propose qu'on achète des toiles imperméables et incombustibles, sous lesquelles, à la première alerte, nos pompiers pourraient abriter les plus précieux objets menacés. Et, comme M. Létourneau l'a fait remarquer, dans un discours très pratique, cette amélioration peu coûteuse sera de nature à induire les compagnies d'assurance contre le feu à diminuer leurs taux exorbitants.

LE SIROP DE D. DEMERS

est sans égal pour le soulagement de la toux, et contre les coliques et la diarrhée.

BEAU PROJET

Une conférence à Nicolet par M. Herreboudt, Belge et Flamand

M. Bruneau présent (Spéciale au "Soleil")

Nicolet, 24 mars.—On accuse souvent, mais toujours à tort, l'autorité religieuse de se désintéresser des questions économiques du moment que leur solution ne semble devoir favoriser que des intérêts matériels. Ce qui s'est passé, mercredi, à Nicolet, démontre encore une fois, d'une façon péremptoire, que le clergé canadien, toujours à la hauteur de sa tâche, se préoccupe de tout ce qui peut améliorer, au point de vue matériel, la situation de ceux qui est chargé de guider au point de vue moral et religieux.

Une conférence annoncée au dernier moment, donnée par une personne absolument inconnue à Nicolet, mais se rattachant à une question qui intéresse au plus haut point l'administration purement civile, l'école d'un bon à une nouvelle industrie, a été honorée de l'assistance de Sa Grandeur Mgr Bruneau, l'évêque de Nicolet, accompagné des membres les plus éminents de son clergé. Après avoir suivi, avec une attention assidue, les développements que l'orateur, M. Herreboudt, Belge et Flamand, a donnés à la thèse faisant l'objet de sa conférence: "La coopération appliquée à la Colonisation au moyen de cités ouvrières industrielles et agricoles", monseigneur s'est levé et, après avoir félicité le conférencier, a annoncé à l'auditoire que les projets tels qu'ils venaient d'être exposés méritaient le plus sérieux examen, et que si l'autorité civile trouvait qu'il y avait lieu d'y donner suite, les contribuables pourraient compter sur le concours sympathique de l'autorité religieuse pour les faire aboutir. Ces encourageantes paroles ont été couvertes d'applaudissements qui ont redoublé lorsque monseigneur Proulx, à l'appel du Séminaire de Nicolet, a dit, à l'appel de l'engagement que venait de prendre Sa Grandeur, qu'il connaissait la Belgique pour l'avoir parcourue d'un bout à l'autre et qu'il ne croyait pas possible de trouver pour la province de Québec des colons plus désirables que les Belges; qu'il jouissait aussi après que les Américains à nous apporter la prospérité et les richesses avec leurs industries et leurs capitaux.

M. Arthur Trahan, avocat, fit aussi quelques remarques très importantes et favorables au même projet. L'auditoire était nombreux et distingué et M. le notaire J. C. H. Lafamme, l'un des promoteurs du projet d'adopter une colonie Belge à Nicolet, présidait cette magnifique assemblée. En attendant que l'administration municipale de cette ville prenne une décision, la population entière de Nicolet se prépare à tirer profit de la bonne fortune qui lui échoit, si des projets aussi ouvertement patronés par les autorités religieuses et civiles viennent à se réaliser.

L'IMPUDENCE D'UNE MERE

New-York, 24 mars. — Au cours de l'après-midi, vers 3 heures, une véritable panique s'est produite dans Vanderbilt avenue, où un cheval attelé à un "buggy" s'est emballé et après avoir parcouru ventre à terre une douzaine de "blocks" est allé s'échapper contre un arbre. Le choc a été tel que la voiture a été mise en pièces et un enfant de 4 ans, qui s'y trouvait, lance sur la chaussée ou il a été relevé avec le crâne fracturé. C'est un miracle qu'aucune des nombreuses personnes qui, à ce moment-là, se trouvaient dans l'avenue, n'aient pas été blessées.

Messieurs

Venez profiter d'une bonne occasion. Lundi et mardi, nous vous offrons un habillement fait sur ordre, valeur de \$20.00 pour \$15.00. Nous sollicitons votre visite.

DEPARTEMENT POUR HOMME

Nous sommes heureux d'annoncer que notre département pour messieurs est au complet, ayant reçu les hautes nouveautés en tissus, serges, étoffes à parisiennes, aussi les collets, chemises, cravates et gants.

Une primeur

Pour les élégantes est celle de l'ouverture d'exposition de chapeaux et de costumes qui se fera chez F. Simard & Cie, les 26, 27 et 28 mars. Les robes de la mode trouveront ces jours-là à leur rendez-vous favori, mille créations nouvelles pour soutenir leur réputation.

Une primeur

Pour les élégantes est celle de l'ouverture d'exposition de chapeaux et de costumes qui se fera chez F. Simard & Cie, les 26, 27 et 28 mars. Les robes de la mode trouveront ces jours-là à leur rendez-vous favori, mille créations nouvelles pour soutenir leur réputation.

Messieurs

Venez profiter d'une bonne occasion. Lundi et mardi, nous vous offrons un habillement fait sur ordre, valeur de \$20.00 pour \$15.00. Nous sollicitons votre visite.

DEPARTEMENT POUR HOMME

Nous sommes heureux d'annoncer que notre département pour messieurs est au complet, ayant reçu les hautes nouveautés en tissus, serges, étoffes à parisiennes, aussi les collets, chemises, cravates et gants.

Une primeur

Pour les élégantes est celle de l'ouverture d'exposition de chapeaux et de costumes qui se fera chez F. Simard & Cie, les 26, 27 et 28 mars. Les robes de la mode trouveront ces jours-là à leur rendez-vous favori, mille créations nouvelles pour soutenir leur réputation.

Messieurs

Venez profiter d'une bonne occasion. Lundi et mardi, nous vous offrons un habillement fait sur ordre, valeur de \$20.00 pour \$15.00. Nous sollicitons votre visite.

DEPARTEMENT POUR HOMME

Nous sommes heureux d'annoncer que notre département pour messieurs est au complet, ayant reçu les hautes nouveautés en tissus, serges, étoffes à parisiennes, aussi les collets, chemises, cravates et gants.

NOUVELLES OUVRIERES

Opérateurs et mineurs.—M. Verville à Ottawa.—Samuel Gompers.—Mesure énergique.—Maitres-imprimeurs.—Fédération Américaine du Travail.

Le comité conjoint des délégués de salaires des opérateurs et des mineurs de l'ouest de la Pennsylvanie, de l'Ohio, de l'Indiana et de l'Illinois, s'est réuni à l'hôtel Claypool. Il y avait 31 personnes présentes quand s'est ouverte la conférence, qui a eu lieu à huit heures. Le président Mitchell et le secrétaire-trésorier Wilson, des United Mine Workers of America, sont membres ex-officio de ce comité. Le comité se compose, en outre, de quatre opérateurs et quatre mineurs de chacun des quatre États. Un n'a encore transpiré de la réunion d'hier. Une conférence conjointe des opérateurs et des mineurs de district sud-ouest a aussi eu lieu. Cette conférence avait pour objet l'adoption d'une échelle de salaires dans les mines de charbon du Sud-est.

Dans le dernier rapport des délibérations à la Chambre des Communes d'Ottawa, nous constatons avec plaisir que le député ouvrier de Maison-Neuve a saisi prestement la première occasion qui s'est présentée depuis son entrée au parlement, pour démontrer que sa présence en chambre n'était pas une affaire de réforme seulement, mais qu'il était là pour surveiller et défendre les intérêts de ses semblables en général. M. Verville a donné avis hier d'une interpellation au gouvernement au sujet de l'envoi de la police montée à Lethbridge, Alberta, pour protéger, disait-on, le mineur de charbon contre les mineurs en grève. Il désire savoir quel a été le degré d'importance des désordres qui ont nécessité l'envoi de la police montée, quelle correspondance a été échangée à cet effet, et pour quelles raisons le colon White a donné aux journaux des renseignements sur le fait de l'envoi de la police montée, qui n'a été favorisée que par la conduite des grévistes.

M. Verville fera aussi une autre interpellation au sujet de l'embauchage des typographes anglais et qui viennent ici remplacer nos ouvriers. M. Samuel Gompers, président de la Fédération Américaine du Travail ainsi que le bureau exécutif de cette organisation ont une certaine de préjudice de diverses unions internationales ont été reçus en audience par l'orateur Canadien du Congrès américain. Ils ont présenté certains documents et formulé diverses demandes en rapport avec plusieurs problèmes pendants devant la chambre. Ces documents et demandes furent ensuite soumis au président Roosevelt, pour étude.

Le comité de la législature du Massachusetts sur les affaires commerciales et industrielles, qui s'occupe du bill contre les monopoles, mesure tout particulièrement dirigée contre la Standard Oil Company, vient de commencer son enquête.

C. P. R.

Avis important. Durant les réparations au bureau de la Haute Ville, côté du Palais et rue St-Jean, le bureau sera fermé et l'on pourra se procurer des billets, réserver des sièges dans les Pullman et obtenir toutes autres informations en s'adressant au No 46 rue Dalhousie, bâtisse de la Compagnie Richelieu. Téléphone 626 et 278. 124 mars—1 sem.

Nouvelle société

MM. Marc Aurèle Lemieux et Harry M. O'Sullivan ont formé la société légale, Lemieux-O'Sullivan. La société entrera en opération dès le retour de l'Europe de M. O'Sullivan.

Le merveilleux Pauline

Pendant son nouvel engagement à l'Auditorium, qui commencera mercredi 28 mars, et comprendra quatre soirées et deux matinées, le programme variera tous les jours. Un des plus merveilleux tours de Pauline figurera à celui d'une de ces soirées. Il consiste à faire appuyer sur deux chaises un jeune homme du poids de 160 livres, de telle manière que la tête repose sur l'une des chaises et les pieds sur l'autre. Sur le corps du sujet ainsi placé, on fait mettre une pièce de roc solide pesant 800 livres. Un monsieur de l'auditoire sera alors choisi pour monter sur la scène, et avec l'aide d'un lourd marteau il frappera le morceau de roc. Cette pièce qui sera employée est maintenant exhibée devant l'Auditorium où tous peuvent se convaincre de son poids en essayant de la soulever.

A la Garde Indépendante Champlain

Les amateurs de la Garde Champlain ont actuellement à l'étude "La Revanche de Jeanne d'Arc"; ce drame, qui y a huit ans, joué par la Garde, a fait courir tout Québec, sera donné en reprise dans la semaine de Pâques.

Huitres fraîches

Les premières de la saison reçues en souppes, sur écaille ou au verre, etc., chez G. E. SAUVIAT & Cie, 88 St-Joseph.

Le Cercle de la Salle

La conférence N.-D. d'Espérance a requis les services du Cercle de la Salle pour donner une série de présentations théâtrales à la salle de la Garde Indépendante Champlain, devant commencer le 2 avril prochain.

Les soldats du Pape à Patay

C'est avec plaisir que les amateurs de bonnes pièces apprendront que les Soldats de Québec organisent pour les 2 et 3 avril, à la salle Berthelot, deux grandes soirées de gala.

Le Cercle de la Salle

La conférence N.-D. d'Espérance a requis les services du Cercle de la Salle pour donner une série de présentations théâtrales à la salle de la Garde Indépendante Champlain, devant commencer le 2 avril prochain.

Le Cercle de la Salle

La conférence N.-D. d'Espérance a requis les services du Cercle de la Salle pour donner une série de présentations théâtrales à la salle de la Garde Indépendante Champlain, devant commencer le 2 avril prochain.

Si vous pouviez M'en-tendre

Je vous dirais que le NECTAROL

Guérira votre rhume en moins de temps que tout autre remède. En achetant un bouteille vous serez guéri et convaincu que le Nectarol ne peut être surpassé. Argent remis si vous n'êtes pas satisfait.

EN VENTE PARTOUT

Distributeurs au Canada: A. ROBITAILLE & CIE, MONTREAL

J. D. MCGREGOR, OTTAWA. DROUIN FRERE & CIE, W. BRUNET & CIE, QUEBEC, GROS ET DETAIL.

Les amateurs de la Garde Champlain ont actuellement à l'étude "La Revanche de Jeanne d'Arc"; ce drame, qui y a huit ans, joué par la Garde, a fait courir tout Québec, sera donné en reprise dans la semaine de Pâques.

La Garde est très reconnaissante aux personnes suivantes, pour l'envoi de cadeaux à être offerts en prix au dernier concours: l'hon. A. Robitaille, Cyr. Delage, M.P.P. MM. Marier & Tremblay, A. Fyve, A. Côté, J. T. Armand, A. Beaudin, Samson & Filion, Probst & Leloup, la Cie Martinat, E. Fortin, A. Crépin, P. Gauvreau, S. Bédard, W. A. Bertrand, E. Paré.

Huitres fraîches. Les premières de la saison reçues en souppes, sur écaille ou au verre, etc., chez G. E. SAUVIAT & Cie, 88 St-Joseph.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

Le LINIMENT MINARD guérit tous les maux de la tête.

MARION BRIDGE, C. B.

30 mai '02. J'ai gardé du Liniment Minard depuis plus d'un an. C'est certainement le liniment le plus en demande, et incontestablement le meilleur parmi tous ceux que je vends.

NELL FERGUSON.

NAISSANCE

ST-CYR.—M. et Mme Hillévoit St-Cyr marchand épicer, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph André Charles Henri.

DECES

DUCHESNEAU.—A l'ancienne Lorette, est décédé, ce matin, à l'âge de 71 ans, Monsieur Maxime Duchesneau.

Le R. V. L. E. Duchesneau et ses autres enfants l'entouraient à l'heure fatale.

Le service et la sépulture auront lieu à l'église de l'ancienne Lorette, lundi, le 29 du courant, à 9 heures.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BELANGER.—En cette ville, le 22 du courant, est décédé, à l'âge de 70 ans, M. L. J. Bélanger.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures.

Le convoi funèbre laissera la demeure mortuaire, No 49 rue St-Louis, à 8 45 heures, pour la Basilique et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MYRAND.—A Sillery, le 23 mars, est décédé, Monsieur Pierre Myrand, à l'âge de 92 ans.

Son service et sa sépulture auront lieu à Sillery, lundi matin, à 8 30 heures.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GINGLIAS.—A St-Sauveur, le 22 du courant, est décédé, à l'âge de 22 mois, Joseph Léon Magella, enfant bien-aimé de Monsieur Ginguas, tailleur de cuir.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 25, à 4 heures.

Le convoi funèbre quittera la demeure mortuaire, No 12 rue St-Sauveur et de là au cimetière de cette paroisse.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

PARADIS.—En cette ville, le 23 mars, est décédé, à l'âge de 4 mois et 10 jours, Joseph Philippe, enfant bien-aimé de Monsieur Paradi, agent d'Assurance.

Les funérailles auront lieu dimanche prochain, à 4 heures.

Le convoi funèbre quittera la demeure mortuaire, No 204 rue Richelieu, à 3 45 heures, pour l'église St-Jean Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

THIBAUT.—A St-Sauveur, le 23 du courant, est décédé, à l'âge de 3 mois, Marie Angèle Noëla, enfant de Monsieur Thibault.

Les funérailles auront lieu dimanche prochain, à 4 heures.

Le convoi funèbre quittera la demeure mortuaire, No 29 rue Lestourelle, à 3 45 heures, pour l'église St-Jean Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LACHANCE.—Le 23 mars 1906, est décédé, à l'âge de 73 ans, Dame veuve Lachance (née Soullange Baillargeon).

Les funérailles auront lieu lundi, à 8 heures.